J.A. — 62e ANNEE — No 38

LUNDI 17 FEVRIER 1964

PRIX DE L'ABONNEMENT

1 an Fr 38 | 3 mois Fr. 11.—
6 mois Fr 20 | Le No Fr. —.25
Etranger Demander les conditions

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonce 15 ct le mm
Réclame . . 55 ct le mm
Avis mortuaire 35 ct le mm
Réclame en première et dernière pages 75 ct le mm

TIRAGE CONTROLE 10.749 ex.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

CARROSSERIE

TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

Au Musée d'Histoire naturelle de la ville de Berne : le Jura bernois

Si je disais que c'est le hasard qui m'a conduit au numéro 15 de la Bernastrasse, en la ville fédérale, ce serait mentir, tout comme si je vous disais que j'y fus spontanément attiré. Ce fut par obligation professionnelle, tout simplement.

Pourquoi je vous dis cela? Pour vous dire que les préjugés ne sont guère faits pour favoriser les contacts. C'est dommage ! « Une exposition sur le Jura bernois à Berne? Attention, c'est délicat ! ».

Et pourtant !

Reçu et conduit à travers les salles par le professeur Kuenzi, un homme admirable, ce fut pour moi une révélation. Une révélation qui n'a pas effacé l'angoissant problème que vous savez. Mais je n'étais pas là pour cela. Toutefois, j'ai appris à mieux connaître cette région sympathique, accueillante, bouillonnante, où l'histoire apparaît plus émouvante qu'en d'autres régions de la vieille Helvétie, parce que plus tourmentée, à l'image même de ces terres qui l'ont vue naître. Mais laissons l'« affaire du Jura » de côté pour aujourdhui, pour écouter parler le savant professeur Kuenzi.

A part le plateau de l'Ajoie, qui semble se pencher vers la France, comme pour une confidence, le Jura bernois est une terre tourmentée, à laquelle les différentes glaciations, les flux et les reflux de la mer molassique ont donné la dernière main. Cela nous vaut des défilés sauvages, des canions à l'américaine, des sortes de criques empruntées aux régions volcaniques, des forêts clairsemées ou touffues où le miracle paraît sur le point de se réaliser : pour les uns, ce sera l'apparition des Indiens, pour les autres, c'est le royaume des nains et des fées, avec des Blanche-Neige, ou tout bonnement, un homme de la préhistoire. Son squelette est là, précisément, pour nous rappeler son passage en ces hauts lieux. Il est assez complet pour que l'on sache comment il était : petite taille (quelque 150 centimètres), type plutôt négroïde, solide sur ses pieds, agile par nécessité, violent de nature, que les savants font remonter à dix mille ans au-delà de notre siècle atomique. D'où venait-il ? Il a dû, sans doute, avec les hommes, les femmes, les enfants, de sa tribu, comme tous ceux de sa race et de son temps, accomplir un voyage fabuleux à travers le monde. Venait-il des Indes, des régions himalayennes, du fond du Tibet, ou de cette mystérieuse Afrique qui n'a pas encore, aujourd'hui, livré tous ses secrets ? La porte reste ouverte aux suppositions, en attendant de plus amples découvertes.

Nous voici en face de plusieurs grottes, dont les gouffres ont été violées par les hommes modernes, avides de sensation ou amateurs de science, ou ces autres grottes, vierges encore de toutes traces humaines. Mais grâce aux spéléologues, ces soldats des profondeurs terrestres, nous prenons connaissance d'un monde minéral souterrain particulier, taillé au cours des millénaires par une eau besogneuse. Car le Jura, plus que tout autre région de chez nous, possède une vie souterraine active, sans qu'on en connaisse exactement les formes. Les eaux de surface disparaissent mystérieusement, des rivières s'évaporent soudainement pour ne laisser qu'un lit pierreux, des sources d'eau vive cessent brusquement leur débit sans que la main de l'homme y soit pour quelque chose. Mais c'est alors que celle-ci, ingénieuse, remplace la nature, devenue rebelle tout à coup. Ainsi, le pays se couvre de canalisations d'eau, reliant villes et villages, vallons et vallées, hameaux et fermes isolées. Parfois, on retrouve un vieux puits qui renaît, dont l'eau fraîche et nouvelle, chante doucement, au gré des jours et des nuits, le génie et la lutte de l'homme au cours des ans passés.

La flore jurassienne ne le cède en rien ; elle est riche et mystérieuse, mais si l'industrie y a fait quelque mal, elle conserve encore des régions complètes où la nature, laissée à elle-même, peut donner toute sa puissance. Et là, l'oiseau rare et la bête sauvage, comme les insectes acquatiques, telle la libellule, cette reine des eaux mortes — car malgré tout, les étangs ne manquent pas, pensez à celui de Gruyère — vivent et s'ébattent sans crainte. Que de richesses on découvre, que de choses nous apprend-on par des scènes préhistoriques que l'on a imaginées et reconstituées selon certaines données.

D'innombrables photos, des agrandissements de cartes militaires et géologiques, des reproductions de bêtes vivant au cours de la préhistoire, tel que le mammouth, des pierres nombreuses et diverses donnant une idée de la formation du sol de ce petit pays tourmenté, avec divers plans en relief, dont un a été exécuté au cours de la Mobilisation de 1914-18 par un groupe d'une compagnie de pionniers de notre armée, des oiseaux en quantité, des fleurs souvent inconnues, des herbes rares, des racines fossilisées, des insectes microscopiques, tout cela catalogué par des savants suisses, bernois ou jurassiens, complètent admirablement l'exposition « Richesses naturelles du Jura bernois ».

Chacun doit y aller, Bernois ou Suisses allemands d'ailleurs, Romands des bords de l'Aaar et touriste de passage. Car l'histoire naturelle d'un pays, d'une région, est aussi émouvante que l'histoire des hommes, d'autant plus qu'elle est le cadre inévitable à cette dernière. Elle nous aide à mieux connaître, à mieux comprendre ceux qui y naissent, vivent, luttent et meurent.

Marcel Perret

GRANDE-BRETAGNE

PETITE PLANÈTE

Nous avons tendance à négliger certaines formes de l'héroïsme. Nos goûts petits bourgeois sont responsables de nos partis-pris. Tout ce qui n'est pas de source classique nous est suspect. Il y a là une attitude à la longue intolérable.

C'est ainsi que l'éminent psychologue Henry Maule vient d'annoncer à l'Association médicale de Grande-Bretagne que les « beatniks » du pays ont formé des sociétés du plus haut intérêt.

Je parie que vos réactions, d'emblée et spontanément, sont négatives. Vous vous dites : — Ils feraient mieux, ces gamins, d'apprendre un métier

Eh bien ! Moi, après réflexion, je ne suis pas tellement de votre avis.

Vous savez peut-être qu'en Amérique il y a pas mal de chômage. On invente tellement de machines, de l'autre côté de l'Océan, qu'on ne sait plus que faire des gens qui voudraient travailler

Ces jeunes gens qui s'associent pour ne rien faire et se soutenir moralement dans les cas difficiles où l'envie leur viendrait de se ranger, il me semble qu'ils méritent l'attention des gouvernements.

Parce qu'ils laissent la voie libre à ceux qui, rongés d'ambition, veulent à tout prix faire carrière en utilisant toutes les ressources de leur esprit et de leurs mains.

Il est, surtout, dans les statuts de l'Associaion des blousons noirs anglais, un article que je n'hésite pas à citer en exemple à notre société dégradée par les besoins d'un confort excessif et amolissant.

Un article que j'aimerais à citer dans sa version originale tant il est émouvant dans sa simplicité.

Malheureusement je ne sais pas l'anglais.

Grossièrement traduit, il signifie ceci :

Quand un blouson noir sans défense se sent pris d'une violente envie de se baigner, il doit téléphoner immédiatement à un membre de l'Association. Celui-ci doit accourir immédiatement aussi et tenir compagnie au copain jusqu'à ce que le danger soit passé...

Vous avez bien compris ? Il peut arriver qu'un beatnik soit pris de démangeaisons assez violentes parce que la crasse est parfois pénible à supporter. Eh bien ! Il ne faut pas céder à des tentations aussi basses que celle du bain. Et pour atténuer l'attirance de la baignoire, on se fait gratter par le camarade le plus proche.

Vous direz tout ce que vous voudrez, il y a là de la grandeur.

Prenons-en de la graine. En cette période de carême, sachons imiter l'esprit de renoncement des blousons noirs. La nouvelle génération nous montre la voie.

Sirius.

Jumelage : St-Maurice accueille des petits français

Monthey a jumelé avec plusieurs villes d'Europe et d'Afrique. Sierre a fait de même. Sion également.

St-Maurice, pour sa part, a non seulement encore jumelé, mais a essayé de faire de cette sorte d'association, quelque chose de réel et de vivant.

Il y a sept ans, sur l'initiative de M. Eugène Bertrand, ancien président de la ville, l'idée du jumelage fut lancée.

Le Conseil d'Agaune prit contact avec le Conseil municipal de St-Maurice-sur-Seine, à la porte de Paris, plus exactement à la Porte de Charenton.

Très rapidement, et grâce au dévouement de M. Bertrand, les deux communes sympathisèrent, jumelèrent et décidèrent de faire encore mieux.

Très vite on en arriva à la conclusion qu'un échange d'enfants serait la meilleure chose.

Pour que cet échange prenne toute sa valeur, il fallait le faire de façon que les enfants changent complètement d'horizon.

Les promoteurs de cette idée estimèrent que, pour les petits Parisiens, le meilleur était encore de leur faire connaître notre pays en hiver.

C'est ainsi que fut lancée la fameuse école des neiges.

Hier dimanche, près d'une trentaine de fillettes, âgées de 12 à 15 ans, venant de St-Maurice-sur-Seine, sont arrivées en gare de St-Maurice, accompagnées par la directrice de leur école, Mme Passat, par leur professeur d'éducation physique, Mlle Trajin, et par un représentant du Conseil municipal, M. Moritz qui, lors des souhaits de bienvenue, excusa l'absence de M. Théodor, maire de Saint-Maurice-sur-Seine.

M. François Meytain, président de St-Maurice d'Agaune, entouré de quelques membres du Conseil, et de deux charmantes petites filles en costume du Vieux Saint-Maurice, accueillit à leur descente du train les Français.

M. Bertrand, infatigable, avait convoqué toutes les familles qui s'étaient inscrites pour prendre en chambre et pension une petite Française, afin qu'elles puissent venir directement, à la gare, recevoir avec la même simplicité, et la même gentillesse, comme un de leur enfant, la petite étrangère, qui, pour la première fois de sa vie, voyait des montagnes hautes, terriblement hautes, la cerner de toute part.

Les responsables du convoi des enfants français furent fleuris par les deux petites Valaisannes en costume puis, après les premières effusions tout le monde se dirigea du côté du buffet de la gare, où Mme Chèvre aidée de sa fille, offrit avec générosité un substantiel petit déjeuner, permettant ainsi aux enfants, non seulement de se restaurer, mais également de prendre conscience de la gentillesse des habitants de St-Maurice-Valais.

Une fois l'appétit calmé, il y eut comme dans toute manifestation un tant soit peu officielle, de petits discours, puis ce fut la répartition des enfants

C'est à cette occasion que nous avons pu voir combien cette idée d'échange d'enfants avait pris, les années d'expérience aidant, un sens profond

La famille, qui accueille une fillette s'avance. Tout d'abord la mère, ou le père, qui accueille la fillette étrangère exactement comme un de leurs

(suite en page 9)

Accompagnées par le président de St-Maurice, des fillettes en costume sont venues fleurir et souhaiter la bienvenue à Mlle Trajin, monitrice, et M. Moritz, municipal de St-Maurice-sur-Seine.

(Photo Schmid)

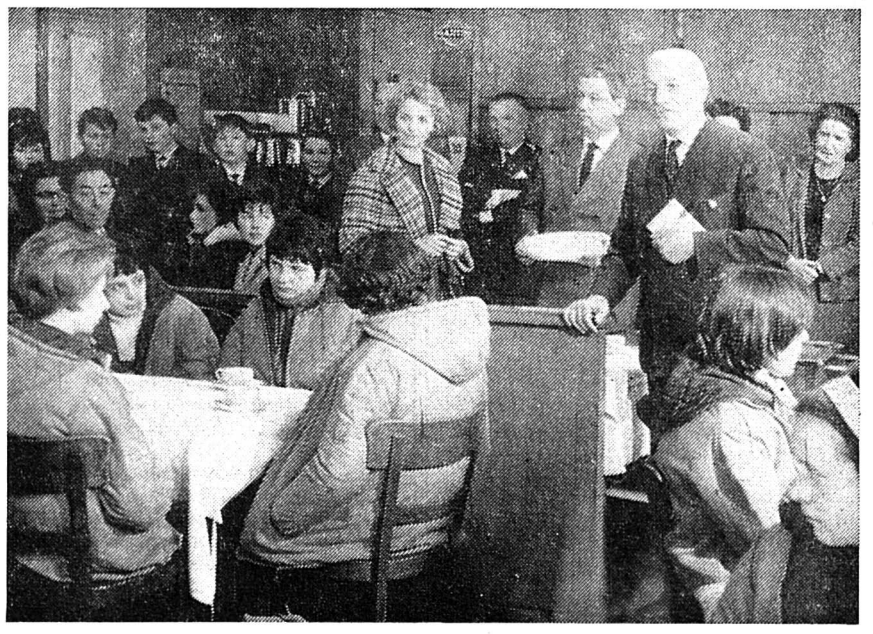

A l'intérieur du buffet de la gare de St-Maurice, les petites Parisiennes ont reçu une gentille collation, puis, après les souhaits de bienvenue, MM. François Meytain et Eugène Bertrand ont procédé à la répartition des enfants dans les différentes familles de la ville.

(Photo Schmid)

L'inconnue de la Via Cassia n'a pas du tout été assassinée

ROME (Afp). — « La fillette dont le corps momifié a été découvert le 7 février dernier n'a pas été assassinée. Elle n'est pas non plus morte accidentellement », a déclaré le professeur Cesare Gerin, directeur de l'institut de médecine légale de l'université de Rome. Huit jours durant, il a examiné ce corps d'enfant vieux de 1800 ans que le hasard a fait découvrir lors de la construction des fondations d'un immeuble. « Cette prétendue blessure que l'on avait cru discerner sur son front n'est autre, a-t-il ajouté, que la séparation entre les deux os frontaux, coupure accentuée par la momification ».

Cet expert des affaires criminelles de la capitale a pu préciser que l'« inconnue de la via Cassia », qui mesurait 1m.20, avait sept ans au moins et neuf au plus : sa dentition et l'absence, dans sa main, d'un os dit « pisiforme » — qui n'apparaît qu'après neuf ans — le prouvent. La fillette souffrait peut-être de rachitisme, ce qui expliquerait la présence dans ses femurs de lignes opaques apparaissant à l'examen radio.

Son corps était entouré de bandelettes enduites d'une substance noirâtre de caractère résineux, très odorante.

Le médecin légiste a dit ce qu'il pouvait découvrir en s'abstenant de complaire à « une curiosité qui n'a rien à voir avec la science et le respect que nous avons toujours d'un corps humain ».

Place donc à l'archéologie : la découverte est de taille. C'est, de mémoire d'homme, la première momie trouvée aux portes de Rome. Il y a bien eu en 1845 la mise à jour sur la voie Appienne du corps parfaitement conservé d'une actrice romaine ayant vécu également au deuxième siècle après J. C. mais on ne possède aucun témoignage permettant de croire qu'il s'agissait d'une momie. Et le corps, après avoir été exposé à l'admiration du peuple de Rome, fut enfoui on ne sait où sur l'ordre du pape Innocent VII, inquiet de l'enthousiasme fanatique de la population devant cette découverte.

HOCKEY SUR GLACE

Résultats et classements

Championnat suisse

LIGUE NATIONALE A

Zurich - Langnau 6-2
Davos - Young Sprinters 3-5
Viège - Berne 4-0
Kloten - Grasshoppers 2-3
Ambri - Villars 3-6

Villars	13	11	1	1	56-23	23
Grasshoppers	15	11	1	3	59-40	23
Viège	13	11	0	2	64-35	22
Berne	14	9	1	4	59-35	19
Kloten	14	7	1	6	44-54	13
Zurich	15	6	0	9	67-71	12
Young Sprinters	14	5	0	9	48-60	10
Langnau	14	3	2	9	39-55	8
Ambri Piotta	14	2	2	10	42-67	6
Davos	14	0	4	10	28-66	4

LIGUE NATIONALE B
(Groupe occidental)

Montana-Crans - Genève-Servette 3-12
Sierre - Fleurier 1-4

Genève-Serv.	13	11	1	1	111-26	23
Martigny	12	8	2	1	52-29	19
Sion	12	8	0	4	73-57	16
Fleurier	13	6	1	6	41-58	13
Chaux-de-Fds	13	5	1	7	42-60	11
Lausanne	13	5	0	8	62-53	10
Sierre	13	4	0	9	41-73	8
Montana-Crans	13	1	0	12	31-97	2

LIGUE NATIONALE B
(Groupe oriental)

Gottéron - Bienne 7-1
Arosa - Zurich II 11-6
St-Moritz - Coire 2-2
Bâle - Kuesnacht 11-4

Bienne	13	11	0	2	93-45	22
Bâle	13	8	1	4	76-60	17
Gottéron	13	7	0	6	78-66	14
Kuesnacht	13	6	2	5	71-61	14
Zurich II	13	5	1	7	64-68	11
Arosa	13	5	1	7	60-80	11
Coire	13	4	2	7	50-74	10
St-Moritz	13	2	1	10	40-78	5

PREMIERE LIGUE
(Groupe de huit)

St-Imier - Genève-Servette II 5-1
Moutier - Le Locle 11-3
Yverdon - Bienne II 5-5
Le Pont - Charrat 4-4

Charrat	14	9	3	2	94-47	21
St-Imier	14	9	2	3	88-43	20
Moutier	14	8	1	5	71-58	17
Genève-Serv. II	14	8	1	5	59-54	17
Le Pont	14	6	1	7	61-66	13
Le Locle	13	3	3	7	41-72	10
Bienne II	14	3	2	9	49-90	8
Yverdon	13	2	1	10	32-65	5

IIme LIGUE
Matches de barrage

Sion II - Chippis 4-5

Sion II par cette défaite jouera la saison prochaine en troisième Ligue.

A MORGES

Forward - Salvan 8-3

Par cette défaite, Salvan est éliminé de la course pour l'ascension en 1re Ligue.

Programme de la semaine
Championnat suisse

LIGUE NATIONALE A

Mercredi

Villars - Viège
Berne - Young Sprinters

Jeudi

Kloten - Ambri

Samedi

Davos - Ambri
Zurich - Villars
Berne - Langnau
Viège - Kloten

Dimanche

Villars - Young Sprinters

LIGUE NATIONALE B

Mardi

Sion - Martigny

Samedi

Fleurier - Montana-Crans
Lausanne - Sierre
Genève-Servette - Martigny
St-Moritz - Bienne
Coire - Zurich II
Gottéron - Bâle

Dimanche

Chaux-de-Fonds - Sion
Arosa - Kuesnacht

Viège - Berne 4-0

Le gardien Truffer, de Viège, a fait samedi soir une très belle partie et c'est en bonne partie grâce à lui si toutes les attaques bernoises sont restées stériles. On le voit ici sauver son camp, peu avant la fin de la partie, alors qu'il se trouve seul face à deux adversaires. *(Photo Schmid)*

(1-0, 2-0, 1-0)

Patinoire de Viège. Glace en parfait état, temps couvert avec fœhn. 5200 spectateurs.

VIEGE : Pfammatter ; Meier, Furrer, O. Truffer, Zurbriggen ; Salzmann, Pfammatter, H. Truffer ; A. Truffer, R. Truffer, Schmidt.

BERNE : Sutter ; Pellegrini, Ruegg, Künzi W. ; Diethelm, Stammbach, Müller; Schmidt P., Schmidt R., Kuhn.

Les arbitres : MM. Toffel de Lausanne et Vuillemin de Neuchâtel.

Notes : A Berne manquent : Kiener blessé à un pied la veille à l'entraînement et Nobs toujours souffrant d'une blessure à l'œil lors du match Suisse B - Japon.

Buts. — 1er tiers : 12,10e Salzmann sur Pfammatter - 2e tiers : 3,16e R. Truffer sur Schmidt ; 8,55e Salzmann dévie un tir de Meier - 3e tiers : 12,11e Schmidt sur R. Truffer.

Punitions : 5 minutes : Schmidt P. ; 2 minutes : Salzmann, O. Truffer, Pfammatter pour Viège, Künzi A., Diethelm, P. Schmidt et Stammbach pour Berne.

En jouant à guichets fermés samedi soir à Viège, on a maintenu une tradition liée à la venue de Berne en Valais, mais une autre par contre a été rompue, celle qui voulait que les locaux cédassent toujours les deux points aux Bernois. Ces derniers privés des services de Kiener et de Nobs ont-ils vraiment été handicapés par ces défections ? Et bien non et même la sanction dont fut l'objet Peter Schmidt lorsque Zurbriggen s'effondra n'a pas modifié le déroulement de la partie. Cette dernière sera d'ailleurs placée sous le signe d'une grande nervosité des Bernois qui, petit à petit, gagna également les locaux. Les visiteurs jouaient leur dernière chance pour la première place et l'absence de deux de leurs meilleurs éléments en défense n'était pas faite pour arranger les choses.

Est-ce que la chance fut-elle du côté des locaux ? Peut-être oui, mais un autre facteur a joué un grand rôle, c'est sans aucun doute la brillante partie du gardien Pfammatter qui sortant régulièrement à la rencontre des avants bernois, a tout, à l'exemple d'un Kiener, retenu les assauts individuels et collectifs. Même que les premières phases furent toutes particulièrement pénibles pour les Viégeois, un certain flottement s'étant fait sentir tout au début en arrière, la confiance gagna le camp valaisan lorsqu'à la minute 2,15, puis à la 18,15, le gardien Pfammatter arrêta d'abord Kuhn, puis Diethelm. Quelques 45 secondes plus tard, la lampe rouge s'allume, mais le poteau retiendra le tir de Diethelm. A ce moment-là, à notre avis, à notre avis, les Bernois comprirent que cette fois-ci et pour leur dixième rencontre de championnat de ligue nationale B puis A, la chance ne serait pas de leur côté. La seconde reprise nous amena un départ en force des Viégeois qui, avec le deuxième changement de ligne, verra une séance de power-play des Truffer se soldant par un but de Richard. Menés par 2-0, les Bernois réagiront avec force, et pendant 5 minutes, donneront mais en vain le meilleur d'eux-mêmes. Nous aurons d'ailleurs pendant cette période du hockey de bonne qualité. Avec la sanction dont fut l'objet Künzi A. à la 8,05e minute et qui coûta un but 50 secondes plus tard aux Bernois, il semble qu'à ce moment-là la partie était entre les mains des locaux. Quant aux dernières secondes de ce deuxième tiers, elles furent également passionnantes surtout lorsque E. Schmidt manqua une occasion en or à 19,35 minutes et que 15 secondes plus tard, le gardien Pfammatter arrêta un assaut fulgurant de Stammbach.

Avec la troisième reprise, les visiteurs essayèrent définitivement leur chance en tentant un départ très rapide par Diethelm qui se voit stopper une nouvelle fois, alors qu'il était pourtant bien démarqué, par le portier viègeois et cela après 30 secondes de jeu. Un nouvel assaut de Stammbach deux minutes plus tard vit également une sortie couronnée de succès du gardien Pfammatter. Par contre, les locaux durent travailler dur pendant les deux minutes de punition d'Otto Truffer qui samedi soir nous sembla dans un mauvais jour surtout lorsqu'il tentait des arrêts de puck avec le patin. Avec le quatrième but que marqua E. Schmidt, les Bernois accusèrent définitivement le coup et se montrèrent quelque peu mauvais perdants, ce qui amena trois expulsions de ces derniers pendant les 7 minutes qu'il restait à jouer. Un peu spectaculaire fut la fin lorsque les hôtes furent réduits à trois hommes, Viège ayant acquis l'enjeu ne tenta plus de profiter de l'aubaine de la dernière minute.

Victoire entièrement méritée des locaux qui cette fois-ci ont complètement neutralisé le tandem Stammbach-Diethelm, ont eu un gardien dans un tout grand jour et un Rolf Meier tout comme un Furrer bien à leur affaire. Rencontre disputée avec acharnement pendant laquelle on ne se fit pas de cadeau, mais qui fut surtout une lutte à outrance de chacun pour chacun et pour chaque puck.

MM

Le Pont - Charrat 4-4

En 1re Ligue, Charrat est champion de groupe

(0-2, 3-0, 1-2)

Patinoire de la Vallée au Sentier, 600 spectateurs.

Arbitres : MM. Ernst (Vallorbe) et Magnenat (Morges).

LE PONT : Blanc ; Rochat C., Lyon C. ; Mathey, Golay ; Lyon A., Lyon R., Flaction ; Rochat R., Cuendet, Mayor ; Grieder.

CHARRAT : Rouiller ; Gaillard, Pointet ; Darioly L., Giroud ; Dondainaz, Darioly R., Luy ; Luisier, Lonfat E., Lonfat J.-M.

Buts. — 1er tiers-temps : 1re Darioly R. (renvoi) ; 17e Lonfat J.-M. (solo) - 2e tiers-temps : 2e Mathey (Rochat R.); 7e Cuendet (Lyon C.) ; 19e Rochat R. (Golay) - 3e tiers-temps : 1re Dondainaz (Darioly R.) ; 1re Cuendet (Lyon C.) ; 6e Gaillard (tir de loin).

Explusions : deux minutes à Flaction et Rochat R.

Une ambiance très sympathique régnait samedi soir, à la patinoire du Sentier pour ce match de clôture. La fanfare « La Pirette » du Pont rehaussait la rencontre de sa présence et à chaque pause ses productions donnèrent un air de fête à ce match entre Jurassiens et Valaisans.

Dès le coup d'envoi, Charrat repousse l'adversaire dans son camp et, à la première minute déjà, R. Darioly exploita un mauvais renvoi pour ouvrir le score. Peu avant la fin de cette période, J.-M. Lonfat réussit une échappée dont il a le secret et porta la marque à 2 à 0 pour ses couleurs. Si le premier tiers-temps avait appartenu aux visiteurs, les locaux firent leur affaire du second en se portant résolument à l'assaut des buts de Rouiller. Grâce à leur formation homogène, ils refirent le terrain perdu par Mathey et Cuendet. Puis, la domination valaisanne s'atténuant au fil des minutes, ils prirent l'avantage par Rochat R. Charrat ne put développer son jeu habituel en raison du marquage strict, pratiqué par les joueurs du lieu. Dans la dernière période, Dondainaz remit les équipes à égalité en marquant dès la reprise. Augmentée d'un but de chaque côté, cette égalité se retrouvait 5 minutes plus tard. A partir de ce moment, Charrat se mit à préserver le résultat, puisque le match nul lui suffisait. Finalement, il parvint à arracher ce point qui lui manquait en renforçant sa défense sur laquelle se brisèrent les ultimes offensives des locaux. Lorsque retentit le coup de sifflet final, ces derniers félicitèrent d'ailleurs sportivement nos représentants dont la joie faisait plaisir à voir

Le Pont termine par là son championnat caractérisé par un second tour sensationnel dans lequel il a récolté 11 points. Cuendet fut l'homme le plus en forme de l'équipe. Du côté charratain, les jeunes Ed. Lonfat et R. Darioly s'affirment de plus en plus. Dommage que Jos. Darioly était malade et que M. Luy ne put donner toute sa mesure à cause d'une blessure à un pied car si ces deux joueurs avaient été en bonne condition, la victoire aurait sans doute été valaisanne. Relevons encore la parfaite correction des deux équipes, ce qui facilita grandement la tâche des arbitres.

Une fois de plus donc, Charrat se qualifie pour les finales. Après Langenthal et Tramelan, respectivement champion des groupes 4 et 5, il devient ainsi le troisième candidat à une promotion en ligue nationale B Nous lui adressons nos félicitations et, d'ores et déjà, nous lui souhaitons bonne chance pour la suite.

RG

En finale, Charrat recevra Langenthal

Le tirage au sort des rencontres à disputer entre les vainqueurs des groupes 4, 5 et 6 a été effectué, et il nous a été communiqué par M. Monnin, responsable du championnat suisse de 1re ligue. L'ordre des matches sera le suivant, seul les dates restant encore à fixer :

Langenthal - Tramelan
Tramelan - Charrat
Charrat - Langenthal

KLOTEN-GRASSHOPPERS, 2-3
(0-1, 1-1, 1-1)

Ce match, disputé en présence de 2500 spectateurs, fut d'une qualité très moyenne et un résultat nul aurait été plus logique. Kloten, pour ce derby, devait se passer des services de son gardien titulaire Grimm. Ce dernier a été remplacé par le junior Fehr. Menés à la marque à deux reprises, les « Aviateurs » réussirent les deux fois à égaliser. Toutefois, après le but victorieux des Grasshoppers, à la 53e minute, malgré tous leurs efforts, ils ne parvinrent pas à obtenir le partage des points.

Marqueurs : Heiniger (7e 0-1) ; Lehmann (27e 1-1) ; Heiniger (28e 1-2) ; H. Luethi (49e 2-2) ; Hafner (53e 2-3).

ZURICH-LANGNAU, 6-2
(3-2, 2-0, 1-0)

La venue de l'équipe de l'Emmenthal n'avait attiré que 1200 personnes au Hallenstadion. Celles-ci purent assister à une victoire méritée des Zuricois. Ceux-ci menèrent rapidement par 3-0 après 14 minutes de jeu. Les Bernois profitèrent de l'expulsion d'un Zuricois pour réduire l'écart par G. Wittwer. Peu après, Baertschi obtenait un nouveau but, portant le score à 3-2. Toutefois par la suite, les Zuricois conservèrent leur avance qu'ils portèrent finalement à 6-2.

Marqueurs : Mühlebach (11e 1-0); Catti (14e 2-0 et 14e 3-0) ; G. Wittwer (16e 3-1) ; Baertschi (18e 3-2) ; Lohrer (23e 4-2 et 40e 5-2) ; Mühlebach (42e 6-2).

DAVOS-YOUNG-SPRINTERS, 3-5
(2-3, 1-1, 0-1)

Cette rencontre, importante pour la suite de la compétition, fut marquée par la nervosité qui frappa les deux équipes. Celles-ci s'alignèrent avec des effectifs très restreints (11 joueurs de chaque côté). Chez les Neuchâtelois, Milo Golaz, qui avait repris du service, était absent.

Après trois minutes de jeu, les Davosiens menaient déjà par 2-0, mais six minutes plus tard, les deux formations étaient à nouveau à égalité 2-2. Ensuite, les Neuchâtelois prirent une avance de deux buts qu'ils réussirent à conserver jusqu'à la fin. Cette dernière fut marquée par plusieurs débuts de bagarre parmi les 2000 spectateurs présents.

Marqueurs : Jenny (2e 1-0) ; Flury (3e 2-0) ; Chevalley (5e 2-1) ; Spichty (9e 2-2) ; Martini (17e 2-3) ; Chevalley (22e 2-4) ; Jenny (37e 3-4) ; Chevalley (44e 3-5).

AMBRI-VILLARS, 3-6
(2-1, 1-1, 0-4)

Au Tessin, devant 2000 spectateurs, Villars n'a pas eu la partie facile. Trois fois, en effet, les Vaudois furent menés à la marque, mais trois fois, ils parvinrent à égaliser pour faire la décision dans le troisième tiers et s'imposer par 6-3. Les Tessinois ouvrirent le score par Baldi, mais Kohli égalisa. F. Celio redonna l'avantage à son équipe, mais André Berra rétablit l'équilibre. Scandella trompa une nouvelle fois Rigollet, mais Roger Chappot égalisait une nouvelle fois. Ce but coupa les jambes des Tessinois qui furent dès lors sans réactions devant les attaquants vaudois.

Marqueurs : Baldi (5e 1-0), Kohli (11e 1-1), F. Celio (18e 2-1), A. Berra (25e 2-2), Scandella (32e 3-2), R. Chappot (46e 3-3), A. Berra (49e 3-4), Wirz (58e 3-6), A. Berra (59e 3-6).

Sierre - Fleurier 1-4

(1-1 0-2 0-1)

Patinoire artificielle de Sierre.

Temps ensoleillé, fœhn dès le deuxième tiers. Glace molle et recouverte partiellement d'eau du côté est

SIERRE : Rollier ; Henzen, Salamin ; J.-Cl. Locher ; Theler, Rouiller, Imhof ; Wanner, Baumgartner K. Locher.

FLEURIER : Schneiter ; Lischer Dannmeier ; Staudenmann ; Jeanin. Mombelli, Jacot ; Marquis G., Weissbrodt, Reymond.

ARBITRES : Borgeaud (Lausanne) et Günzinger (Courrendlin).

400 spectateurs.

BUTS :
1er tiers : 6e, Jacot (Mombelli) ; 11e, K. Locher (Wanner).
2me tiers : 3e, Reymond (envoi du gardien) ; 9e, Jacot.
3me tiers : 15e, Jeanin (solo).

PENALITES :
1er tiers : 20e, Baumgartner.
2me tiers : 2e, Theler ; 7e, Theler . 7e, Reymond ; 11e, Dannmeier.
3me tiers : 2e, Mombelli ; 6e, Mombelli ; 12e, Mombelli et Imhof ; 18e, Theler.

Pour ceux qui doutent encore du niveau exact du hockey sur glace helvétique — et ils deviennent heureusement de jour en jour moins nombreux — la seule vision de cette rencontre dominicale les aura pleinement renseigné et même complètement édifié ! Cette sortie d'adieu ne ressemble d'ailleurs qu'à un chant bien lugubre, autant de la part de l'un comme de l'autre des protagonistes du jour. Si les Neuchâtelois ont finalement réussi à tirer leur épingle du jeu et à confirmer par un score identique leur victoire de l'aller, ils le doivent plus à la prestation médiocre et misérable de leur adversaire du jour. Certes, les Sierrois auront pour eux l'excuse de devoir évoluer l'après-midi (ce qu'ils n'ont en passant jamais aimé, mais cela on le sait à l'établissement du calendrier...) et de se priver pour la circonstance de services précieux comme ceux de Rey, ou encore Tonossi, Zufferey ! Mais cela ne suffit pas pour expliquer leur jeu aussi insipide et morne, à ne même pas faire réveiller les morts. Il serait d'ailleurs vain à une semaine à peine du baisser définitif du rideau sur un championnat qui aura été en définitive une amère désillusion de chercher à approfondir le mal. Celui-ci est certes à l'heure présente plus grave que l'on croit et il va devoir s'agir de secouer terriblement le cocotier à sa base pour éviter le pire la saison prochaine. Pour les Fleurisans, cette rencontre, si elle se chiffre mathématiquement par une augmentation du capital-points, elle n'aura cependant laissé qu'un amer goût de ne reviens-y pas... Les Neuchâtelois, où Dannmeier ne quitta pas la glace comme Henzen au sein du team local, se révélèrent en effet d'étranges sportifs. Mais cela aussi personne ne l'ignorait... Et c'est bien dommage !

Les courses de l'Arlberg-Kandahar

Jimmy Huega s'attribue le slalom spécial et le combiné

L'Américain Jimmy Huega, qui a inscrit pour la première fois le nom d'un skieur d'outre Atlantique au palmarès du Kandahar, aura 21 ans le 5 juin prochain. Il est né à Tahoe-City, en Californie, non loin de Squaw Valley, de mère américaine et de père français. Jimmu Huega suit des cours à l'Université du Colorado.

Il a déjà figuré dans l'équipe des Etats-Unis, qui participera aux championnats du monde de 1962, à Chamonix. Lors de ces compétitions, il avait terminé 12e du slalom spécial et du slalom géant et s'était classé 5e du combiné. L'an dernier, il fut champion universitaire des Etats-Unis et aux championnats nationaux américains, il avait successivement terminé 3e du spécial, 6e du géant, 14e de la descente et 5e du combiné. Cette année, il a considérablement progressé et, à Innsbruck, il enleva la médaille de bronze du slalom spécial olympique derrière l'Autrichien Pepi Stiegler et son propre compatriote Bill Kidd.

La première manche de ce slalom spécial, disputée sur un tracé de l'entraîneur français Honoré Bonnet (62 portes pour une dénivellation de 190 mètres) comportant de nombreux passages de neige gelée, opéra une sévère sélection parmi les favoris. Des chutes éliminèrent des hommes comme l'Autrichien Gerhard Nenning et le Français François Bonlieu ou en reléguèrent d'autres, comme l'Américain Bill Kidd (médaille d'argent de la spécialité à Innsbruck) et les Allemands Ludwig Leitner et Willy Bogner. Le meilleur temps fut réalisé par Jimmy Huega en 50"98 devant Périllat (51"48), Lacroix (51"64), Werner (51"81) et Robert Gruenenfelder (52"31). Le second Suisse, Edmund Bruggmann, fut crédité du dixième meilleur temps avec 52"93.

Le second parcours, disputé sur un tracé de 66 portes dû à l'Allemand Hans-Peter Laning, vit se produire une offensive des Français. Toutefois, celle-ci ne put inquiéter l'Américain Huega en raison de son avance acquise lors de la première manche. Se battant pour l'honneur, Jean-Claude Killy, qui n'entrait plus en ligne de compte pour la victoire, réussit le meilleur temps en 53"85, devant Werner (54"97) — qui fut disqualifié par la suite pour avoir manqué une porte — Jauffret (55"01), Lacroix (55"42), Huega (55"52), Stamos (55"69) et Périllat (55"74). Le Suisse Robert Gruenenfelder, sixième de la première manche, perdait toutes ses chances sur une chute. Finalement le meilleur représentant helvétique fut Edmund Bruggmann, qui termina au septième rang.

Dans l'ensemble, l'Américain Jimmy Huega et les Français ont dominé cette épreuve dont les Autrichiens et les Allemands — ces derniers toutefois à un degré moindre — ont été les grands vaincus. Les Antrichiens, privés de Pepi Stiegler — absent — comme de Egon Zimmermann et de Karl Schranz — éliminés dans le géant — n'ont pu sauver l'honneur que grâce à Ernst Falch (8e).

A Garmisch-Partenkirchen, les 29es courses internationales de l'Arlberg-Kandahar se sont terminées par le slalom spécial macsulin, dont voici le classement :

1. Jimmy Heuga (E-U) 106" 50 ; 2. Léo Lacroix (Fr) 107" 06 ; 3. Guy Périllat (Fr) 107" 22 ; 4. Louis Jauffret (Fr) 107" 61 ; 5. Pierre Stamos (Fr) 108" 35 ; 6. Ludwig Leitner (Al), 109" 17 ; 7. Edmund Bruggmann (S) 109" 43 ; 8. Ernst Falch (Aut) 110" 02 ; 9. Georges Mauduit (F) 110" 46 ; 10. Heini Messner (Aut) 110" 67 ; 13. Dumeng Giovanoli (S) 113" 73 ; 15. Alby Pitteloud (S) 114" 75 ; puis : 23. Peter Rohr (S) 120" 28 ; 24. Jean-Daniel Daetwyler (S) 122" 94 ; 28. Robert Gruenenfelder (S) 122' 94 ; 27. Albert Feuz (S) 132" 34 ; 28. Hans von Allmen (S) 136" 52.

Vingt-neuf concurrents ont été disqualifiés ou ont abandonné. Parmi eux figurent les Autrichiens Gerhard Nenning, Adalbert Leitner, Stefan Sodat, Rudi Bocek, Sepp Staffler et Franz Diegruber, les Italiens Felice de Nicolo et Bruno Alberti et les Suisses Giareta Giovanoli, Kurt Schnyder Kurt Huggler, Régis Pitteloud et Stefan Kaelin.

VOICI LE CLASSEMENT DU COMBINE MASCULIN (SLALOM GEANT ET SLALOM SPECIAL)

1. Jimmy Huega (E-U) 1,95 p. ; 2. Léo Lacroix (Fr) 11,20 p. ; 3. Guy Périllat (Fr) 18,64 p. ; 4. Jean-Claude Killy (Fr) 22,78 p. ; 5. Ludwig Leitner (Al) 36,05 p. ; 6. Louis Jauffret (Fr) 37,34 p. ; 7. Edmund Bruggmann (S) 37,75 p. ; 8. Pierre Stamos (Fr) 42,52 p. ; 9. Georges Mauduit (Fr) 50,84 p. ; 10. Dumeng Giovanoli (S) 55,99 p. ; 16. Robert Gruenenfelder (S) 87,92 p. ; 17. Alby Pitteloud (S) 90,40 p. ; 23. Peter Rohr (S) 123,96 p. ; 24. Jean-Daniel Daetwyler (S) 135,12 p. ; 26. Albert Feuz (S) 178,84 p. ; 27. Hans von Allmen (S) 197,08 p.

Guy Périllat à la recherche de sa forme.

SLALOM GEANT

La performance de Killy ne doit pas faire oublier l'excellent comportement des Américains, plaçant deux des leurs dans les dix premiers avec Huega (2me) et Werner (7me). Ceux-ci ont démontré que les classements qu'ils avaient obtenus à Innsbruck n'étaient pas dus au hasard et qu'ils sont en passe de venir menacer les Européens sur leur propre terrain.

Parmi les performances à retenir, on peut souligner celles de l'Autrichien Gerhard Nenning, toujours aussi régulier dans cette discipline, et de Robert Grünenfelder, meilleur coureur helvétique. Mais il faut aussi accorder une mention particulière à l'exploit réalisé par un autre Suisse, Dumeng Giovanoli. Celui-ci, portant le dossard numéro 41, se classa finalement en 9me position, ce qui est remarquable. Très bonne prestation également d'Edmund Bruggmann qui retrouve petit à petit la condition qui lui permit de triompher à Hindelang et qui se classa 11me.

Voici le classement :

1. Jean-Claude Killy (Fr) 3' 01" 97 ; 2. Jim Huega (E-U) 3' 02" 53 ; 3. Gerhard Nenning (Aut) 3' 03" 29 ; 4. Léo Lacroix (Fr) 3' 04" 05 ; 5. Robert Grünenfelder (S) 3' 05" 22 ; 6. Guy Périllat (Fr) 3' 06" 04 ; 7. Bud Werner (E-U) 3' 06" 70 ; 8. François Bonlieu (Fr) 3' 07" 40 ; 9. Dumeng Giovanoli (S) 3' 07" 71 ; 10. Ludwig Leitner (Al) 3' 08" 10 ; 11. Edmund Bruggmann (S) 3' 08" 27 ; 19. Stefan Kaelin (S) 3' 11" 85 ; 26. Gian Reto Giovanoli (S) 3' 13" 59 ; 34. Alby Pitteloud (S) 3' 16" 41 ; 36. Kurt Schnyder (S) 3' 1755 25 ; 39. Kurt Huggler (S) 3' 18" 16 ; 43. Peter Rohr (S) 3' 19" 19 ; 44. Jean-Daniel Daetwyler (S) 3' 19" 24 ; 46. Hanspeter Rohr (S) 3' 19" 39 ; 53. Régis Pitteloud (S) 3' 20" 58 ; 54. Albert Feuz (S) 3' 21" 01 ; 58. Hans von Allmen (S) 3' 21" 94.

Slalom spécial féminin

Ce slalom spécial, dernière épreuve féminine de l'Arlberg-Kandahar, fut nettement dominée par l'Américaine Jean Saubert et la championne olympique Marielle Goitschel. En effet, au classement final, ces deux concurrentes devancent leurs adversaires de quatre secondes et plus.

La première manche vit le succès de Jean Saubert devant Marielle Goitschel, qui donna l'impression de ne pas prendre de risque, et l'Autrichienne Edith Zimmermann alors que la Française Christine Goitschel terminait quatrième. Derrière ces quatre skieuses, les écarts étaient déjà creusés et seules les Allemandes Barbi Henneberger et Heidi Biebl étaient parvenues à émerger du lot des autres concurrentes.

La seconde manche fut fertile en incidents. La Suissesse Ruth Adolf, première à prendre le départ, tombait et abandonnait perdant ainsi toutes ses chances pour le combiné après sa cinquième place de la veille dans le slalom géant. De son côté, sa sœur Marielle tenta le tout pour le tout. Elle fut créditée du meilleur temps (35"09). L'Autrichienne Edith Zimmermann fut plus malheureuse. Elle accrocha une porte et chuta. Ensuite, l'Américaine Jean Saubert, assurant sa course, prenait la seconde place avec une marge suffisante pour remporter le slalom. Une nouvelle fois, derrière ces skieuses, seules l'Allemande Barbi Henneberger et l'Italienne Pia Riva firent honneur à leur réputation cependant que Heidi Biebl, nerveuse abandonnait sur chute. Finalement, 17 concurrentes furent disqualifiées ou abandonnèrent.

Du côté suisse, à la suite des abandons de Ruth Adolf et de Françoise Gay, qui avaient été les meilleures dans le slalom géant, seules les jeunes Agnès Coquoz, Madeleine Felli et Marie-Paule Fellay restèrent en course. Elles se classèrent respectivement 13e, 17e et 21e, ce qui leur vaut de figurer parmi les 18 premières du combiné.

Voici le classement du slalom spécial féminin des 29es courses de l'Arlberg-Kandahar, qui se disputent à Garmisch :

1. Jean Saubert (E-U) 68"97 (32"98 35"99) ; 2. Marielle Goitschel (Fr) 69"59 (34"50, 35"09) ; 3. Barbi Henneberger (Al) 73"59 (35"30, 38"29) ; 4. Pia Riva (It) 75"60 (35"84, 39"76) ; 5. Nancy Greene (Can) 76"53 (36"70, 39"83) ; puis 13. Agnès Coquoz (S) 84"80 (40"71, 44"09) ; 17. Madeleine Felli (S) 88"25 (42"08, 46"17 ; 21. Marie-Paule Fellay (S) 93"42 (41"28, 52"14).

Ont été disqualifiées : Ruth Adolf et Françoise Gay (S), Christine Goitschel, Madeleine Bochatay et Catherine Cochaux (Fr), Edith Zimmermann, Brigitte Seiwald, Heidi Zimmermann et Elke Pucher (Aut), Heidi Biebl, Christa Prinzing, Traudl Walz et Gabi Rosskopf (Al), Nancy Holland (Can), Jan Hawthorn (GB), Magda Ankele (You) et Margo Walters (E-U).

Voici le classement du combiné féminin (slalom géant et slalom spécial):

1. Marielle Goitschel (Fr) 10,38 p. ; 2. Jean Saubert (E-U) 22,96 ; 3. Barbi Henneberger (Al) 58,26 ; 4. Giustina Demetz (It) 72,78 ; 5. Nancy Greene (Can) 74,20 ; 6. Pia Riva (It) 78,68 ; 7. Christine Terraillon (Fr) 88,06 ; 8. Traudl Eder (Aut) 102,69; 9. Joan Hannah (E-U) 119,58 ; 10. Edda Kainz (Aut) 125,20 ; puis : 14. Madeleine Felli (S) 182,38 ; 15. Agnès Coquoz (S) 206,10.

Montana - Crans - Genève - Servette 3-12

(0-4) (2-2) (1-6).

Patinoire de Montana. Glace bonne. Spectateurs : 800. Arbitres : MM. Aubort (Lausanne) et Michetti (Leysin).

MONTANA-CRANS : Perren : Bestenheider I - Durant : Taillens I : Balet - Glettig - Bestenheider II : Rochat - Troger - Taillens II.

GENEVE-SERVETTE : Ayer : Müller - A. Rondelli : Briffod - E. Rondelli : Sprecher - Rey - Lenoir : Kast - Henry - Joris : Giroud - Haeberli - Décombaz : Bächler.

Marqueurs : Giroud (3e 0-1), Briffod (6e 0-2), Briffod (12e 0-3), Descombaz (15e 0-4), Henry (21e 0-5), Giroud (37e 0-6), Troger (38e 1-6), R. Taillens (40e 2-6), Glettig (49e 3-6), Henry (52e 3-7), Sprecher (53e 3-8, Henry (55e 3-9), 59e 3-10 et 3-11), Giroud (60e 3-12).

Comme il fallait s'y attendre, le leader de la LNB, groupe occidental, n'eut aucune peine à enlever la victoire en se rendant à Montana pour y affronter une équipe locale, à la dérive depuis fort longtemps déjà. Contre une formation résignée mais tout de même courageuse, les Genevois se sont promenés, en se montrant bien gentils envers les hommes de l'entraîneur Mudry.

D'entrée, au premier tiers Genève-Servette s'assura le gain du match et l'issue de celui-ci ne fut jamais mis en doute. A un rythme régulier les Genevois scorèrent durant le premier tiers ainsi qu'au début du second. C'est ainsi qu'à la 37e minute de la rencontre Giroud inscrivait le 6e but pour les visiteurs alors que les Valaisans n'étaient pas encore parvenus à sauver l'honneur.

Après cette demi-douzaine, les prétendants à la LNA se relachèrent quelque peu et Montana-Crans parvint à marquer à trois reprises : le score passait donc de 0-6 à 3-6 à la 49e minute de la rencontre. Piqués au vif par cette remontée locale, les visiteurs effectuèrent une fin de match à une allure un peu plus accélérée, sans s'épuiser outre mesure. L'effet ne se fit pas attendre et le résultat changea passablement de physionomie durant les 10 dernières minutes puisque de 3-6 l'on atteignit finalement un 3-12 qui se passe de larges commentaires.

Du côté valaisan l'ardeur à la lutte était à l'ordre du jour mais contre un Genève-Servette l'on ne pouvait exiger plus de l'actuel Montana-Crans.

Quant aux visiteurs, qui ont axé toute leur saison sur l'ascension en LNA, ils paraissent quelque peu désorganisés sans Fritz Naef, remplacé par Lenoir. L'équipe aura besoin de toute vigueur pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé. Elle a de fortes chances d'y parvenir.

Clz

Forward-Morges - Salvan 8-3

(2-0 1-2 5-1)

Le HC Salvan s'est rendu samedi à Morges pour y disputer le match de finales pour la promotion en première ligue. Nos représentants se sont magnifiquement défendus jusqu'à 12 minutes de la fin puisqu'à ce moment le score n'était que de 3-2 pour les locaux et que seule une noire malchance avait privé à plusieurs reprises les visiteurs d'une égalisation amplement méritée. Peu avant le changement de camp, au 3e tiers, alors que les Salvannins, profitant d'une expulsion d'un joueur local, assiégeaient les buts Morgiens, ceux-ci réussirent une rupture par leur ailier droit et portèrent le score à 4-2, ce but coupa les jambes des visiteurs qui se désunirent totalement et s'inclinèrent alors sur un score très sévère.

Buts pour Salvan : Décaillet, Chattron, Revaz.

JB

Sports universitaires

A Spindlermuehle, les Jeux universitaires d'hiver se sont poursuivis par le concours de saut comptant pour le combiné nordique. Le Soviétique Viaceslav Driagine a remporté la médaille d'or devant le Tchécoslovaque Oleksak et le Japonais Fujisawa, qui enleva l'épreuve de saut avec des bonds de 60,5 et 61,5 m.

Voici le classement du combiné :

1. Viaceslav Driagine (URSS), 472,83 p. - 2. Stefan Oleksak (Tch), 470,42 - 3. Takashi Fujisawa (Jap), 447,93 - 4. Jozef Lupiezowiec (Pol), 444,83 - 5. Jindrich Fabian (Tch), 435,36 - 6. Tanaka (Jap), 422,02 - 7. Krysanov (URSS), 420,84 - 8. Lasak (Pol), 419,06 - 9. Wojna (Pol), 414,70 - 10. Nosov (URSS), 412,41 - Puis : 14 Hans-Kurt Hauswirth (S), 327,63.

PATINAGE ARTISTIQUE

Voici le classement final du patinage artistique dames :

1. Miwa Fukuhara (Jap) chiffre de place 9-937,7 p. - 2. Juenko Ueno (Jap) 9-936,2 - 3. Helli Sengstschmid (Aut) 12-928,3 - 4. Alena Zaleska (Tch) 21-874,2 - 5. Tamara Bratus (URSS) 28-858,7.

Classement final de la danse :

1. Gyorgi Korda-Paul Vasarhelyi (Hon) 7-170 - 2. Jutta Peters-Wolfang Kunz (Al) 8-167 - 3. Irena Spatenkova-Michael Jiranek (Tch) 15-156,5 - 4. Tatania Jicinska - Franc Obergries (Tch) 20-151,3.

Skoblikova championne du monde

PATINAGE DE VITESSE

Moins de trois semaines après avoir triomphé dans les quatre épreuves inscrites au programme olympique, l'institutrice soviétique Lidia Skoblikova a remporté le titre de championne du monde sans connaître la défaite. En effet, la patineuse russe a enlevé les quatre courses comptant pour l'attribution de la couronne mondiale.

Au cours de la seconde journée de à Kristineham, en Suède, Lidia Skoblikova s'est imposée sur 1 000 et 3 000 mètres dans les temps respectifs de 1' 34" 9 et de 5' 11" 4. Ses plus dangereuses adversaires furent ses compatriotes Inga Voronina et Tamara Rylova, qui se sont classées seconde et troisième. Seule la Finlandaise Kaija Mustonen a réussi à s'intercaler entre les représentantes soviétiques en prenant la quatrième place devant Irina Yegorova.

Voici les résultats :

1 000 m. : 1. Lidia Skoblikova (URSS), 1' 34" 9 ; 2. Inga Voronina (URSS) 1' 35" 5 ; 3. Tamara Rylova (URSS) 1' 36" 4 ; 4. Song Soon Kim (Corée du Nord) 1' 37" 5 ; 5. Kaija Mustonen (Fin) 1' 37" 8.

3 000 m. : 1. Lidia Skoblikova (URSS) 5' 11" 4 ; 2. Inga Voronina (URSS) 5' 12" 3 ; 3. Valentina Stenina (URSS) 5' 14" 4 ; 4. Song Soo Kim (Corée du Nord) 5' 19" 6 ; 5. Pil Hwa Han (Corée du Nord) 5' 20" 2.

Classement final : 1. Lidia Skoblikova (URSS) 194,450 p., championne du monde ; 2. Inga Voronina (URSS) 196,733 p. ; 3. Tamara Rylova (URSS) 198,517 p. ; 4. Kaija Mustonen (Fin), 199,750 p. ; 5. Irina Yegorova (URSS) 200,300 p.

Assemblée cantonale des sous-associations et des présidents de sociétés de gymnastique

Réunis en assemblée cantonale annuelle, les sous-associations et les présidents de société de gymnastique se sont retrouvés dans le camotzet du Buffet de la gare à Sion, samedi après-midi dès 14 h. Les délégués des sous-associations de gymnastique siégèrent avant l'assemblée des présidents. Très bien dirigés par M. Jean Meizoz, président cantonal de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique, les débats se déroulèrent dans une ambiance agréable. Chacun des délégués fit part, au comité cantonal, des problèmes qui se posent chaque année au sein de leur association. Le plus important est sans doute celui de la jeunesse, qui est de moins en moins attirée par la gymnastique, base de tous les sports, mais malheureusement mal connu. Pour clore ces débats, le dévoué président de la SFG « Jeunes » de Sion, M. Paul Proz, présenta un aperçu succint des travaux qui avaient été et qui sont faits, en vue de l'organisation de la Fête romande de Gymnastique qui se déroulera à Sion en 1965. Chacun put apprécier le travail accompli et il est certain, au vu de l'exposé de M. Proz, que cette manifestation remportera le succès qu'elle mérite.

Dès 16 h. les présidents de section de gymnastique, au nombre d'une trentaine, se joignirent aux délégués, sous la présidence de M. Meizoz de Vernayaz. Celui-ci passa en revue les divers points à l'ordre du jour, qui furent adoptés après que diverses questions eussent été mises au point. M. A. Juilland, chef cantonal de l'I. P., dans un très vivant exposé, souligna tous les bienfaits que l'I. P. peut apporter à la cause de la gymnastique. Il s'étonna du peu d'empressement de certaines sections à répondre à son appel, alors que toutes les possibilités leur sont accordées et formula les vœux, comme chaque année, d'une plus grande participation aux cours J. P.

Divers objets furent encore discutés, concernant pour beaucoup des questions internes et M. Meizoz leva la séance à 17 h. 45 en souhaitant que chaque section fasse le maximum pour le plus grand bien de la gymnastique valaisanne.

Le chocolat exclusif

un délice préparé avec le lait de nos alpages et dont chaque tablette contient 24 noisettes entières, rôties et dragéifiées. Goûtez dès aujourd'hui ce chocolat exclusif!

avec bon image

Chocolat Tobler

TOBLER
24

ADMINISTRATION PRIVEE DE LA PLACE DE SION

cherche

employée de bureau

Entrée en fonction à convenir.

Caisse de retraite.

Bons gages.

Faire offres écrites détaillées sous chiffre P 50162 à Publicitas Sion

BANQUE ROMANDE

Les actionnaires de la **BANQUE ROMANDE** sont convoqués au siège social, 8, boulevard du Théâtre à Genève, le

mardi 3 mars 1964, à 15 heures, en

assemblée générale ordinaire

(ouverture de la liste de présence à 14 h. 30)

L'ordre du jour comporte :

1. Rapport du Conseil d'administration.
3. Rapport de l'organe de contrôle.
3. Discussion et approbation des comptes au 31 décembre 1963 et des rapports et propositions de l'administration et de l'organe de contrôle ; décharges subséquentes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers et propositions individuelles.

Conformément à l'article 696 du CO et à l'article 11 des statuts de la société, le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport des contrôleurs, le rapport de gestion, les propositions concernant l'emploi du bénéfice net seront à la disposition des actionnaires dès le 20 février 1964 au siège de la société.

Les titulaires d'actions au porteur, désireux d'assister à cette assemblée ou de s'y faire représenter, sont invités à déposer leurs titres ou un certificat de dépôt en banque, au siège social, 8, boulevard du Théâtre, jusqu'au samedi 29 février 1964, à 12 heures, au plus tard.

* * *

Le Conseil d'administration propose à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 3 mars 1964 la distribution d'un dividende de :

8 % aux actions au porteur
7 % aux actions nominatives.

P 1007 X

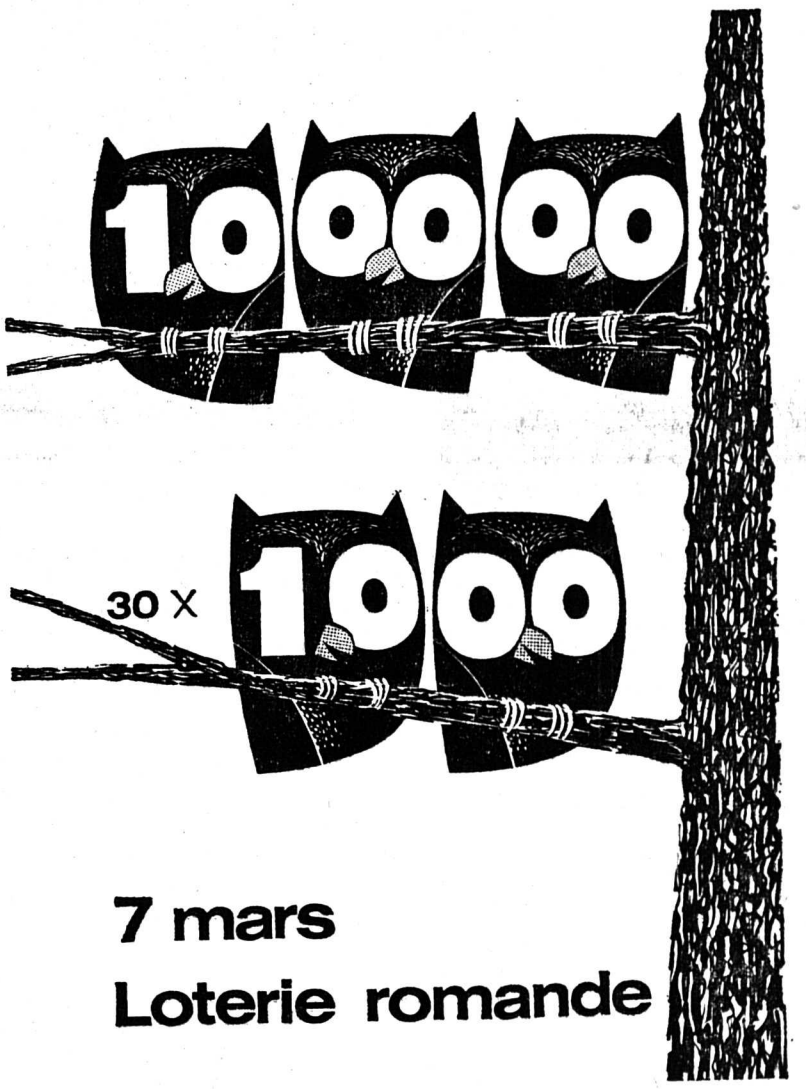

SION LA PLANTA
Ch. Post. II c 1800

POURQUOI UN LIVRET D'EPARGNE?

AVANTAGE NO.5 V

En 1961 déjà, la Banque Populaire Suisse a introduit le système pratique Banque-Poste. Chacun peut maintenant, en dehors des heures de caisse, verser à un guichet postal quelconque, ses économies sur un livret d'épargne. La banque met à disposition toutes les formules nécessaires préparée d'avance, de sorte que les versements et les retraits sont devenus extrêmement simples.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Aloïs Kælin champion suisse des 30 km.

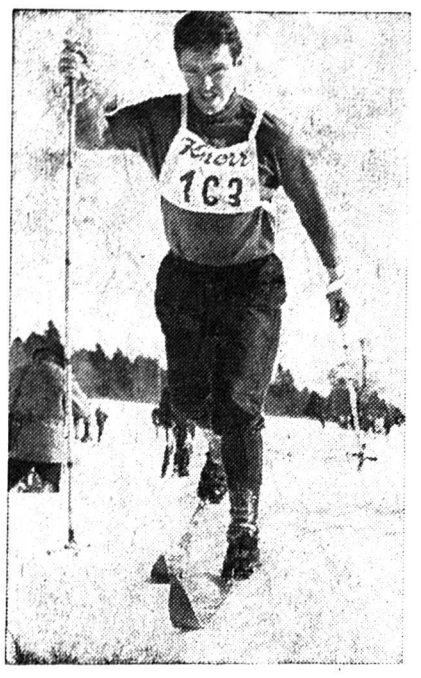

Aloys Kaelin

Aloïs Kaelin, le meilleur fondeur helvétique du moment, champion suisse du combiné nordique et vainqueur du fond combiné des Jeux olympiques d'Innsbruck, a brillamment remporté le titre de champion suisse des 30 km., qui s'est disputé Prés d'Orvin.

C'est grâce à la chance et à la bonne volonté des membres du Ski-Club Bienne et d'écoliers de la région qu'une piste passable put être préparée à temps. Ni à Bienne, ni à Macolin, la neige était suffisante pour mettre sur pied cette épreuve et le tracé de réserve aménagé Prés d'Orvin était également insuffisant. A la dernière minute, les organisateurs découvrirent une langue de terrain enneigé sur une centaine de mètres de largeur et ils purent préparer une piste de 10 km. à parcourir trois fois.

Les problèmes de fartage furent difficiles à résoudre pour les concurrents qui avaient été amenés à pied d'œuvre en car, car une partie de la piste était fortement exposée au soleil alors que le reste était complètement à l'ombre.

Aloïs Kaelin, le typographe d'Einsiedeln, tenant du titre, a enlevé la course de haute lutte. En tête de bout en bout, le Schwyzois disposait de réserves suffisantes pour décramponner définitivement ses adversaires dans les derniers 10 kilomètres. A l'issue du premier tour (10 km.), Aloïs Kaelin était en tête avec 10 secondes d'avance sur Konrad Hischier et 1' 08" sur Michel Rey et Franz Kaelin. Après 20 km. de course, les écarts étaient encore relativement peu importants. Kaelin était toujours en tête devant Konrad Hischier à 35 secondes, Denis Mast à 2 minutes, Michel Rey à 2' 05" et Alphonse Beaume à 2' 50". Remarquablement frais, Aloïs Kaelin augmentait encore son avance lors du dernier tour pour terminer en grand vainqueur.

Parmi les favoris, un seul fut forcé à l'abandon. En effet, Hans Amman, champion suisse des 15 km., heurta un sapin après 2 km. de course seulement et il abandonna peu après ayant de la peine à respirer.

Voici les résultats :

Elite : 1. Aloïs Kaelin (Einsiedeln) 1 h. 39' 12"3; 2. Konrad Hischier (Obergom) 1 h. 40' 33"4 ; 3. Denis Mast (Les Cernets) 1 h. 41' 39"5 ; 4. Michel Rey (Les Cernets) 1 h. 41' 51" ; 5. Alphonse Beaume (La Brévine) 1 h. 43' 16" ; puis 10. Roland Boillat (Leukerbad) 1 h. 48' 37".

Séniors I : 1. André Arnoux (La Brévine) 1 h. 46' 45" ; 2. Jakob Rietmann (Coire) 1 h. 48' 04" ; 3. Gregor Hischier (Obergoms) 1 h. 48' 25".

Séniors II : Raymond Jordan (Monthey) 1 h. 49' 02" ; 2. Karl Hischier (Grimsel) 1 h. 50' 26".

Séniors III : 1. Benoit Baruselli (Saignelégier) 1 h. 58' 31".

Séniors IV : 1. Arthur Kreuzer (Obergoms) 2 h. 07' 04".

Konrad Hischier

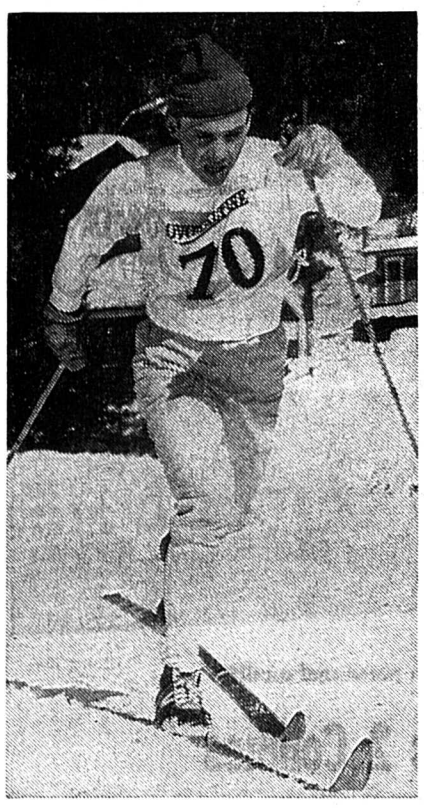

Denis Mast

Courses italiennes

Voici quelles seront les equipes suisses qui participeront aux courses italiennes IA des 22 et 23 février prochain :

A Sportinia : Thérèse Obrecht, Madeleine Wuilloud, Madeleine Felli, Silvia Zimmermann et Ruth Leuthard.

A Sestrière : Georg Grünenfelder, Dumeng Giovanoli, Joos Minsch, Willy Favre et Jean-Daniel Daetwyler.

Discussions autour du Kandahar

La question d'une modification du calendrier du « Kandahar », qui se dispute traditionnellement en mars — il a eu lieu exceptionnellement cette année en février en raison de la proximité de Garmisch et d'Innsbruck et afin de diminuer les frais de déplacement des équipes — a été étudiée à Garmisch-Partenkirchen par les membres du comité directeur de l'Arlberg-Kandahar, présidé par Sir Arnold Lunn (GB).

La tendance, notamment défendue par les Suisses, serait d'avancer l'organisation du Kandahar, qui compte parmi les classiques, à la dernière semaine de janvier, et l'affaire doit être tranchée lors de la réunion des représentants des pays alpins.

Les arguments avancés sont qu'il est difficile d'organiser une épreuve de descente valable en mars (car le Kandahar se dispute selon l'ancienne formule du combiné alpin descente-slalom spécial). Mais la date proposée — aux alentours du 20 janvier — se heurte avec celles de Wengen, Kitzbuehel et Megève Aussi cette suggestion a entraîné un raidissement des représentants français et italiens et aussi celui de la F.I.S. M. Marc Hodler, président de la Fédération internationale, a déclaré à ce sujet : « Nous sommes opposés à une telle modification du calendrier tendant à ramener le Kandahar au début de saison. Nous estimons qu'il existe suffisamment de « trous » dans le programme de février, en particulier à la fin de ce mois, pour y inclure le Kandahar. De toute manière, nous défendrons les grandes classiques que sont les épreuves de Wengen, Kitzbuehel et Megève »

Water-Polo : succès montheysan

Hier avait lieu, dans la ville fédérale, le 1er tour de championnat suisse d'hiver du groupe ouest au cours duquel les trétons montheysans ont pris une sérieuse option sur le titre de ce groupe avant le 2me tour qui aura lieu le 5 avril dans la même piscine couverte. Ils ont en effet battu successivement les Red-Fisch de NE par 11 à 2, Léman Natation de Lausanne par 10-3 et Polo-club de Berne par 9-8. Seul ce dernier match leur occasionna des difficultés et grâce à cette victoire remportée dans les dernières minutes d'un match très serré, Monthey a pris nettement la tête du classement que voici :

1. Monthey	3	6	30-13
2. Berne	3	3	24-17
3. Léman	3	3	17-20
4. Red-Fisch	3	0	8-27

A cette occasion Monthey alignait pour la première fois ses 2 nouvelles acquisitions, l'international junior Max Heidelberger (21 ans, de Soleure, et Eugène Ferland (hongrois, 31 ans, de Vevey natation) 2 joueurs qui firent bonne figure et seront de précieux renforts pour la prochaine saison en LNA.

A leur côté jouaient en outre Kaesli, Bussien, Turin, Dialeste, Granjean, Gremaud, Bianchi, Sauer, Coderay.

Jec.

Martigny (jun) - Leukergrund (jun) 5-4

(3-1 0-0 2-3)

MARTIGNY : Jacquérioz ; Piola, Malet ; Grand, Délez ; Puippe, Romagnoli, Pillet P.-A. ; Baumann, Pillet R., Bernasconi.

LEUKERGRUND : Inderkummen ; Mathieu I., Wyssen ; Mathieu II, Reichty ; Tscherry, Schmidt ; Mathieu III, Lötscher, Zenhäusern, Locher I, Schmidt ; Locher II.

Arbitre : A. Rombaldi, excellent.

Pénalisations : 5 fois 2' pour Martigny ; 5 fois 2' plus 1 fois 10' pour Leukergrund.

Hier, nous avons assisté à un match très difficile par le fait que les accrochages et débuts de bagarres furent à l'honneur.

Cela rendit la tâche très ardue à l'arbitre Rombaldi qui seul réussit à maintenir les esprits. On se demande d'ailleurs pourquoi lors d'une rencontre ce cette importance, la ligue n'arrive pas à fournir le nombre d'arbiters requis, surtout en ce week-end peu chargé et pour un match disputé le matin ?

Cette défection n'eut heureusement aucune influence sur le score qui donna l'avantage aux locaux.

Toutefois, le match fut pitoyable en ce sens que le sport fut complètement oublié au profit du résultat qui, semble-t-il, devait justifier les moyens.

Aussi la partie ressembla plutôt à du catch et l'on assista à la fin du match à une bagarre générale. Vraiment, peut-on compter un jour sur « cette relève » ?

PG.

Dixièmes championnats romands de ski PTT

C'est au Chables-Bruson que se sont disputés, samedi et dimanche, les 10mes Championnats romands de ski PTT. Plus de 70 employées et employés de notre régie fédérale, venus de toute la Suisse romande ainsi que des invités de Grenoble, ont disputé ce concours qui, malgré les conditions d'enneigement peu favorables, a remporté un franc succès. Le comité d'organisation, présidé par le dynamique buraliste postal de Chables, M. Morand, a réussi, malgré le peu de neige, à garantir un déroulement tout à fait régulier des épreuves. C'est ainsi que la course de fond, qui devait se disputer à Chables, a été déplacée à Bonatiesse sur Fionnay et que la descente de dimanche a été remplacée par un slalom géant. Ces petites difficultés n'empêchèrent pas un excellent esprit de régner tout au long de ces deux journées, durant lesquelles de très bonnes performances ont été enregistrées

Au cours du banquet officiel de dimanche, M. le conseiller d'Etat Gard apporta le salut du gouvernement puis le vice-président de la commune de Bagnes, M. Deslarzes, ainsi que les représentants des associations professionnelles exprimèrent aussi leur plaisir à assister à une aussi sympathique épreuve.

Voici le classement :

FOND JUNIORS 9 km. : 1. Levrat Félix, FG ; 2. Joris Raymond, Verbier.

SENIORS I 12 km. : 1. Yersin Roger ; 2. Morisod Armand, GE.

SENIORS II : Yerli Manuel, Bulle ; Borlotz André.

SENIORS III : Favre Amédée, Leysin.

COMBINE 2 :
Dames : 1. Lanz Ursula ; 2. Ruchet Micheline.

Juniors : 1. Vaudroz René ; 2. Roux Jacques ; 3. Moris Raymond.

Seniors I : 1. Constantin Jacques, Sion ; 2. Mouzoz Armand ; 3. Hiroz François ; 4. Blatti Michel ; 5. Henchoz Michel.
Seniors II : 1. Dougout Alphonse ; 2. Yerli Samuel ; 3. Chablot Edmond.
Seniors III : 1. Fresard Abel ; 2. Favre Amédée.
Invités : 1. Pantet René ; 2. Serge André ; 3. Girardin Marcel.

COMBINE 3 :
Juniors : 1. Vaudroz René ; 2. Joris Raymond.
Seniors I : 1. Yersin Roger ; 2. Morisod Armand ; 3. Constantin J.
Seniors II : Yerli Samuel.
Seniors III : Favre Amédée.

JB

CYCLISME

Tour de Romandie

Voici le parcours probable de la 18me édition du Tour de Romandie, qui aura lieu du 7 au 10 mai prochain :

7 mai : Genève-Ovronnaz ; 8 mai: Riddes-Lausanne ; 9 mai : Lausanne-Le Locle en ligne et course individuelle contre la montre sur le tracé Le Locle-La Brévine-Le Locle ; 10 mai : Le Locle-Genève.

Nouveau record du monde de vol à ski

Devant 40 000 spectateurs, qui s'étaient amassés au bas du tremplin géant d'Oberstdorf, l'Italien Nilo Zandanel a établi un nouveau record du monde vol à ski avec un bond prodigieux de 144 m. L'ancien record avait été établi la veille par le Tchèque Motejlek avec 142 m. C'est en tant que deuxième ouvreur, donc en dehors du concours proprement dit, que Zandanel a réussi son exploit. Ce fut là vraiment un saut exceptionnel, car par la suite, dans la troisième épreuve des concours de vol à ski d'Oberstdorf, très peu de concurrents devaient dépasser les 130 m

En remportant le troisième concours, comme il l'avait fait pour les deux précédents, le Suédois Kjell Sjoeberg a enlevé de haute lutte la première place du classement général devant le Finlandais Lukkariniemi et les Italiens Zandanel et Aimoni.

Voici les résultats :

1. Kjell Sjoeberg (Su) 224,7 p. (120, 134) ; 2. Lukkariniemi (Fin) 220,1 (124, 127) ; 3. Happle (Al) 216,9 (131, 124) ; 4. Zandanel (It) 214,4 (121, 125) ; 5. Elimää (Su) 211,7 (119, 130) ; 6. Hubac (Tch) 211,4 (124, 124); 7. Golser (Aut) 210,2 ; 8. Aimoni (It) 208 ; 9. Norberg (Su) 202,6 ; 10. Mueller (Aut) 201,8.

Classement général (deux épreuves) : 1. Sjoeberg, 459,7 ; 2. Lukkariniemi, 433 ; 3. Zandanel, Aimoni et Golser 310,1 ; 6. Motejlek (418,5).

Petites nouvelles sportives

NATATION

Nouveau record du monde

Au cours d'une tentative solitaire effectuée à Sydney, le jeune Australien Ian O'Brien, âgé de 16 ans, a établi un nouveau record du monde du 110 yards brasse en 1' 08" 5. e précédent record était détenu par l'Américain Chet Jastremski avec 1' 09" 6 depuis le mois d'août 1961.

CYCLISME

Demi-fond à Berlin en trois manches de 25 km. : 1. Paul Depaepe (Be) 74 km. 960 ; 2. Horst Staudacher (Al) 74 km. 594 ; 3. Karl-Heinz Marsell (Al) 74 km. 330 ; 4. Noppie Koch (Hol) 74 km. 080 ; 5. Fritz Gallati (S) 73 km. 810. Vitesse : 1. Werner Potzerheim (Al) 8 p. ; 2. Jan Derksen (Hol) 7 p. ; 3. Léo Sterckx (Be) 7 p.

SKI

Après une ultime entrevue avec le président du Ski-Club Linz, Pepi Stiegler, vainqueur du slalom spécial des Jeux oylmpiques, a décidé de rester amateur et de se consacrer à son école de ski de Zetterfeld (Tyrol). Pepi Stiegler est un candidat sérieux au poste d'entraîneur de l'équipe nationale masculine qui deviendra sans doute vacant au cours de l'année. L'actuel entraîneur, Ernst Oberaigner, a, en effet, manifesté le désir de se retirer.

TENNIS

Le comité exécutif de la Fédération américaine a décidé de demander au CIO de réintroduire le tennis dans le programme des Jeux olympiques 1968, à Mexico. Depuis 1924, à Paris, le tennis avait été supprimé des Jeux olympiques.

PATINAGE DE VITESSE

Voici les résultats des championnats zuricois de longues distances :

Cat. A, 5 000 m. : 1. Peter Büttner, 8' 42" 8 (record de la piste du Dolder).
Cat. B, 3 000 m. : 1. Karel van der West (Zurich) 5' 31" 9 ; 2. Thomas (Zurich) 5' 32" 7.

BOBSLEIGH

La saison de bob de Saint-Moritz s'est terminée durant le week-end par le championnat d'Europe juniors de bob à deux. Parmi les onze équipes engagées, les Italiens de Zordo - de Lorenzo dominèrent nettement leurs adversaires, creusant un écart de plus de deux secondes sur les seconds, les Suises Caviezel - Canova.

Voici les résultats :

1. Nicolo de Zordo - Italo de Lorenzo (It) 2' 41" 97 ; 2. John Caviezel - Silvio Canova (S) 2' 43" 22 ; 3. Thurnthaler - Gruber (Aut) 2' 43" 29 ; 4. Ruff - Baudrazel (Al) 2' 43" 46 ; 5. Blattmann - Meier (Al) 2' 44" 47 ; 6. Holloway - Evelyn (GB) 2' 44" 61.

De nouveaux champions du « Sport Blanc »

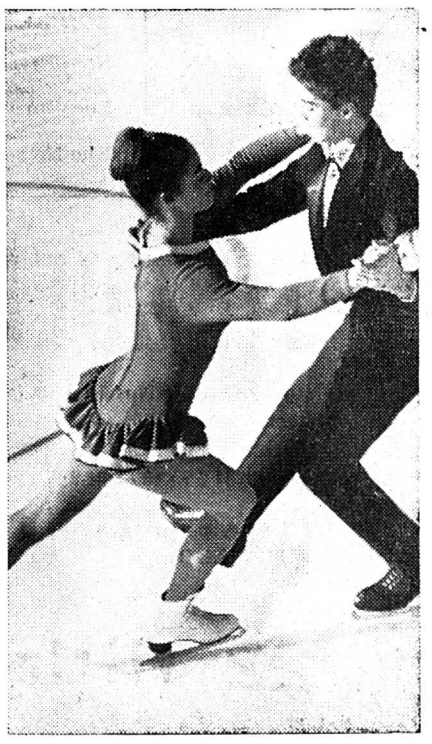

Le couple bâlois Mona et Peter Szabo a gagné à Davos le championnat suisse de danse sur glace. La photo montre les vainqueurs en pleine action à Davos.

Meubles à crédit

SANS

réserve de propriété

PAYABLES EN 42 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer. (sel. disp. ad hoc)

Pour maladies, accidents, service militaire, etc. de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 855.—
A crédit Fr. 1011.— Acompte Fr. 171.— et 42 mois à **20.-**

SALLE A MANGER 6 pièces dès Fr. 658.—
A crédit Fr. 762.— Acompte Fr. 132.— et 42 mois à **15.-**

SALON 3 pièces + 1 table dès Fr. 270.—
A crédit Fr. 307.— Acompte Fr. 55.— et 36 mois à **7.-**

STUDIO COMPLET 15 pièces dès Fr. 1.768.–
A crédit Fr. 2076.— Acompte Fr. 354.— et 42 mois à **41.-**

SALLE A MANGER TEAK 6 pièces dès Fr. 1.188.—
A crédit Fr. 1414.— Acompte Fr. 238.— et 42 mois à **28.-**

SALON-LIT 3 pièces dès Fr. 635.–
A crédit Fr. 757.— Acompte Fr. 127.— et 42 mois à **15.-**

CHAMBRE A COUCHER « LUX » dès Fr. 1.575.–
A crédit Fr. 1.839.— Acompte Fr. 327.— et 42 mois à **36.-**

1 PIECE ET CUISINE dès Fr. 2.277.—
A crédit Fr. 2681.— Acompte Fr. 455.— et 42 mois à **53.-**

2 PIECES ET CUISINE dès Fr. 2.711.—
A crédit Fr. 3188.— Acompte Fr. 542.— et 42 mois à **63.-**

3 PIECES ET CUISINE dès Fr. 3.119.—
A crédit Fr. 3648.— Acompte Fr. 624.— et 42 mois à **72.-**

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR !!

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON pour DOCUMENTATION GRATUITE
Nom/Prénom :
Localité :
Rue/No :

TINGUELY AMEUBLEMENTS BULLE

Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie de ville
direction Fribourg
Tél (029) 2 75 18 / 2 81 29

GRAND PARC A VOITURES
PETIT ZOO

EUROPE MEUBLES

22 vitrines d'exposition permanente

P 13-22 B

Triumph

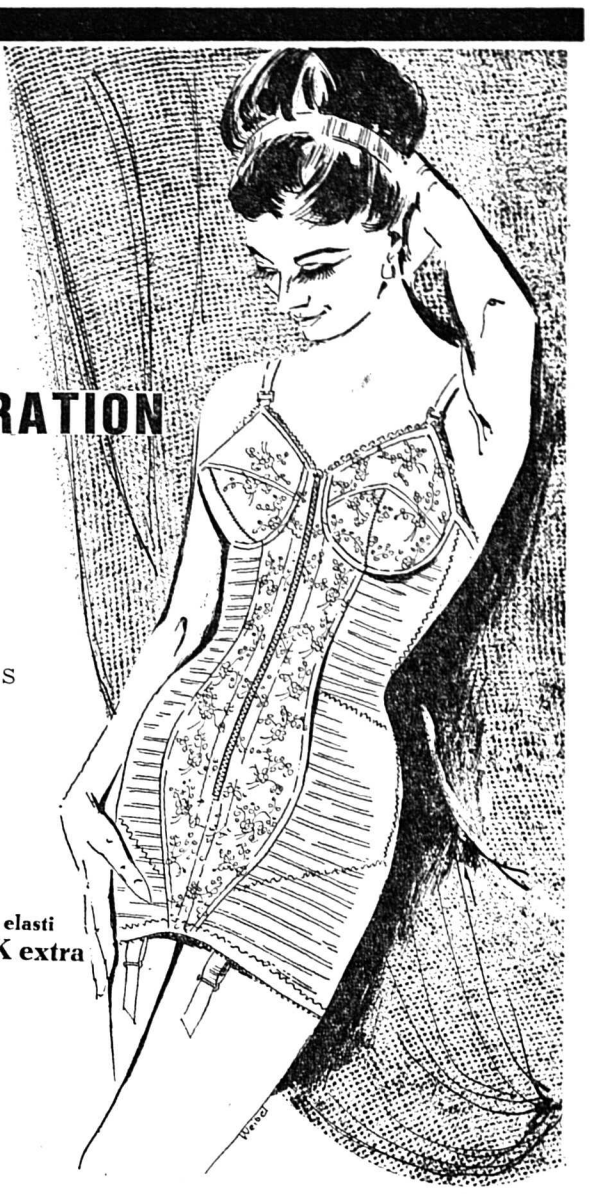

DEMONSTRATION

mardi 18 février
et
mercredi 19 février
la conseillère
Triumph sera à
votre disposition
à notre rayon
corsets

P 61 S

elasti
VK extra

KUCHLER-PELLET

Aux Galeries du Midi Sion

Dans ses nouveaux locaux et à l'aide de son **personnel qualifié**

le Garage des 2 Collines

A. FRASS — SION

Tél. (027) 2 14 91

assure un Service et Entretien impeccables de tous véhicules.

P 367 S

FACIT PLENTO — le duplicateur de la plus haute qualité

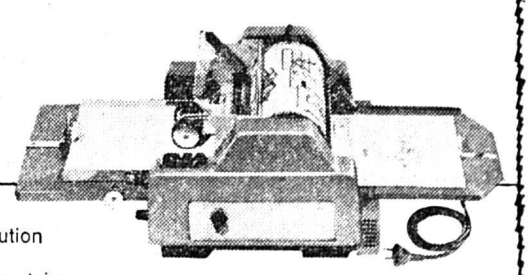

Différents modèles — de l'exécution simple à main au duplicateur électrique avec plieuse supplémentaire. Demandez-nous une démonstration, sans engagement.

FACIT

F 446/F

BUREAU „88" SA

Rue des Remparts — SION — Téléphone (027) 2 37 73

SION - VEVEY 5-2

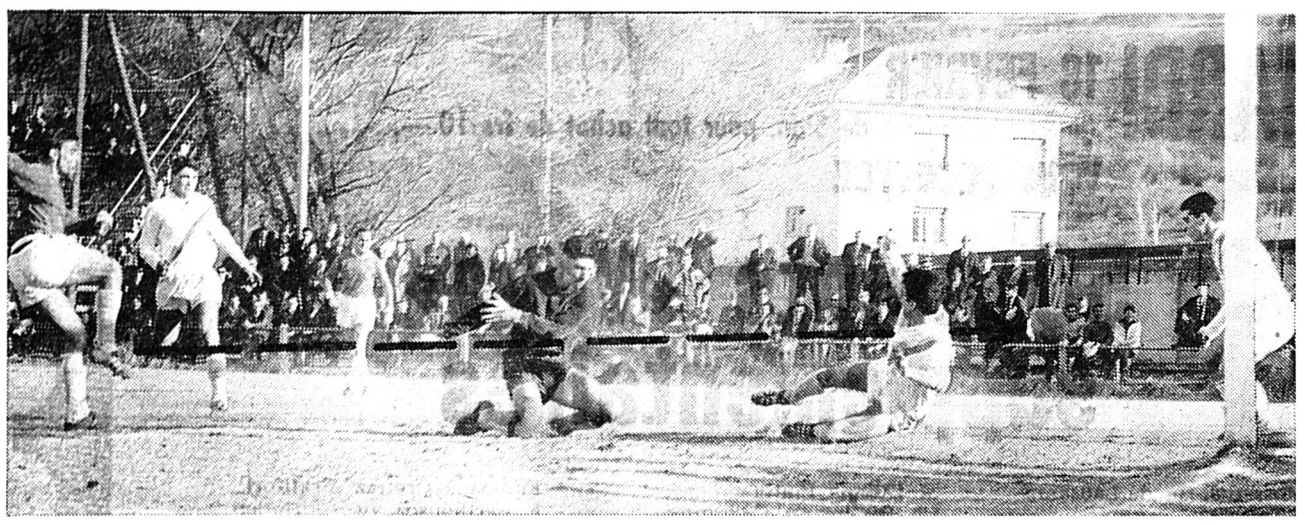

Georgy s'y est pris à deux fois pour marquer le 5me but : après un tir sur le poteau, la balle est revenue en jeu et alors que le gardien veveysan est encore à terre, un arrière a couvert ses buts. Georgy a repris la balle de volée et la loge dans les buts vaudois tandis qu'un arrière adverse tente vainement de s'opposer à son action.
(Photo Schmid)

Parc des Sports de Sion. Spectateurs : 400. Arbitre : M. Baumberger, de Lausanne.

SION : Barlie ; Jungo, Walker, Germanier, Pillon ; Goelz, Mantula ; Sixt, Gasser, Georgy, Quentin.

En seconde mi-temps, Grand prit la place de Barlie, Héritier celle de Walker, Troger celle de Sixt et ce dernier se replia au demi à la place de l'entraîneur Mantula.

VEVEY : Pasquini ; Calanchini, Dupont, Défago ; Sandoz, Dvornic, Liechti ; Cavelty, Amez-Droz, Berset, Duchoud.

A la 60me minute, Berset, blessé, cède sa place à Cérutti (gardien remplaçant !) seul homme disponible des visiteurs.

BUTS : 23e, Amez-Droz (centre latéral de Cavelty) 0-1 ; 33e, Georgy (passes de Goelz et Mantula) 1-1 ; 37e, auto-goal de Calanchini (sur tir de Georgy) 2-1 ; 46e, Georgy (sur renvoi du gardien, après un centre de Gasser) 3-1 ; 59e, Georgy sur pénalty (faute de Calanchini sur Gasser) 4-1 ; 72e, Georgy (conclusion d'une descente à trois : Gasser - Quetin - Georgy, amorcée par Germanier) 5-1 ; 77e, Sandoz (tir violent des 20 mètres) 5-2.

COMMENTAIRES :

A une semaine de la rencontre Lausanne - Sion à la Pontaise, ce match amical revêtait un caractère important pour le FC Sion. Joueurs et entraîneur sédunois sont conscients de l'important effort qui leur sera demandé prochainement pour redresser la situation et c'est dans ce sens qu'ils ont abordé les rencontres de la Coupe romande et ce dernier match amical. Le bilan, à la veille de la reprise du second tour, paraît nettement positif et l'on peut espérer que le FC Sion se défendra vaillamment par la suite.

Le résultat de la rencontre qui opposait le FC Sion au Vevey-Sports ne signifie pas grand-chose car, d'une part, les visiteurs qui occupent le bas du classement de la LNB n'ont pas donné une réplique suffisamment corsée aux hommes de Mantula et, d'autre part, ce 5-2 ne traduit qu'imparfaitement les occasions de buts et la domination sédunoises.

Reconnaissons toutefois que si les hommes de l'entraîneur Rouiller ne sont pas des « foudres de guerre », ils pratiquent cependant un excellent football qui, en l'occurrence, servit parfaitement le but recherché par Mantula.

C'est ainsi que les Sédunois ont pu développer normalement leur jeu, sous une chaleur inhabituelle qui eut également ses effets en seconde mi-temps. Après 7 minutes de jeu, le FC Sion aurait dû concrétiser à 3 reprises déjà (1 fois par Sixt et 2 fois par Georgy).

Ceci est en quelque sorte le reflet de cette rencontre qui, pour les Sédunois, pourrait s'intituler : « Les occasions manquées ».

La machine valaisanne paraît au point dans le secteur de la construction, de l'anticipation et surtout dans l'art des débordements par les ailes.

Ces derniers, en majeure partie très bien réussis, n'eurent pas toujours l'aboutissement espéré et la principale lacune fut constituée par le manque de conclusion sur de très beaux centres en retrait.

De nombreuses occasions de buts (parfois faciles) furent malheureusement sacrifiées par précipitation ou par manque de concentration.

En général, le FC Sion a laissé une bonne impression et nous sommes persuadés qu'il pourra opposer une réplique plus que valable dimanche prochain à la Pontaise face à Lausanne.

Gala de patinage artistique à Lens

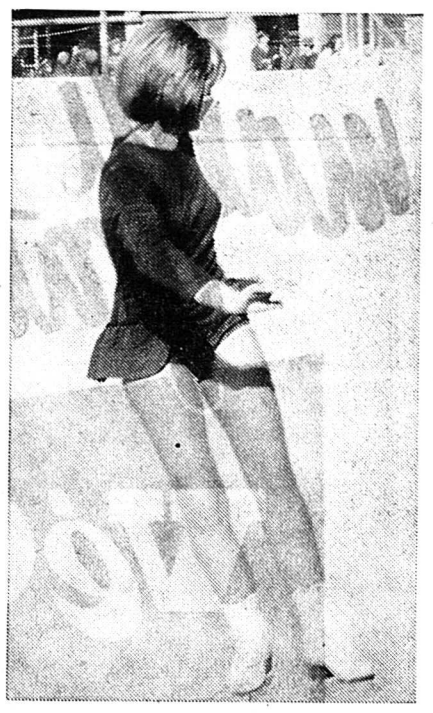

Avant de tirer le rideau sur la saison écoulée, le HC Lens conviait hier le Club des Patineurs de Sion. Très aimable, ce dernier organisa et présenta sous la direction de M. Inauen, un gala fort apprécié.

En dépit de l'état défectueux de la glace, les patineurs firent montre de talent et de volonté. Nous relevons particulièrement la bonne prestation de Mlles Christine Schuttel, Lyvia Zuchuat et M. Guy Sermier.

A l'issue de cet agréable week-end, un cocktail servi à la salle paroissiale de Lens récompensa les patineurs pour leur amabilité et leur dévouement.

MATCH AMICAL

Conthey - Grimisuat 6-0

Mi temps 3-0.

Arbitre : M. Chamartin.

CONTHEY : Arnold (Reus), Dayen, Maret, Putallaz I, Berthousoz, Torrent, Bianco, Evéquoz, Putallaz II, Sauthier, Vergères.

Buts : 4e Vergères sur passe de Sauthier, 22e Sauthier (Putallaz), 32e Sauthier (personnel), 53e Sauthier, 55e Torrent (renvoi de gardien), 69e Vergères (Putallaz).

Match de qualité assez médiocre à part la première mi-temps qui montra une volonté de bien jouer et de construire un beau jeu fait de passes. Mais par la suite toute tomba dans la monotonie.

EZ

Matches d'entraînement

Le FC Saxon est à son 3me match d'entraînement : il a battu Ardon dans son fief 4-3, fait match nul chez lui 0-0 et en ce dimanche il a battu la Tour de Peilz chez lui par 2-1 (1-1). Match raide, jeu plaisant. Buts marqués par Bruchez à la 15e, par Derivaz pour la Tour à la 20e et la 50e par J. Vouilloz sur passe de Bruchez Marc P.

Par la même occasion les juniors ont fourni un magnifique match contre la deuxième garniture de la Tour où évoluent Jomini, Tinelli, Nicolas (Vevey) en délai d'attente. Les juniors ont été battus par 3-1.

Nous voyons par là que le FC Saxon ne laisse pas les joueurs inactifs mais qu'il leur donne la possibilité de parfaire leur entraînement et nous sommes certains que cette équipe pourra faire parler d'elle lors de ce deuxième tour. Nous lui souhaitons bonne chance.

JJ

3me titre mondial pour R. Longo

Déjà champion du monde en 1959 à Genève et en 1962 à Esch-sur-Alzette, l'Italien Renato Longo a remporté dimanche son troisième titre mondial en cyclocross. En l'absence du tenant du titre, l'Allemand Rolf Wolfshohl, il a très nettement dominé l'épreuve disputée dans la petite ville belge d'Overbolaere. Durant la première des sept boucles de 3 km. 100, Longo laissa à l'Anglais Mernickle le soin de conduire le peloton. Il prit le commandement, pour ne plus le quitter, dès le second tour. Au second passage, il possédait 12" d'avance sur Declercq, 20" sur Mernickle, Severini et Pelobat, 50" sur Plattner, Gérardin et van Damme. Cependant que, derrière lui, les positions variaient constamment, lItalien devait par la suite régulièrement creuser l'écart. Celui-ci était de 35" à la fin du troisième tour. Il passa par la suite à 1' 05", à 1' 30" pour être finalement de 1' 46" au passage sous la banderolle finale. Sur ce parcours assez difficile comportant plusieurs passages dans la boue, aucun de ses adversaires ne fut en mesure de soutenir le rythme adopté par le Transalpin.

Derrière lui, la lutte pour les places d'honneur fut cependant très vive, notamment entre les Belges Declercq et van Damme, les Français Pelchat, Mahé et Gérardin et l'Italien Severini. Durant le troisième tour, on put un instant envisager un possible doublé italien car Severini passait 35" après Longo avec une confortable avance sur les autres poursuivants. Dans le tour suivant cependant, Gérardin, Declerq, Pelchat, Mahé et le Suisse Emmanuel Plattner étaient revenus sur lui. Jusqu'alors, Plattner avait pu prétendre à une médaille mais il fut victime de crampes à une jambe au cours de la sixième boucle et il rétrograda à la 10me place.

Dans l'ensemble, le comportement des Suisses fut toutefois excellent. L'an passé, leur premier représentant, Hermann Gretener, avait dû se contenter de la 18me place. Cette fois, leurs quatre représentants se classent parmi les quinze premiers. Et encore faut-il ajouter que Hermann Gretener fut victime de deux incidents mécaniques et qu'il dut effectuer un tour complet sur un vélo de remplacement. Quant à Hauser et Gyger, ils chutèrent tous deux, ce qui les empêcha de se classer mieux encore. Au classement par équipes, la Suisse a pris la quatrième place derrière la Belgique, la France et l'Italie.

Voici le classement du championnat du monde, qui s'est disputé à Overbolaere, en Belgique :

1. Renato Longo (It) les 23 km. 500 en 56' 26" ; 2. Declercq (Be) 58' 12" ; 3. J. Mahé (Fr) 58' 12" ; 4. Pelchat (Fr) 58' 14" ; 5. van Damme (Be) 58' 14" ; 6. Severini (It) 58' 36" ; 7. de Rey (Be) 58' 45" ; 8. Bernet (Fr) 58' 49" ; 9. Gérardin (Fr) 58' 54" ; 10. Emanuel Plattner (S) 59' 18" ; 11. Merninckle (GB) 59' 38" ; 12. Hermann Gretener (S) 1 h. 0' 01" ; 13. Klaus Gyper (S) 1 h. 0' 18" ; 14. Walter Hauser (S) 1 h. 0' 43".

Par équipes : 1. Belgique, 14 p. ; 2. France, 15 p. ; 3. Italie, 34 p. ; 4. Suisse, 35 p. ; 5. Hollande, 49 p. ; 6. Espagne, 54 p. ; 7. Angleterre, 61 p.

Sport-Toto No 25

Arsenal - Liverpool 0-1
Burnley - Huddersfield 3-0
Stoke City - Swansea Town 2-2
Sunderland - Everton 3-2
Swindon Town - West Ham U. 1-3
Fiorentina - Bologna 0-0
Genoa - Lazio Roma 4-1
Lanerossi-Vicenza - Catania 1-1
Mantova - Internazionale 2-2
AS Roma - Atalanta Bergame 1-1
Eintr. Braunschw. - Franfort 0-3
Hambourg SV - Schalke 04 3-1
Kaiserlautern - Munich 1860 2-1

COLONNE DES GAGNANTS

2 1 x 1 2 x 1 x x x 2 1 1

DIMANCHE PROCHAIN AU SPORT-TOTO No 26

Chiasso - Zurich
Grasshoppers - Servette
Lausanne-Sports - Sion
Aston Villa - West Bromwich
Blackburn - Manchester United
Blackpool - Burnley
Sheffield United - Everton
Fiorentina - Juventus Torino
Genoa - Milan
Lazio Roma - AS Roma
Eintr Francfort - Bor Dortmund
Karlsruhe SC - Nuremberg 1 FC
Munich 1860 - Meidericher SV

Coupe Romande

GROUPE I

UGS - Servette 1-4

Servette	2	2	0	0	8-3	4
Sion	2	1	0	1	6-4	2
UGS	2	0	0	2	1-8	0

GROUPE II

Bienne - Lausanne 2-3

Lausanne	2	1	1	0	6-5	3
Bienne	2	1	0	1	5-4	2
Vevey	2	0	1	1	4-6	1

GROUPE III

Moutier - Granges 2-4

Porrentruy	2	1	1	0	5-3	3
Granges	2	1	1	0	6-4	3
Moutier	2	0	0	2	3-7	0

RENCONTRES AMICALES

Sion - Vevey 5-2
Cantonal - Porrentruy 3-1

Dimanche prochain

CHAMPIONNAT SUISSE LIGUE NATIONALE A

Chiasso - Zurich
Grasshoppers - Servette
Lausanne - Sion

Sion - Sanas-Mery-Boys 20-100

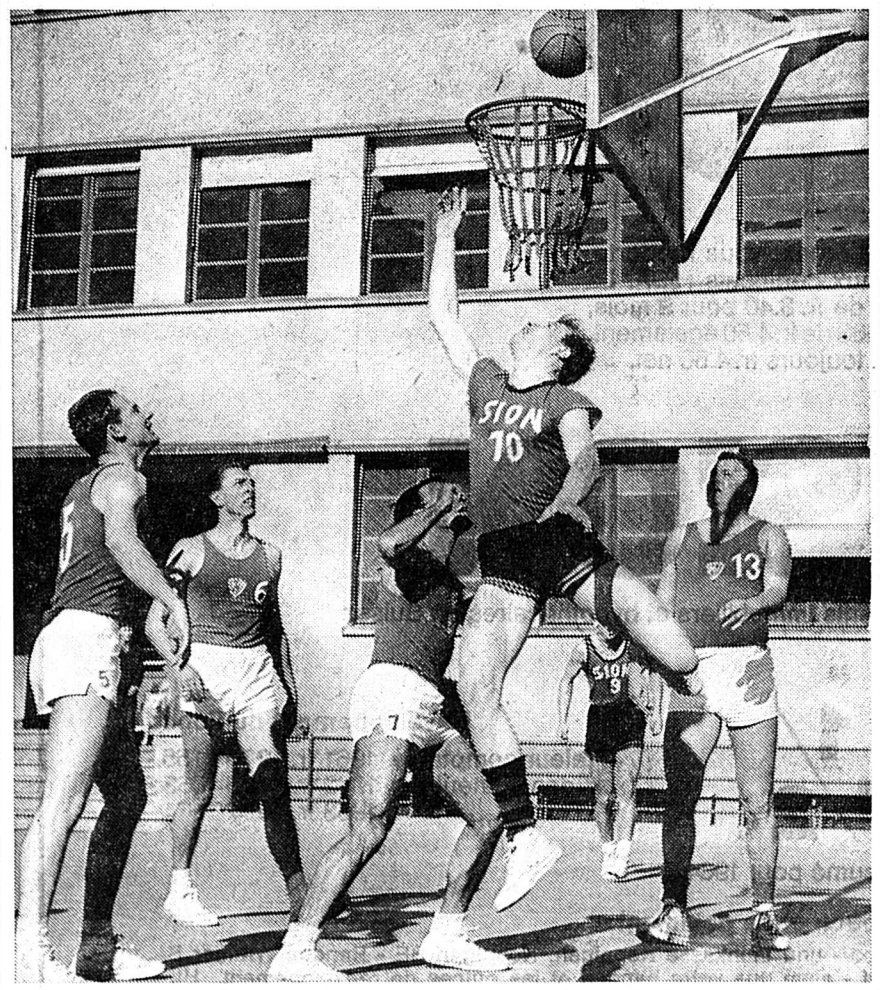

Cerné par quatre adversaires du Sanas-Merry-Boys, dont le géant international Etter (à dr., No 13), le Sédunois Wirthner réussit, dans un très beau mouvement, à marquer un panier fort bienvenu.
(Photo Schmid)

SION : Wirthner (6), Evéquoz (2), Berthouzoz (8), Allet, de Kalbermatten Heumann (2), Nanzer (2), Gilloz.

SANAS : Dubray (5), Bailly, Etter (27), Rolaz II (42), Rolaz I (2), Giorgia (10), Suard (14).

Ce match, comptant pour les quarts de finales de la Coupe suisse, a vu comme prévu la victoire du Sanas qui ne l'oublions pas est le tenant du titre de championnat suisse de ligue nationale A. Dans de telles conditions, les jeunes Sédunois ne pouvaient faire grand-chose, sinon espérer disputer un match honorable face à cette redoutable équipe. Dans les premières minutes du match, les Vaudois, qui eurent de la peine à se mettre en train, devaient subire la pression de quelques attaques locales, mais bien vite la hiérarchie des valeurs devait prévaloir, et la défense sédunoise fut débordée par les avants internationaux du Sanas Mery Boys..

Les Sédunois qui voulaient surtout ne pas « encaisser » les 100 points avaient dans ce sens encore de l'espérance puisqu'à la mi-temps, le score était de 6-42.

La deuxième mi-temps vit le monologue adverse se poursuivre entrecoupé de quelques contre-attaques locales de bonne valeur.

Gageons pour conclure que dans leur groupe, les Sédunois, qui sont bien meilleurs que lors du 1er tour, nous vaudront quelques victoires

E. A.

mardi gratuit

VéGé

dans les magasins de Sion

MARDI 18 FEVRIER
dans les magasins de Sion, pour tout achat de frs 10.—,
vous recevrez

50 points «Végé» supplémentaires

B. Masserey, rue de Lausanne
A. Bender Ouest
C. Mayor, Sous le Scex
J. Fauchères, av. de la Gare
M. Dubuis, Platta
Ch. Bühlmann, Champsec
A. Godel, Châteauneuf
P. Schrœter, rue de Conthey
Fumeaux-Crettaz, Pratifori
F. Berthousoz, av. Tourbillon
D. Luciana, av. de France
G. Nichini & Fils, r. du Rhône

Si vous voulez que votre argent vous rapporte, souscrivez maintenant aux certificats HISA. La répartition a été en 1961 de fr. 3.40 pour 9 mois, en 1962 de fr. 4.50 et en 1963 de fr. 4.50 également. Bien entendu, c'était toujours fr. 4.50 net.

EMISSION

HISA Fonds de placement pour investissements immobiliers et hypothécaires en Suisse

Certificats HISA
Prix d'émission **fr. 107.-**
inclus droit au rendement
dès le 1er janvier 1964

4 1/2 %
Rendement présumé pour 1964

Développement du Fonds
Valeur comptable 1961 fr. 2 759 155.-
des immeubles 1962 fr. 4 354 063.-
1963 fr. 15 520 175.-

Domiciles de souscription et de paiement:

Bank in Buchs, Buchs SG — Handelsbank Luzern AG, Lucerne - Spar- und Leihkasse Koppigen, Koppigen BE - Banque Wittmer SA, 11, rue de Bourg, Lausanne - HISA SA, Badenerstrasse 156, Zurich - ainsi que votre banque et les offices de renseignement HISA dans toute la Suisse. Nous tenons volontiers le prospectus d'émission à votre disposition.

Offices de renseignement et de souscription:

Suisse romande: Bulle: Gérance Michel Clément - Fribourg: Gérance G. Gaudard - Genève: Néac SA, société financière - Martigny: Bureau fiduciaire Dupuis - Moudon: Fiduciaire D. Augsburger - Neuchâtel: Fiduciaire A. Soguel, 5, avenue J. J. Rousseau - Sion: Me J. Rossier, Notaire. **Suisse italienne:** Locarno: Notaio Dott. G. Bianchetti - Lugano: Notaio Dott. Renzo Rezzonico - Poschiavo: Notaio Dott. F. Luminati. **Suisse allemande:** Arbon: Dr. iur. Paul Lemmenmeyer - Arosa: Notar Dr. iur. Hans Schmid - Altendorf SZ: Dr. iur. J. Mächler - Basel: Dr. iur. Hans Fehlmann, Gerbergasse 30 - Basel: Keller-Treuhand-AG, Steinenvorstadt 53 - Bern: Notar R. Meer, Spitalgasse 40 - Burgdorf: Verwaltungsbüro F. Oppliger - Chur: Treuhandbüro A. Neeser - Flums: Rechtsanwalt Karl Mätzler - Ilanz: Notar Dr. iur. Donat Cadruvi - Interlaken: Notariat Hirni, Marktgasse 30a - Lenzburg: Verwaltungsbüro Brütsch & Co. - Oberentfelden AG: Notar René Künzli - Olten: Notar Max Rauber - Stans: Dr. iur. Bruno Geiser - Sursee: Dr. iur. W. Hochstrasser - Thun: Geschäftsstelle HISA, Bahnhofstrasse 12, Tel. (033) 2 96 96 - Wetzikon: Verwalter Hermann Stauber - Zug: Verwaltungsbüro W. Kuhn-Baumgartner - Zürich: HISA Verwaltungs-AG.

HISA Administration de Fonds de placement SA HISA **Badenerstrasse 156 Zurich Tél. (051) 25 04 30**

WP

Nos occasions :

Pik up VW double cabine	1961
VW, parfait état	1959
VW, bas prix	1956
Anglia Caravan 42.000 km.	1962
Anglia de Luxe 50.000 km.	1961
Morris 850 comme neuve	1963
Morris 850 Caravan très propre	1961
Austin 850 30.000 km.	1962
Opel ascona bon marché	1958
Opel 1700 impeccable	1960
Opel Kapitan moteur neuf	1957
Citroën ID 19 18.000 km.	1963

Garage Centre Automobile
W. et U. THELER
Route de Bramois — SION
Agence MORRIS - MG
Tél. (027) 2 48 48 P 3021 S

L'occasion que vous cherchez :

PEUGEOT 404
modèle 1961,
en parfait état

Voiture avec garantie et expertisée

Facilités de paiement

GARAGE CITY
BRUCHEZ & MATTER
Route du Simplon 32b
Martigny-Ville
Tél (026) 6 00 28
Agence officielle **FIAT**
P 399 S

SAUCISSES MI-PORC
100 gr. - la pièce 30 ct.
30 pces 25 ct - 100 pces 20 ct
SAUCISSON SEC
la pièce 1.50 - 10 pièces 1.30
Envoi partout contre remb
Boucherie
O. MUDRY - MARTIGNY
Tél (026) 6 10 73

TAPIS SULLAM
effectue toutes les
REPARATIONS
de tapis d'Orient
Tél. (026) 6 13 52
MARTIGNY-VILLE
P 181 S

MEMENTO

RADIO-TV

Lundi 17 février

SOTTENS

7.00 Bonjour à tous ; 7.15 Informations ; 8.00 Le bulletin routier ; 8.25 Miroir-première ; 8.30 La terre est ronde ; 9.30 A votre service ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 Le feuilleton : Michel Strogoff ; 13.05 Le catalogue des nouveautés ; 13.30 Compositeurs genevois ; 16.00 Miroir-flash ; 16.05 Le rendez-vous des isolés ; 16.25 Musique récréative ; 16.50 La marche des idées ; 17.00 Musique légère et chansons ; 17.30 Perspectives ; 18.30 Le micro dans la vie ; 18.55 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du monde ; 19.45 Impromptu musical ; 20.00 Enigmes et aventures : Le Crime des Catalans ; 20.45 Plainte contre X. ; 22.10 Découverte de la littérature ; 22.30 Informations ; 22.35 Le tour du monde des Nations Unies ; 23.05 Hadès et Coré ; 23.55 Fin.

Second programme

19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.15 Le feuilleton : Michel Strogoff ; 20.30 L'art lyrique ; 21.30 Enrichissez votre discothèque ; 22.00 Micro-magazine du soir ; 22.30 Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Gai réveil ; 7.00 Informations ; 7.05 Les Fêtes vénitiennes, A. Campra ; 7.30 Pour les automobilistes et les touristes ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Mélodies d'opérettes ; 12.30 Informations ; 12.40 Petit concert ; 13.15 Mélodies et chansons ; 14.00 Emission féminine ; 14.30 Radioscolaire ; 15.00 Sonate, Pierné ; 15.20 Pour les personnes âgées ; 16.00 Actualités ; 16.05 Concert symphonique ; 17.05 Essai de lecture ; 17.15 Chants espagnols ; 17.30 Pour les enfants ; 18.00 Divertissement musical ; 19.00 Actualités ; 19.30 Informations. Echo du temps ; 20.00 Concert demandé ; 20.45 Notre boîte aux lettres ; 21.00 Echos du Carnaval de Bâle ; 22.15 Informations ; 22.20 Pour les Suisses à l'étranger ; 22.30 Compositeurs français ; 23.15 Fin.

TELEVISION

14.00 Cortège du Carnaval de Bâle ; 19.30 English by Television ; 19.45 Horizons campagnards ; 20.00 Téléjournal ; 20.15 Carrefour ; 20.30 Les coulisses de l'exploit ; 21.30 Concert de la jeunesse ; 22.05 L'Art et son secret ; 22.30 Soir-Information ; 22.40 Téléjournal et Carrefour ; 23.10 Fin.

SIERRE

Club Athlétique Sierre. — Entraînement le lundi soir à 19 h., à Sierre, terrain de football. Le jeudi soir départ à 19 h. gare de Sierre, entraînement à Viège. Entraîneur : Max Allmendiger.

Pharmacie de service : Lathion, tél. 5 10 74.

Médecin de service : s'adresser à l'hôpital, tél. 5 06 21.

SION

Chœur mixte de la Cathédrale. — Mardi 18 février, à 7 h. 15, messe d'anniversaire à la mémoire de M. Charles Haenni, en la chapelle des révérends pères Capucins.

Chanson valaisanne. — Dimanche 16 février, à 7 h. 45, départ pour Genève

PROGRAMME DE LA PATINOIRE ET DU HC SION
du 15 au 23 février 1964

Lundi 17 février : 18.00 h. à 18.30 h. : Club de patinage art. ; 18.30 h. à 19.15 h : HC Sion (II-jun.) ; 19.15 h à 20.15 h. : HC Sion (I) **Patinage.**

Mardi 18 : 20 h. 30 : **Match championnat Sion I - Martigny I.**

Mercredi 19 : 12 h. 45 à 14 h. : HC Sion (écoliers) ; 18 h. à 20 h. 15 : Club de patinage art.

Jeudi 20 : 12 h. 45 à 14 h. : HC Sion (écoliers) ; 18 h. 30 à 19 h. 15 : HC Sion (jun. II ; 19 h. 15 à 20 h. 15 : HC Sion (I).

Vendredi 21 : 18 h. à 18 h. 30 : Club de patinage art. ; 19 h. à 20 h. 15 : Match de championnat junior Sion A - Sierre B ; 20 h. 30 : patinage.

Samedi 22 : 12 h. 45 à 14 h. : Club de patinage art. (jun.) ; patinage.

Dimanche 23 : 14 h. 30 : **grand gala de patinage artistique** ; patinage 20 h. ; **à La Chaux-de-Fonds :** match de championnat : La Chaux-de-Fonds I - Sion I. **Le Comité**

Pharmacie de service : Zimmerman, tél. 2 10 36.

Médecin de service : Dr Aymon, tél. 2 16 39.

MARTIGNY

Bourg-St-Bernard (Tunnel Saint-Bernard). — Dimanche 16 février, messes à 8 h. et 10 h. 30.

Pharmacie de service : Lauber, tél. (026) 6 10 05.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. Tél. 6 16 05.

ST-MAURICE

Pharmacie de service. — Pharmacie Bertrand, St-Maurice.

En Suisse ☆ En Suisse ☆ En S

Conférence au Palais fédéral avec des exposés des conseillers fédéraux Schaffner et Bonvin

BERNE (Ats). — Samedi matin a eu lieu au Palais fédéral, sous la présidence du président de la Confédération, M. Ludwig von Moos, une conférence à laquelle étaient conviés tous les chefs de division de l'administration fédérale ainsi que des délégations des PTT et des CFF. Pendant une heure et quart, les conseillers fédéraux Schaffner et Bonvin, respectivement chefs du département fédéral de l'économie publique et du département des finances et des douanes ont exposé tour à tour les mesures envisagées par le Conseil fédéral sur le plan interne de l'administration, dans le cadre de la lutte contre les effets de la surexpansion de l'économie suisse.

Tandis que M. Schaffner rappelait les quatre points du programme antisurchauffe du Conseil fédéral, M. Bonvin, pour sa part, indique qu'aucun nouveau bureau fédéral ne pourra s'ouvrir désormais, sans l'assentiment du délégué aux possibilités de travail M. Hummler, dans le domaine des constructions, tant les nouveaux chantiers que les travaux d'entretien seront limités au minimum, pour ces derniers, dans la mesure toutefois où il conviendra d'empêcher une dépréciation. Par contre, la Confédération poursuivra sa politique d'acquisition de biens-fonds, en vue de la création de réserves de terrains, bien qu'il ne faille plus songer actuellement à construire. M. Bonvin a relevé qu'il fallait tenir compte en particulier du fait psychologique que bien que les constructions fédérales ne fassent que 25% du volume global des constructions du pays, les discussions au sein des commissions et aux Chambres ainsi que dans l'opinion publique ont laissé une légère impression que la part des constructions de la Confédération a été plus importante. Le chef du Département des finances et des douanes a encore déclaré que les dépenses de l'administration devront être réduites par de nouvelles rationalisations au sein de l'administration. De telles économies sont possibles notamment dans le secteur des imprimés. Les porte-paroles du Conseil fédéral ont souligné que l'administration s'associe de plus en plus avec le gouvernement central à l'activité gouvernementale, et partage de ce fait la responsabilité d'un travail rationnel. Aussi, se doit-elle de montrer le bon exemple.

Les Forces Motrices de Mattmark S.A. à Saas-Grund émettent un emprunt de 50 millions

En vue de poursuivre le financement de la construction de leurs installations, les Forces Motrices de Mattmark S.A., Saas-Grund (Valais), émettent actuellement un emprunt 4 ½ % de 50 millions de francs. La durée de l'emprunt est de 15 ans ; toutefois, la société se réserve le droit de rembourser cet emprunt par anticipation après 10 ans. Le consortium de banques de la société a pris ferme cet emprunt et l'offrira en souscription publique du 19 au 25 février 1964, à midi, au prix de 100 % plus 0,60 %, moitié du timbre fédéral sur les obligations. Les actionnaires des Forces Motrices de Mattmark S.A., c'est-à-dire Electrowatt, Entreprises électriques et industrielles S.A., Electricité de Laufenbourg S.A., les Forces Motrices Bernoises S.A., Société de participations, Les Forces Motrices de la Suisses centrale, La Lonza S.A., la Société suisse d'électricité et de traction, la Ville de Sion et l'Elektrizitätswerk Luzern-Engelberg A.G., se sont engagés à prendre à leur charge l'énergie produite ainsi qu'à supporter les charges annuelles, qui comprennent les intérêts des obligations.

Jumelage : St-Maurice accueille des petits français

(Suite de la première page)

enfants. C'est du reste si vrai, que même les enfants de la maison viennent chercher la fillette, aussi naturellement que si c'était une de leur sœur.

Durant une semaine environ, ces fillettes suivront quelques heures d'école, avec le programme scolaire valaisan, et effectueront également des promenades.

Puis, le 23 février, ce sera le départ pour la véritable école des neiges, c'est-à-dire le camp de ski de Bretaye.

Inutile de dire que chacune de ses filles se réjouit de s'en aller jouer dans cette neige, qui, chez eux, se prépare quelquefois sous une couleur repoussante

Quant aux enfants valaisans, ils partiront cette année, vers la fin juin. Sous la conduite de M. Fournier, instituteur, qui a accompagné chaque année le convoi, ils se rendront donc aux portes de Paris, avant de s'en aller au bord de la mer jouir des bienfaits de la baignade et de l'air marin.

Durant leur séjour près de Paris, les petits Valaisans ont la chance, chaque jour, de s'en aller découvrir la capitale française et ses monuments, ses musées, ses lieux historiques. Ils ont même la chance d'être conviés, chaque année, à un copieux goûter offert par l'Ambassade de Suisse à Paris.

Cette idée, lancée il y a quelques années par M. Bertrand, appuyée par les autorités de la ville, est devenue, actuellement, dans les deux St-Maurice, une action officielle.

C'est tellement rare, à notre époque, que « Courrier », la célèbre revue de l'UNESCO, éditée dans toutes les langues du monde, en a largement traité dans ses colonnes, citant en exemple ces deux villes.

Puisse cette idée faire toujours plus de chemin, tant en Valais, en Suisse que partout ailleurs, pour le plus grand bien de notre monde.

Sur le quai de la gare de St-Maurice, le président de St-Maurice, M. François Meytain, est venu en compagnie de petites filles en costumes souhaiter la bienvenue à leurs petites camarades françaises.
(Photo Schmid)

L'affaire Nossenko vue par les Américains

WASHINGTON (Afp). — En réponse à la requête soviétique de mercredi dernier, les Etats-Unis ont aménagé dans l'après-midi de vendredi une rencontre entre M. Nossenko et des représentants de l'URSS.

Cette entrevue « a duré un peu moins d'une heure » dans la capitale américaine, en présence d'un représentant du département d'Etat.

Le transfuge soviétique a réitéré son désir de bénéficier de l'asile aux Etats-Unis, privilège, a souligné le porte-parole, qui a été accordé à M. Nossenko.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Phillips, a d'autre part révélé devant la presse que les Etats-Unis ont répondu, vendredi soir à la note soviétique du 12 février. Cette note demandait d'une part que les autorités soviétiques soient autorisées à s'entretenir avec l'ancien membre de la délégation de l'URSS à la conférence du désarmement à Genève, et, d'autre part que Washington renseigne Moscou sur les circonstances « dans lesquelles Nossenko s'était présenté aux autorités américaines ».

Au moment où M. Phillips tenait une courte conférence de presse au département d'Etat, vendredi à minuit, la réponse américaine était sur le point d'être transmise à l'ambassade soviétique à Washington.

En ce qui concerne la rencontre à Moscou entre MM. Gromyko et Kohler, le porte-parole a indiqué que, dans sa « protestation verbale » à l'ambassadeur américain, le ministre soviétique « n'a pas utilisé le mot d'enlèvement — ou tout synonyme de ce terme — et qu'il n'a pas dit non plus que Nossenko avait été « attiré » aux Etats-Unis.

Comme il l'avait fait quelques heures plus tôt à sa conférence de presse quotidienne, le porte-parole a répondu catégoriquement par la négative quand on lui a demandé si l'affaire Nossenko pouvait avoir de « sérieuses conséquences à la conférence de Genève ». Le journaliste qui posait cette question faisait allusion au bruit qui a couru vendredi matin sur un éventuel départ de la délégation soviétique de la conférence des 17 pays à Genève.

M. Richard Phillips a également annoncé que Nossenko a eu un autre entretien, vendredi après-midi, au département d'Etat : il a conféré avec des représentants de l'ambassade de Suisse, durant moins d'une heure, en présence d'un représentant du département d'Etat.

Le porte-parole du département d'Etat s'est catégoriquement refusé à révéler l'identité des interlocuteurs américains, soviétiques et suisses de Youri Nossenko à Washington.

M. Nossenko a quitté la Suisse de son plein gré

BERNE (Ats) — Le Département politique fédéral annonce qu'un collaborateur de l'ambassade de suisse à Washington a pu s'entretenir avec M. Nossenko à Washington. M. Nossenko a confirmé d'une façon catégorique qu'il avait quitté la Suisse de son plein gré et agissant en toute liberté, qu'il se trouvait aux Etats-Unis en vertu de son propre choix et qu'il ne désirait pas retourner en U.R.S.S. Il a précisé qu'il avait quitté la Suisse dans la nuit du 4 au 5 février, soit avant que la délégation soviétique à la conférence du désarmement ait signalé sa disparition à la police genevoise.

OUVERT TOUS LES JOURS
dès 20 heures, sauf le mardi

Migraines: Mélabon le médicament réputé sous forme de cachets

Cinéma ETOILE, Martigny

Mardi 18 février à 20 h. 30

CINEDOC

Le monde d'où vient-il ?
Le monde où va-t-il ?
C'est le

Grand Secret

que tente de découvrir le célèbre reporter de « Paris-Match »
RAYMOND CARTIER
dans ce film impressionnant

Rip Kirby

Copyright by
« COSMOPRESS Genève »

Avis de paiement

Fr. 4.50 net

HISA Fonds de placement pour investissements immobiliers et hypothécaires en Suisse

Le paiement des coupons pour l'exercice 1963 a lieu contre remise du coupon no 3, auprès des offices de paiement et de souscription ci-dessous et s'effectue comme suit:

Montant brut (impôt sur coupon déduit)	fr. 4.67
à déduire:	
Impôt anticipé 27% sur fr. -.63	fr. -.17
Montant net par part	fr. 4.50

Le remboursement de l'impôt anticipé pourra être demandé sur le montant brut de fr. -.63, soit fr. -.17, par les porteurs de parts domiciliés en Suisse.

Bank in Buchs, Buchs SG Handelsbank Luzern AG, Lucerne Spar- und Leihkasse Koppigen, Koppigen BE Banque Wittmer, Lausanne HISA Verwaltungs AG, Zurich.

HISA Administration de Fonds de placement SA — **HISA** — **Badenerstrasse 156 Zurich Tél. (051) 25 04 30**

De beaux imprimés en couleurs: GESSLER s. a. Sion

Avis aux communes

La LAND ROVER économise temps et personnel

Le véhicule qui fait tout, partout !

Vous ne trouvez pas d'ouvriers. Vous n'arrivez pas à venir à bout de tous vos travaux. La **LAND ROVER** vous tirera d'embarras. Vous l'utiliserez du matin au soir.

Aucun autre véhicule ne vous rend des services aussi variés :

1. Pour transporter rapidement des hommes sur le lieu de travail, jusque dans les endroits inaccessibles à tout autre véhicule (7 à 12 places suivant les modèles).
2. Pour l'entretien des routes.
3. Pour tracter tous genres de remorques (jusqu'à plus de 5 tonnes) dans n'importe quel terrain.
4. Pour le service de police.
5. Pour le service du feu.
6. Pour débarder des bois en forêt.
7. Pour ouvrir les routes enneigées, etc.

La **LAND ROVER** se rembourse très rapidement par les économies qu'elle permet de réaliser.

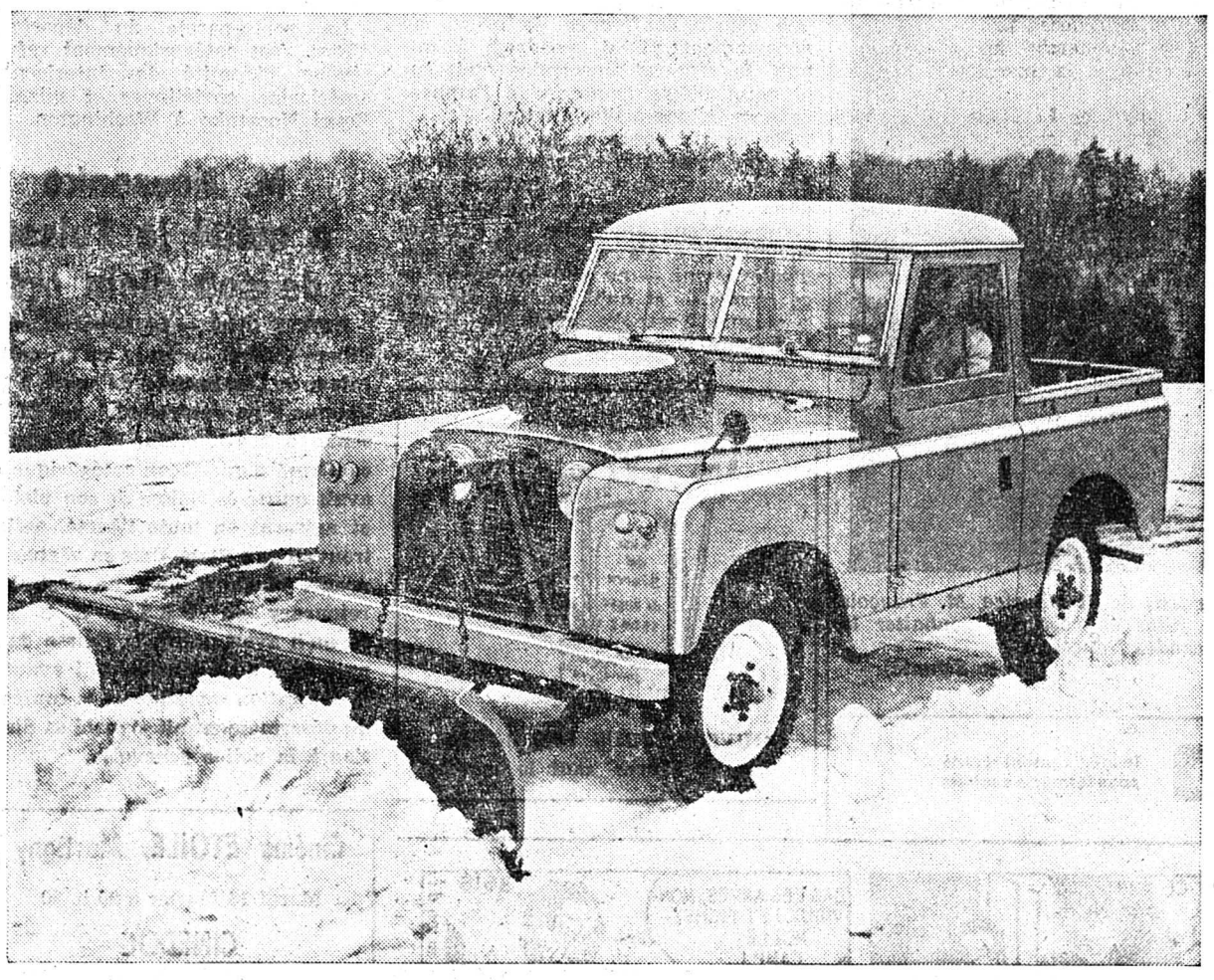

LAND-ROVER

le véhicule à 4 roues motrices le plus vendu en Suisse

Demandez une démonstration sans engagement

Importateur :

H. BADAN & CIE - LAUSANNE

Agent :

Garage du Nord SA - SION
Tél. (027) 2 34 44

Sous-Agent :

Garage Transalpin - MARTIGNY-CROIX
Tél. (026) 6 18 24

P 1388 L

On cherche

laveur-graisseur

S'adresser au Garage Moderne, **Sion.**

P 371 S

On cherche

serviceman

laveur-graisseur.

S'adresser au Garage Moderne, Sion.

P 371 S

HOTEL MISCHABEL SAAS-FEE
cherche pour de suite ou à convenir

1 fille de cuisine ou garçon

ainsi que

1 fille d'office

Très bon salaire.

S'adr. chez : Erich Bumann - Hôtel Mischabel - Saas-Fee - Tél. (028) 7 81 18 P 3015 S

Votre annonce?

ON DEMANDE

pour magasin d'électricité à Martigny-Ville.

gérante

S'adresser à :

BRUCHEZ SA, ELECTRICITE
Tél. (026) 6 11 71 ou 6 17 72

P 65161 S

ON CHERCHE
pour entrée de suite ou à convenir

chauffeur-boulanger

S'adr. Boulangerie Schwarz - Sion - Tél (027) 2 16 35

P 2997 S

BUREAU D'ARCHITECTURE A SION cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

dessinateurs en bâtiment

expérimentés, ainsi que

surveillants de chantier

Semaine de 5 jours. Bons salaires, travaux importants.

Faire offres sous chiffre P 2830 à Publicitas Sion.

Vignes

Je cherche à louer 5 à 10.000 toises. Région Sion - Chamoson.

Ecrire sous chiffre P 2965 à Publicitas Sion.

La Société de laiterie de la Place - Conthey

met en vente son bâtiment sis à Conthey-Place

ainsi que son **matériel d'exploitation**, soit 1 chaudière 500 litres, 1 pèse-lait automatique, 1 baratte avec moteur électrique, jattes à lait et planches à fromages.

Pour visiter s'adresser chez Amédée Fumeaux, Conthey-Place. P 2909 S

A VENDRE pour cause de déménagement une

chambre à coucher

(2 lits) Louis XVI mi-massif. S'adresser à A. Dupuis (Agence Dupuis & Contat) L'Elysée, à SION. P 2939 S

AUSTIN 1100 «S» Hydrolastic

Nous sommes très heureux d'annoncer à notre fidèle clientèle que nous sommes en mesure de pouvoir livrer de suite, et à un prix imbattable, la nouvelle

1100 «S» Hydrolastic

☆ CONFORT
☆ RAPIDITE
☆ QUALITE
☆ SECURITE

Nos sous-agents :

BRIGUE :	Garage Saltina
NOES :	Bruttin Frères
SION :	Garage de l'Aviation
VERNAYAZ :	Garage du Salantin

Toni Branca
Agent général «AUSTIN» pour le Valais
SION - LA CROISEE, 8 - TEL. (027) 2 52 45

P 380 S

C. GRAVINA

TAILLEUR

Dames et Messieurs

Tél. 2 27 54

Av. Tourbillon 46 - SION

se fait un plaisir de vous présenter sa NOUVELLE COLLECTION

P 2681 S

bat tous les records par les services qu'elle rend et la simplicité de son emploi.
C'est la machine de confiance qui ignore pratiquement la panne.
Examinez-la: vous serez enthousiasmé! Demandez une démonstration ou le prospectus gratuit avec 50 photos en couleurs.

BERNINA

CONSTANTIN FILS S.A.
Rue des Remparts
SION

R. WARIDEL
Av. du Gd-St-Bernard
MARTIGNY

P 69 S

DEMOLITION

A VENDRE : Parquets, Portes, Fenêtres, Cheminées de Salon, faces d'armoires, barrières de balcon, chaudières, radiateurs, pompes, fers PN et DIN, tuyaux, charpente et poutraison, lavabos, baignoires, portes et vitrines de magasin, portes de garage, etc.

P. VONLANDEN, LAUSANNE
Tél. (021) 24 12 88
Chantier : Riponne - Lausanne

P 1936 L

MEUBLES

neufs, **d'exposition,** à enlever av. gros rabais : 1 armoire 2 portes, bois dur, rayon et penderie, **165 fr.** ; 1 superbe combiné 3 corps, **500 fr.** ; 1 très beau salon, 1 grand canapé côtés rembourrés et 2 gros fauteuils assortis, tissu rouge et gris, **550 fr.** ; 1 tapis moquette fond rouge, dessins Orient, 260 x 350 cm, **190 fr.** ; 20 divans-lits av. matelas ressorts, duvets, oreillers et couvertures laine, le divan complet, soit 5 p., **198 fr.** ; 200 draps pr lits 1 place, coton extra, **9.50 fr. pièce,** par 10 pièces, **9 fr.** ; 1 lit d'enfant 70 x 140 cm., avec matelas, **125 fr.** ; 1 magnifique salle à manger de luxe avec buffet noyer pyramide, 1 table 2 rallonges, pieds colonnes et 6 chaises, **1200 fr.** ; 1 meuble cuisine formica 2 portes, rayons et 2 tiroirs, **215 fr.** ; 1 entourage de divan av. coffre à literie, 2 portes à glissière et verre doré, **215 fr.** ; 10 couvre-pieds pour lits 1 place, tissu imprimé, **29 fr. p.** ; 1 tour de lit 3p., beige et brun, **65 fr.** ; 1 grande armoire 2 portes teinte noyer 2 lits jumeaux, 2 sommiers têtes mobiles, 2 protège et 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans), les 9 pièces, **790 fr.**

Willy KURTH
Rives de la Morges 6, **Morges.**
Tél. (021) 71 39 49

P 1533 L

Hôtel NIKITA, Sion, cherche pr le 1er mars

jeune fille

pour les chambres. Bon salaire.

Tél. (027) 2 32 71.

P 25191 S

On cherche une

SOMMELIERE

Débutante acceptée. Entrée tout de suite ou à convenir.

Café du Chamois, Vouvry.
Tél. (025) 3 42 25.

P 3061 S

Café de la Promenade, La Forclaz, cherche

SOMMELIERE

Bon gain assuré.

Tél. (027) 4 62 60.

P 25195 S

On cherche

jeune fille

pour le ménage, tout de suite ou à convenir.

Boulangerie W. Trachsler, rue de Conthey, Sion.
Tél. (027) 2 16 20.

P 3052 S

Pension - café - restaurant, passage très fréquenté, cherche

SOMMELIERE

Débutante acceptée.

Tél. (027) 4 22 87.

P 2987 S

APPRENTI DECORATEUR

cherche place de préférence à Sion ou environs.

Mme Marthe Villettaz, Plein Ciel 1, Châteauneuf.

P 3051 S

A louer à monsieur

chambre meublée

Tél. 2 12 19.

P 2957 S

On cherche

APPRENTI CONFISEUR

ou un

PORTEUR

Confiserie du Casino, Grand-Pont, Sion.
Tél. (027) 2 15 69

P 3001 S

Cherche

sommelière

Débutante acceptée.

Café des Alpes, Nioucc
Tél. (027) 5 13 55

P 3018 S

ETUDIANT AU TECHNICUM

prendrait à faire plans de bâtiments, chalets ou villas.
Ecrire sous chiffre P 2843 à Publicitas Sion.

Machines à écrire

Location-vente
Demandez nos conditions

Hallenbarter
Sion

Tél. (027) 2 10 63

P 70 S

GESSLER S.A.

Salon de coiffure

à vendre ou à louer pour cause de santé (2 pl. messieurs, 3 pl. dames) avec **appartement,** 5 pièces, tout confort, dans grand village du Valais central.

Tél. (027) 5 19 43.

P 3047 S

A louer

villa

confortable, 11 pièces, garage jardin arborisé 3 000 m2 centre *Monthey.* Pour printemps 64 ou été.

Prix à convenir.

Ecrire sous chiffre P 3012. Pour visiter, tél. (025) 4 24 50.

P 3012 S

ON CHERCHE

chambres

non meublées.

S'adresser au Buffet de la Gare, Sion.
P 3002 S

PRETS

sans caution, formalités simplifiées, discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE
NEUCHATEL

Tél. (038) 5 12 07

P 36 N

ECOLE SUPERIEURE RIGIHOF
Klusstrasse 44 - Zurich 7
Tél. (051) 32 62 80

Diplôme de langue allemande avec quelques branches commerciales.
2 - 3 semestres (quelques notions de la langue allemande et bonne application sont nécessaires).
Diplôme commercial en allemand. - Préparation à la maturité (tous les types).
HOME pour les ELEVES INTERNES
Situation magnifique. Prospectus gratuit.

P 1070-48 Z

Billet d'Agaune

Carnaval est mort!... Vive Carnaval!

En fait, c'est chaque année la même histoire. Quand sonne le glas du Carnaval, tout le monde est déchaîné ; on a une peine folle à renoncer ! C'est comme un moteur un peu grippé par le froid, que l'on se serait appliquer à chauffer trois jours durant ; puis, au moment où il tourne rond, en pleine forme, prêt à toutes extravagances, vlan ! voilà qu'on le refroidi brutalement à grands coups de cendres.

Franchement, je crois que durant ces premières heures là, le carême est consommé au moins à 50%. Le reste, les 39 jours suivants, ça n'est plus qu'une question de routine.

Et pourtant, chaque année on entend geindre : Peuh ! le carnaval, c'est de la foutaise, il faut laisser tomber ça.

Objectivement, j'avoue être presque contre «avant» et définitivement pour, «après». Mais voilà, il se passe régulièrement 362 jours entre l'«après» et le nouvel «avant». Et en 362 jours, il s'en passe des choses !

Mais, comble de l'ironie, cette année où le Carnaval embrûmé par un Nouvel-An encore mal refroidi, semblait devoir tomber en déconfiture, voué à un échec certain, cette année disaisje, Agaune, a battu tous les records.

Les stocks de confetti étaient épuisés à mi-course et Dieu sait s'il existe pourtant des gens pour vous dire d'un air pincé :

— Je n'aime pas cela du tout !

Le «Cinq-mots-riards» qui sentait poindre son agonie à brève échéance, n'a jamais eu autant de matière laissée pour compte faute de place, sans compter l'insuffisance d'un tirage 10 fois trop modeste.

Le baromètre de l'ambiance n'a jamais faibli et l'on a vu, réunis dans notre fameuse grand'rue, les bons vieux St-Moriards, tous dehors cette année, s'en donnant à cœur joie, cotoyant les moins de 20 ans. Or tout ce petit monde, pour une fois, semblait faire très bon ménage.

Eh bien non, franchement, ces quelques jours de folie collective, on ne peut pas les laisser tomber comme ça. Il n'y a pas jusqu'à notre ami Sirius qui n'en ait ressenti indirectement les effets ; de satyrique qu'il est habituellement, au lendemain de Carnaval, le voilà brusquement devenu « fleur bleue »...

Faisons donc le point Vous autres, qui n'aimez pas cela, fermez sans autres portes et persiennes et ignorez tout

Pour mon compte, si je ne suis pas encore tout à fait résignée à faire le carême, je ne vous oblige pas à suivre mon exemple.

— Alors !

Par contre, les autres, ceux qui lorsque toutes guinguettes bouclées et derniers accords des orchestres plaqués ont fait chorus avec cette plainte déchirante :

— On n'a pas idée de venir foutre le mercredi des cendres en plein Carnaval ! Tous ceux-là sont cordialement invités à se joindre à la tribu qui vient de se réunir à l'issue de ce fameux Carnaval Agaunois 1964. Afin de remédier à cet état de choses, une formule qui consiste à renverser les rôles, et à instituer 40 jours de Carnaval contre 3 jours de Carême, a été projetée.

Il faudrait voir pour profiter de la prochaine Session du Concile pour faire examier la proposition !

Eliette.

Les salaires du vignoble valaisan en 1964

L'assemblée annuelle de la Commission Paritaire professionnelle du vignoble valaisan a eu lieu en date du 31 janvier 1964, en présence de la délégation du GOV (Groupement des Organisations viticoles) et de la FVSC (Fédération valaisanne des syndicats chrétiens).

Une étude approfondie de la situation fut effectuée, aussi bien pour ce qui concerne les propriétaires des vignes, que pour la main-d'œuvre salariée.

La Commission est consciente qu'il est impossible à la production d'obtenir la compensation intégrale de l'augmentation de ses frais de culture, en la reportant sur les prix de la vendange et du vin. Cependant, afin de tenir compte des améliorations de salaire consenties dans les autres branches d'activité, elle a fixé comme suit la rémunération du personnel employé aux travaux des vignes durant l'année 1964.

Salaires horaires :

— Métral responsable	Fr. 4,10
— Ouvrier qualifié et permanent	» 3.60
— Ouvrier manœuvre	» 3.50
— Ouvrière	» 2.55

Pour les travailleurs totalisant dans l'année 1.000 heures et plus au service d'un ou de plusieurs propriétaires, un supplément de 5% sera versé à titre de prime d'assurance-maladie et de congés payés.

Afin d'atténuer les charges de la production dans toute la mesure du possible, la commission demande au personnel de contribuer loyalement et efficacement à la rationalisation des travaux. Il y va de l'intérêt des deux parties.

Tarif forfaitaire :

Celui-ci est fixé à Fr. 0,80 par m2 comprenant l'exécution de tous les travaux courants de culture, y compris la fourniture des instruments et machines, ainsi que du carburant utilisé. Par contre, ne sont pas compris la fourniture des produits de traitements et autres (engrais, échalas, liens, etc..) ni les travaux d'arrosage, de vendange et de mise en terre du fumier, qui s'effectuent en régie.

Sur ce tarif est également dû un supplément de 5% à titre de participation aux charges sociales.

La Commission Paritaire

Tea-Room Mikado
MARTIGNY
FERMETURE ANNUELLE
du 17 fév. au 2 mars 1964

P 65165 S

la dame du manoir de Wildfell

anne brontë

1

CHAPITRE I

Remontons, si tu le veux bien, à l'automne de 1827.

Comme tu le sais, mon père était une sorte de gentleman-farmer dans le comté de ***, et, pour obéir à son dernier vœu, j'avais, bien malgré moi, repris cette vie calme qui ne satisfaisait nullement des désirs plus ambitieux. Je me croyais appelée à de grandes choses et j'étais assez fat pour m'imaginer qu'en ne suivant pas ma vocation, j'étouffais dans l'œuf un futur génie. Ma mère m'avait toujours laissé croire que j'étais capable d'accomplir les plus beaux exploits, mais mon père, lui, était persuadé que l'ambition mène tout droit à la ruine, que changement est synonyme de destruction, et il ne voulut jamais admettre que son fils, ou quelque autre mortel, pût désirer sortir de sa classe. Il m'assura plus d'une fois que tout cela n'était que calembredaines et me supplia jusqu'à son dernier souffle de suivre calmement ses traces et celles de mon grand-père. Je devais faire taire toute ambition et aller tout droit de l'avant afin de transmettre à mes enfants les acres paternels en pleine prospérité, tels que je les avais reçus.

« Soit ! me dis-je, un bon et habile fermier est une des chevilles de la société ; si je me consacre corps et âme à l'amélioration de mes terres et au développement de l'agriculture en général, je puis être utile non seulement à mes proches et à mes gens mais aussi à l'humanité tout entière... Je n'aurai donc pas travaillé en vain. »

C'est avec ce genre de réflexions que je tentais de me consoler, un soir que je rentrais des champs, tout en avançant péniblement par l'humidité et le froid de cette fin d'octobre. Cependant, l'ardente lueur rouge du feu, que j'apercevais à travers les carreaux du salon, me réconforta bien mieux que tous ces sages raisonnements. J'étais jeune alors — vingt-quatre ans à peine — et fort enclin à me lamenter. J'ai heureusement, depuis lors, acquis une certaine maîtrise dans l'art d'étouffer ces sortes de divagations.

Cependant, il fallait d'abord que j'échange mon paletot de paysan contre un vêtement plus correct et que j'ôte mes bottes toutes crottées, car l'on entrait pas dans cette sorte de paradis dans n'importe quelle tenue ; ma mère, malgré toute sa bonté, ne plaisantait pas sur certains sujets.

En montant l'escalier qui menait à ma chambre, je croisai une charmante et jolie fille de dix-neuf ans ; ses yeux bruns pleins de gaieté pétillaient sous une masse brillante de boucles, ses joues rondes éclataient de santé, sa silhouette était plutôt rondelette. Tu as certainement reconnu ma sœur Rose ; je sais que, après tant d'années, elle te paraît toujours aussi adorable que lorsque tu la rencontras pour la première fois. Lorsque je la vis descendre les marches, ce jour-là, rien ne permettait de deviner que quelques années plus tard elle serait la femme d'un inconnu qui deviendrait mon meilleur ami ; un ami plus proche de mon cœur que ma propre sœur, plus proche même que ce jeune rustre de dix-sept ans qui m'attaqua dans le couloir comme je redescendais ; je répliquai par un bon coup sur la tête, laquelle tête, protégée par une masse de boucles rousses — que ma mère voulait auburn — était si dure qu'elle ne parut pas souffrir le moins du monde de ce traitement.

Nous retrouvâmes notre très honorable mère installée au salon, où, selon son habitude, lorsqu'elle n'avait rien de plus urgent à faire, elle tricotait agilement, assise au coin du feu. Elle avait nettoyé l'âtre, dans lequel flambait allégrement le feu qu'elle venait d'allumer pour nous ; la servante apportait le thé ; Rose ouvrait le vieux buffet de chêne noir, qui brillait comme de l'ébène poli dans la lumière du jour finissant, et posa sur la table le sucrier et le couvre-théière.

— Enfin, les voici ! s'exclama ma mère, qui se tourna vers nous sans interrompre le mouvement de ses doigts agiles. Fermez la porte et approchez-vous du feu pendant que Rose sert le thé ; vous devez être affamés. Racontez-moi ce que vous avez fait de toute la journée ; j'aime savoir en détail comment mes enfants occupent toutes ces heures.

— J'ai d'abord dressé la pouliche grise et je te prie de croire que ce n'est pas un jeu ; j'ai dirigé le labourage des derniers champs d'éteules, car le garçon de ferme n'est pas capable de mener seul l'attelage ; j'ai aussi installé dans les prairies basses un système de drainage auquel je pensais depuis longtemps.

— Bravo, mon garçon !... Et toi, Fergus, qu'as-tu fait ?

— J'ai débusqué un blaireau.

Et il nous raconta dans les moindres détails comment il pratiquait ce sport; les chiens avaient accompli des prouesses pour acculer le blaireau extraordinairement agile ; de tout cela ma mère ne perdait pas un mot et elle observait le visage animé du jeune chasseur avec une admiration maternelle que je trouvais nettement exagérée.

— Il serait temps que tu fasses quelque chose de plus utile, Fergus, dis-je dès que je pus placer un mot.

— Que puis-je faire ? répondit-il. Ma mère ne veut pas que je parte en mer ou que je m'engage dans l'armée. Et je refuse absolument de faire autre chose... si ce n'est de me rendre tellement insupportable que vous serez tout heureux de vous débarrasser de moi, sur mer ou sur terre.

Notre mère caressa ses courtes boucles pour le calmer, ce qui le fit grogner et s'enfuir bouder dans un coin. Finalement, pour obéir à l'appel trois fois répété de Rose, nous approchâmes nos sièges de la table.

— Prenez votre thé, dit Rose, et je vous raconterai ce que j'ai fait de mon côté... J'ai rendu visite aux Wilson ; et il est vraiment dommage que tu ne m'aies pas accompagnée, Gilbert, car Eliza Millward y était !

— Que veux-tu que ça me fasse ?

— Oh ! rien... Je ne vais d'ailleurs pas te parler d'elle. Mais je la trouve gentille et spirituelle lorsqu'elle est de bonne humeur et ce serait avec plaisir que je l'appellerais...

— Voyons, voyons, chérie ! ton frère ne pense nullement à se marier ! murmura ma mère d'un air sérieux en levant l'index.

— Je voulais vous raconter ce que j'ai appris chez elle, reprit Rose. J'en meurs d'envie depuis des heures ! Vous savez tous qu'on raconte depuis des semaines que Wildfell Hall est sur le point de trouver un locataire, n'est-ce pas ? Eh bien ! figurez-vous que le manoir est habité depuis plus d'une semaine ! Et nous ne le savions même pas !

— Pas possible ! s'exclama ma mère.

— Absurde ! cria Fergus.

— C'est pourtant vrai !... Et la nouvelle locataire est une dame seule.

— Seigneur !... mais la maison est en ruine !

— Elle a fait effectuer les réparations indispensables dans deux ou trois pièces ; elle y habite toute seule avec une vieille femme qui lui sert de servante !

— Oh ! mais cela gâte tout ! Moi qui avait espéré qu'il s'agissait d'une sorcière, dit Fergus, sculptant la tranche de pain épaisse de trois centimètres qu'il s'était coupée.

(à suivre)

A VENDRE

à Sierre, dans immeuble de construction récente, tout confort :

2 APPARTEMENTS de 4 pièces de Fr. 68.000.- à Fr. 70.000.-
9 APPARTEMENTS de 3 pièces de Fr. 44.000.- à Fr. 59.000.-
8 APPARTEMENTS de 2 pièces de Fr. 34.000.- à Fr. 39.000.-

garages ainsi que locaux commerciaux et dépôts

Ecrire sous chiffre P 2905 à Publicitas Sion.

Le Rideauneuf

Pour le nettoyage de vos rideaux adressez-vous au spécialiste vous serez mieux servi.

Service à domicile

se recommande

Mme R. MILLIUS
Wissigen-Sion
Tél. 2 10 37

P 164 S

NOS OCCASIONS :

AUSTIN EXPORT 850	1961
VOLKSWAGEN	1962
VOLKSWAGEN 1500	1963
RENAULT FLORIDE	1961
PEUGEOT 403	1958
OPEL REKORD	1959
OPEL CAR-A-VAN	1958

Nos voitures vous sont vendues contrôlées et expertisées.

TONI BRANCA
Agent général AUSTIN pour le Valais
SION - LA CROISEE - TEL. (027) 2 52 45

P 380 S

Gonset

224.1

Duster en cretonne, large martingale, manches 3/4. Coloris mode. Tailles 40-48

Record Prix Record 14.-

Vous qui cherchez une bonne occasion ! Une seule adresse :

GARAGE DE L'OUEST

Georges Revaz - Sion
Tél. (027) 2 22 62

Toujours un grand choix de bonnes occasions

Taunus 17 M 1963
28 000 km, freins à disques.

V W 1963
21 400 km, **Fr. 6600.—**

FIAT 1500
radio, houssée, échappement Abath, roulé 3 mois, rabais **Fr. 3000.—**

V W de luxe
20 000 km, comme neuve.

Coupé Opel 1963
4 vitesses, 39 000 km.

Caravan Opel 1963
4 vitesses, 18 000 km.

Record 1958
très bon état général.

Record 1962
19 500 km.

Nos représentants :

VALMAGGIA ROGER	**(027) 2 40 30**
PRAZ AMEDEE	**(027) 2 14 93**
VALMAGGIA RENE	**(027) 2 53 86**

P 374 S

Appareils ménagers d'occasion :

1 machine à laver BAUKNECHT occ. neuve, mod. 451	Fr. 1750.—
1 machine à laver Bauknecht neuve, mod. 441	Fr. 1900.—
2 machines à laver CONSTRUCTA K3, la pièce	Fr. 1450.—
2 machines à laver CANDY semi-automatique, la pièce	Fr. 780.—
2 machines à laver CANDY avec calandre, la pièce	Fr. 390.—
1 machine à laver MYLOS avec calandre	Fr. 380.—
1 machine à laver TEMPO avec calandre électrique	Fr. 850.—
1 cuisinière pour pension 5 pl., et 2 fours	Fr. 550.—
1 cuisinière IMPERIAL	Fr. 240.—
1 cuisinière MAXIM	Fr. 175.—
1 cuisinière ELCALOR	Fr. 275.—
1 cuisinière THERMA	Fr. 260.—
1 cuisinière combinée LE REVE, bois, électrique	Fr. 320.—
1 cuisinière ELCALOR	Fr. 170.—
1 cuisinière combinée IMPERIAL, parfait état	Fr. 490.—
1 cuisinière BONO	Fr. 295.—
1 cuisinière MAXIM	Fr. 195.—

Tous ces appareils sont livrés avec 1 GARANTIE de 6 mois.

MARET JOSEPH - Arts Ménagers - SION
Tél. (027) 2 35 41

P 3026 S

A vendre (cause double emploi) voiture

Opel-Rekord

mod. 1962, 23 000 km, deux couleurs, en parfait état. Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre P 3046 à Publicitas Sion.

DUVET

110 x 150 cm 2 kg

27.50

MEUBLES MARTIN
Rue des Portes Neuves **SION**
Tél (027) 2 16 84

A vendre

Abarth Scorpione 850 TC

mod. 1961 9.000 km. 145 kmh. Voiture en parfait état, prix intéressant. Facilité de paiement.

Garage Centre automobile, W et U. Théler. Rte de Bramois, Sion.

Agence Morris, MG.

Tél. (027) 2 48 48

P 3021 S

A vendre environ 10 toises

FOIN ET REGAIN

de la montagne.

Faire offres écrites à Publicitas Sion sous chiffres P 25192 S.

A vendre

1 balance

Busch semi-automatique, 10 kg. Faire offres écrites à Publicitas Sion sous chiffre P 25192 S

Je cherche petit

CHALET ou APPARTEMENT

de vacances dans les environs de Sion ou de Martigny, pour le mois d'août 1964.

Ecrire sous chiffre P 3048 à Publicitas Sion.

GESSLER S.A. SION

Martigny et les environs

Pour avoir conseillé aux filles de Bovernier de ne pas faire comme celles de Val d'Illiez, un couple est condamné à mort

Dans le préau de l'école de Bovernier, l' « accusateur », co iffé du huit-reflets, représente l'accusation contre le couple fautif et devant une foule accourue nombreuse. *(Photo Schmid)*

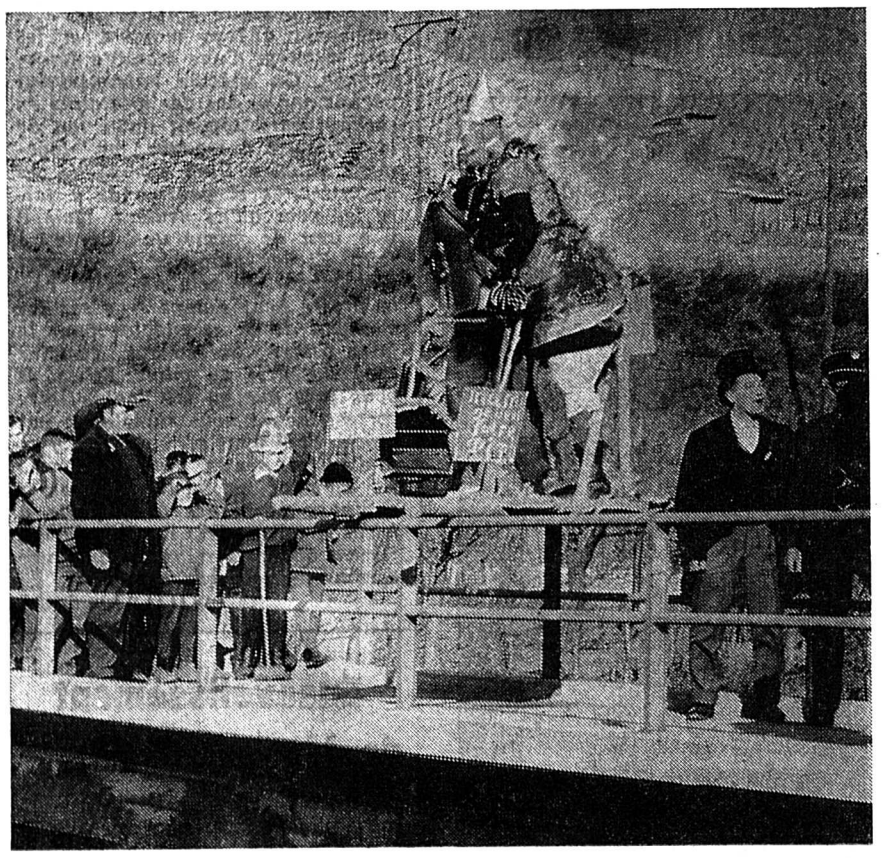

Sur le pont de Bovernier, le feu a été mis à la « Poutratze » avant d'être précipité dans la Dranse et ceci dans la joie populaire.

C'est à la suite d'un long acte d'accusation, lu devant une foule énorme, qu'un couple de la région, auquel on reprochait de nombreux méfaits, a été condamné à mort, brûlé vif et ensuite leurs cendres jetées dans la Dranse La joie de la population, à l'issue de cette exécution, faisait plaisir à voir On se rendait compte que ces gens étaient heureux de se voir débarrasser, pour quelque temps du moins, d'un couple qui n'avait cessé de commettre des méfaits, qui avait poussé les habitants à en commettre.

Par leur faute, l'officier d'état-civil de la commune se verra surchargé de travail ces prochains mois, car, toujours par leur faute, les filles de Bovernier, au contraire de celles de Val-d'Illiez, « n'ont plus le temps d'attendre » pour le mariage.

D'autres accusations tout aussi graves ont été lancées à l'encontre de ce couple peu reluisant. Vente de terrains à des prix défiant toute concurrence, campagne en vue des prochaines élections communales, éducation des citoyens lors de la campagne en faveur des Jeux olympiques.

Condamné, le couple, qui a été traîné depuis les Valettes, sur le traîneau de l'infamie, a été conduit au lieu de l'exécution, en l'occurence le pont sur la Dranse, situé juste à la sortie du village.

La foule était tellement heureuse de l'issue de ce procès public que la fanfare du village, sous l'experte direction de M. Julien Vergères, jouait ses airs les plus entraînants, alors que le couple de la honte, ses enfants et tout ce qui leur appartenait, se consumaient.

Sitôt l'exécution effectuée, la liesse populaire fut grande, le vin coula à flots et la danse fut à l'ordre du jour. C'est ainsi que les gens de Bovernier et des Valettes célèbrent, depuis une époque qui se perd dans la nuit des temps, le premier dimanche de Carême.

Bravo aux gens de ces deux villages, d'avoir dû résister aux progrès de la vie moderne, et de conserver, envers et contre tout, des coutumes que trop d'autres localités ont par trop tendance à laisser tomber dans l'oubli

Un bambin avale une bouteillle de remède

ISERABLES (FAV). — Un enfant de trois ans, le petit Charles-André Gillioz, d'Isérables, a absorbé le contenu d'une bouteille entière d'un remède contre la toux alors qu'il se trouvait seul dans l'appartement de ses parents.

Trouvé sans connaissance, il a été conduit d'urgence à l'hôpital de Martigny. On ne peut encore se prononcer sur son état.

Gilles et Urfer à Chamoson

CHAMOSON (Si). — Les deux célèbres et sympathiques chansonniers vaudois Gilles et Urfer ont donné hier soir un aperçu de leur grand talent au cours d'une soirée fort bien organisée à la salle de la coopérative de Chamoson, où un nombreux public s'était donné rendez-vous.

Après que M. Gabriel Crittin, président de la coopérative, eût présenté les deux artistes, ceux-ci commencèrent leur programme en interprétant des chants typiquement de son cru, plus drôles les unes que les autres.

Grosse explosion aux Forces Motrices de Mauvoisin

FIONNAY (FAV). — Une violente explosion s'est produite dernièrement dans un poste de couplage des Forces Motrices de Mauvoisin. D'énormes flammes ne tardèrent pas à s'élever dans le ciel. Les pompiers de l'usine, aidés du service du feu de la Grande Dixence, intervinrent rapidement, se bornant à protéger les chalets environnants.

Il y a pour plusieurs milliers de francs de dégâts mais la fourniture de courant n'a cependant pas été interrompue.

Bagarre entre Italiens

MARTIGNY (Si). — Une violente bagarre mettant aux prises plusieurs saisonniers italiens a éclaté hier, en fin d'après-midi, dans un établissement de Martigny-Ville.

Des coups de couteaux auraient même été échangés et des personnes blessées. On ne possède pas jusqu'ici de renseignements plus précis sur cette affaire.

Détournement de circulation

MARTIGNY (FAV) — En raison des importants travaux prévus pour remettre en état la route du col, un détournement de circulation a été rendu nécessaire.

Pour un cerain temps donc, les voitures emprunteront l'ancien tracé qui a été amélioré et goudronné à cet effet .

Nouveau télésiège

VERBIER (FAV) — Un projet a été mis sur pied par la Société des téléphériques de Verbier pour la construction allant du lac des Vaux à Tête-des-Vaux, sur le territoire de la commune de Bagnes.

A la demande du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie et par voie du Département public du canton, ce projet sera mis à l'enquête publique.

Doigt coupé

CHAMOSON (Si). — M. Pierre Putallaz, domicilié à Chamoson, était affairé autour d'un tapis roulant, travaillant pour le compte de l'entreprise Veuillet. Soudain, à la suite d'un faux mouvement, un doigt de sa main gauche fit pris dans la machine et sectionné. Après avoir reçu des soins à l'hôpital de Sion, il a pu être reconduit à son domicile.

Graves coupures

CHAMOSON (Si). — Un habitant de Chamoson, M. Léonce Taccoz, était occupé à couper du bois dans les Mayens d'Ardon, lorsqu'il laissa malencontreusement tomber sa hache. Souffrant de graves coupures à une main, il a dû être transporté à l'hôpital de Martigny.

Assemblée des délégués

MARTIGNY (FAV). — L'Union Maraîchère romande a tenu, samedi dernier, son assemblée des délégués à l'Hôtel Kluser, à Martigny.

A cette occasion, les participants ont eu l'occasion d'entendre un intéressante conférence donnée par M. Jacques Burnier, chef de l'Office technique maraîcher vaudois sur le thème « contrats de cultures et formation des prix des légumes ».

Hôte de marque

VERBIER (FAV). — Arrivant de la Côte d'Azur, la Bégum vient de faire son apparition à Verbier. Elle passera plusieurs jours de vacances dans cette charmante station afin de s'y reposer, entourée de ses amis et connaissances.

Vernissage à la Petite Galerie de Martigny

Mme B. Alioth sourit devant une de ses toiles représentant le village de Saillon. Son exposition sera ouverte jusqu'au 7 mars à la Petite Galerie à Martigny. *(Photo Schmid)*

MARTIGNY (Pv). — C'est avec plaisir que nous avons repris le chemin de la Petite-Galerie, où Mme Spagnoli, après quelques semaines de repos mérité, a redonné vie à cette galerie qui a déjà vu défiler tant d'excellents artistes. Samedi, c'était l'artiste lausannoise Berthe Alioth qui avait les honneurs du vernissage.

Cette artiste est venu assez tard à la peinture et a commencé à exposer il y a une année environ, à la galerie Potterat à Lausanne.

La première impression qui se dégage lorsqu'on pénètre dans la Petite-Galerie, c'est que l'artiste qui expose ses œuvres est un artiste sensible, qui aime la couleur. Non pas la couleur qui hurle, mais bien les teintes violentes, mais tout de même harmonieuses.

Certes, on pourra dire que quelques toiles semblent manquer de métier. mais ce manque de sûreté laisse en revanche percevoir des promesses certaines.

Berthe Alioth, qui a travaillé durant très longtemps avec le célèbre peintre français Falcou, a une âme sensible à l'extrême et elle est d'une saine franchise.

Voilà ce que nous ont dévoilé les tableaux exposés à la Petite-Galerie, spécialement les fleurs et les natures mortes.

L'amateur qui prendra la peine de s'arrêter pour aller jeter un coup d'œil à cette exposition aura la surprise de découvrir quelques ravissantes toiles de coins de terre valaisans.

Poteaux en flammes

MARTIGNY (FAV). — L'on a fait appel au poste de premiers secours de Martigny afin de combattre un sinistre qui s'était déclaré peu après le pont de la Lettaz. Des poteaux supportant une ligne à haute tension de 10 000 volts appartenant à la Lonze, étaient en effet la proie des flammes.

Le sinistre fut efficacement combattu, mais les dégâts sont toutefois importants.

Le même jour, à quelque temps d'intervalle, un nouveau sinistre se déclarait derrière l'usine des produits azotés où une vingtaine de traverses de voies appartenant aux CFF furent carbonisées.

UNE REALISATION HORS-SERIE AU CINEMA ETOILE A MARTIGNY

Demain mardi, à 20 h. 30, au Cinéma Etoile, le CINEDOC de Martigny présentera « Le Grand Secret ».

Une réalisation unique qui fait le point des connaissances actuelles de l'homme face aux mystères de la vie.

Les lecteurs nombreux du grand magazine « Paris-Match » connaissent les excellents reportages de Raymond Cartier. C'est d'après l'un d'eux que fut réalisé, par Gérard Calderon, le film intitulé : « Le Grand Secret ». Raymond Cartier lui-même en fit le commentaire qui est dit par Pierre Fresnay. Les chiffres énoncés donnent le vertige. Il s'agit de milliards d'années pour la transformation de la Terre. La vie apparut, la nature travailla patiemment à la formation des êtres. Le règne de l'infiniment grand (les grands sauriens) dura des centainesde milliards d'années, puis disparut comme un essai devenu inutile.

Le monde d'où vient-il ? Le monde où va-t-il ? Deux questions difficiles auxquelles le film « Le Grand Secret » vous répondra.

Monthey et le lac

Caisse jubilaire

CHAMPERY (Fy). — On apprend avec plaisir que parmi les caisses Raiffeisen jubilaires cette année, le Crédit Mutuel de Champéry va célébrer son 25me anniversaire.

Violente collision

MONTHEY (FAV). — Deux voitures conduites respectivement par MM. Louis Berrault, de Choëx et Michellod Fernand, de Monthey, se sont télescopées à l'angle de la ruelle de Châteauvieux, juste devant le poste de police.

Pas de blessé mais d'importants dégâts matériels.

En voulant éviter des piétons

COLLOMBEY (FAV). — M. Georges Dupertuis, de Lavey, qui roulait au volant de sa voiture en direction de cette dernière localité, se vit subitement obligé de freiner pour éviter plusieurs personnes prises de boisson qui titubaient sur la route.

N'ayant pu prévoir la manœuvre à temps, un véhicule qui suivait, conduit par M. Bernard Donnet, de Muraz, vint emboutir violemment l'arrière de la voiture de M. Dupertuis.

Là encore pas de blessé, mais un important travail en perspective pour le carrossier.

Décès subit après une opération

MONTHEY (FAV). — Mlle Rosette Richon, âgée de 24 ans, fille d'Ernest, domiciliée à Saint-Gingolph où elle gérait une coopérative, vient de décéder hier matin sur le coup des deux heures, à l'hôpital de Monthey, des suites d'une délicate opération à l'estomac.

A la famille si durement éprouvée vont toutes nos condoléances.

Jambe fracturée

MONTHEY (FAV). — Alors qu'il pratiquait son sport favori dans la région de Monthey, un skieur habitant cette dernière localité, M. Guillaume Francis, né en 1949, a fait une douloureuse chute et s'est fracturé une jambe.

Chute à ski

PLANACHAUX (Lr). — Une jeune fille d'origine genevoise, étudiante à l'école française de Saint-Gingolph, née en 1950, s'adonnait aux joies du ski, dimanche, sur les pistes de Planachaux, lorsqu'elle fut victime d'une chute et se fractura la jambe.

Il s'agit de Mlle Taraz Neykady ; elle a été hospitalisée à Monthey.

Nouveau centre scolaire

MONTHEY (FAV) — On est actuellement en passe d'achever à Monthey un magnifique centre scolaire qui, affirme-t-on, est un modèle du genre.

Œuvre de l'architecte genevois Arthur Bugna, ce centre comprend une vingtaine de salles de classes ainsi que plusieurs autres locaux destinés à l'étude de la musique, des sciences naturelles, à la pratique de la gymnastique, aux jeux et aux conférences.

Ce centre, qui comprend trois corps de bâtiments, sera probablement inauguré cet automne.

St-Maurice et le district

Scooter dérobé

ST-MAURICE (FAV) — On a dérobé la Lambretta de M. Georges Crittin, de St-Maurice, alors qu'il l'avait laissée en stationnement dans une rue de la ville.

Le scooter porte plaques VS 6878 ; son propriétaire a déposé plainte.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Du lundi 17 février au dimanche 23 février
2me semaine du grand succès

LE GUEPARD

Faveurs suspendues - Prix des places imposées 3.-, 3.50, 4.—.
16 ans révolus.

Sion - Lux

Lundi 17 février RELACHE
Dès demain :

CITOYEN DE NULLE PART

Sion - Capitole

Lundi 17 février et mardi 18 février
RELACHE
Dès mercredi
MOURIR A MADRID

Martigny - Etoile

Lundi 17 — 16 ans révolus
Dernière séance du film français

LA PORTEUSE DE PAIN

Mardi 18 — 16 ans révolus
CINEDOC —
Raymond Cartier présente

LE GRAND SECRET

Martigny - Corso

Lundi 17 février et mardi 18
16 ans révolus
Un «western» mené à la cravache !

LA FEMME AU FOUET

avec Rhonda Fleming et Guy Madison

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui : RELACHE.
Samedi — Dimanche
Les légions de

CLEOPATRE

Riddes - l'Abeille

Aujourd'hui : RELACHE.
Samedi 20 h. 30
Dimanche à 14 h. et 20 h. 30
TINTIN ET LE MYSTERE
DE LA TOISON D'OR

Saxon - Rex

Aujourd'hui : RELACHE.
Jeudi 20 — 16 ans révolus
LA FEMME AU FOUET
Dès vendredi 21 —
18 ans révolus
L'ENLEVEMENT DES SABINES

Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui : RELACHE.
Mercredi 19 — 16 ans révolus
LA FEMME AU FOUET
Dès vendredi 21 —
16 ans révolus
LES CROULANTS
SE PORTENT BIEN

L'Action de Carême des catholiques suisses veut nous aider à nous rapprocher de Dieu, à nous instruire de son enseignement et surtout à le vivre.

Qu'ils fassent le bien, s'enrichissent de bonnes œuvres, de cette manière ils s'amassent pour l'avenir un solide capital avec lequel ils pourront acquérir la vie véritable. »

1 Epître à Timothée.

Fusion de trois alpages

EVOLENE (Rg). — Les consorts alpéateurs des alpages de Niva, Crettaz et Coutaz ont tenu des assises afin de se prononcer sur la fusion des trois alpages. Samedi soir, c'était au tour de La Coutaz, aux Haudères Après un brillant exposé de MM. Louis Pralong, préfet du district et Jean Maistre, président d'Evolène, qui présentèrent les avantages qu'offre une telle amélioration pour les paysans de montagne, on passa au vote.

Chaque propriétaire devait se prononcer par oui ou par non, d'après les droits de fonds qu'il possède. Les résultats sont les suivants : Niva. 402 oui, 19 non ; Crettaz, 166 oui, 229 non ; Coutaz 273 oui, 114 non, ce qui représente un total de 841 oui contre 363 non. Les propriétaires acceptants étaient au nombre de 111 contre 28 rejetants.

Pâques déjà le 29 mars !

Nous y avons pensé et nos collections de printemps 64 garnissent déjà les rayons Géroudet. P 36 S

Sion et la région

Décès de M. Joseph Métry

SION. — Nanti d'une excellente santé, M. Joseph Métry semblait être promis à une longue et heureuse vieillesse.

Tout au long de ces dernières années, bien qu'ayant dépassé l'âge de 75 ans, il démontrait une vigueur étonnante et il vaquait à des travaux qui eussent éprouvé des hommes beaucoup plus jeunes que lui.

Rien ne laissait prévoir un brusque changement de son état de santé. Ce fut aussi rapide qu'inattendu. Comme un accident. C'était au début de 1964, M. Métry fut assailli d'un mal qui s'aggrava rapidement.

Il fallut le transporter à l'hôpital.

Pendant de longues semaines, il eut à supporter de terribles souffrances. Il les accepta avec autant de courage que de sérénité. C'était, il est vrai, un grand chrétien. Un catholique profondément et sincèrement attaché à sa religion.

Son calvaire prit fin dimanche matin à quatre heures.

M. Joseph Métry naquit en 1886, à Albinen.

C'est en 1915 qu'il vint s'établir à Sion en exploitant le café du **Cheval Blanc** tout d'abord. Puis, il fut propriétaire, pendant de très longues années, du **Café-restaurant de la Place.**

Excellent restaurateur, cafetier avenant, il ne devait pas tarder à se faire une clientèle fidèle qui reconnaissait la qualité de ses vins et de ses mets.

Il fut membre du comité de la Société des cafetiers de Sion.

M. Métry aimait deux choses par dessus tout : sa famille et sa profession.

Il épousa Mlle Elisabeth Studer qui lui donna sept enfants, et qui fut une compagne exemplaire et une mère dévouée.

Vigneron expérimenté, M. Métry assurait lui-même l'encavage et la vinification de ses vins.

Très connu non seulement à Sion, mais dans tout le canton, il jouissait de l'estime de ses collègues et de tous ceux qui l'ont approché. C'était un homme compréhensif et bon, travailleur et sérieux, dont la perte est vivement ressentie.

A Madame Joseph Métry, à ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'aux familles parentes et alliées, à laquelle et auxquels va notre vive sympathie, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Intéressante assemblée de l'AVIVO

SION (FAV). — Samedi après-midi, l'AVIVO, section sédunoise, se réunissait en assemblée générale à la salle du Grand Conseil, à Sion, sous la présidence de M. André Solioz. Cette association groupe les vieillards, veuves, infirmes et orphelins.

Après la lecture des comptes, on entendit un exposé de M. Charles Dellberg, conseiller national, qui fit un historique de l'AVS. Après avoir évoqué la 6me revision de l'AVS, qui est entrée en vigueur le 1er janvier dernier, le conférencier s'étendit sur l'aide complémentaire cantonale et sur un projet actuellement à l'étude, soit l'aide complémentaire fédérale qui, semble-t-il, ne pourra toutefois guère entrer en vigueur avant le 1er janvier 1965. Il releva par ailleurs que 900 Sédunois et Sédunoises étaient actuellement inscrits à l'AVS.

Un spécialiste de la question, M. Noël Marti, de Genève, tira une sorte de parallèle entre la 5me et la 6me revision. Avec cette dernière, les rentes ont augmenté d'un tiers en moyenne générale. Plusieurs interventions intéressantes permirent aux responsables de fournir les explications demandées.

Décès de Mme Marie Gailland

SION (Fav). — On apprenait hier en ville de Sion le décès de Mme Marie Gailland, épouse de M. Maurice Gailland, ancien chef du personnel de la Banque cantonale du Valais. Personne très connue et estimée de chacun, elle s'en est allé à l'âge de 75 ans, après une courte maladie.

Mme Gailland était la mère de 4 enfants, dont une religieuse. Profondément chrétienne, d'une grande bonté, elle laisse le souvenir d'une excellente personne. Nous présentons à son époux et à toute sa famille l'expression de nos très sincères condoléances.

Une voiture sort de la route : deux blessés

HAUTE-NENDAZ (It). — Dans l'après-midi d'hier, une voiture vaudoise conduite par Mme Suzanne Seiler, circulait sur la route de Tortin, au-dessus de Haute-Nendaz. Soudain, à cause du verglas, le véhicule sortit de la route un peu plus haut que Lavantier et dévala une trentaine de mètres. Il est complètement démoli.

Quant à la conductrice, elle a été transportée à l'hôpital de Sion, de même que sa fillette. Mais leur état n'inspire aucune inquiétude.

Forum du parti radical

SION (FAV). — Le comité du parti radical de Sion, présidé par M. André Bornet, a organisé samedi après-midi, à l'hôtel de la Gare, un forum très intéressant auquel prirent part de nombreux interlocuteurs. On y entendit notamment un brillant exposé de M. Francis Germanier, conseiller national, qui parla des dispositions du Conseil fédéral envisagées pour lutter contre la surchauffe.

Les problèmes monétaires et bancaires furent également abordés. MM Aloys Morand, Marc Germanier, René Boll, Bernard Spahr et Vuignier, de Champlan, intervinrent notamment dans la discussion.

Automobilistes, attention à vos 2 thunes...

SION (Pv). — Samedi après-midi, le carrefour de l'Ouest a été remis en service. Dès que les signaux réglementaires furent remis en place, les agents de la police cantonale et communale eurent fort à faire pour dresser contravention contre tous les automobilistes qui passaient à cet endroit sans remarquer que le « Stop » avait, après quelques mois d'interruption, repris toute sa signification, la rue de Lausanne ayant été rendue à la circulation.

Comme bien l'on pense, les récriminations furent nombreuses et bien des automobilistes ont eu de la peine à admettre qu'ils venaient de commettre une très grave faute.

Certes, on peut ergoter sur la valeur d'une telle mesure et sur la manière d'appliquer le réglement en pareille circonstance. Ce signal « Stop », rappelons-le, avait été supprimé à la suite des travaux entrepris à la rue de Lausanne. Une chose demeure cependant certaine et indiscutable.

En venant de la gare, par l'avenue de France, il y a un signal avancé de « Stop ». Il y en a un autre à la hauteur de l'arrêt, qui est en outre signalé à terre. Dès lors, que ce soit le premier jour ou pas de la remise en service de cet arrêt obligatoire, l'automobiliste qui passe tout droit est fautif, donc punissable.

Aussi, amis automobilistes, attention ! Le « Stop » de l'Ouest a été remis en service.

Respectez-le, sinon vous aurez droit à vos dix francs de contravention.

Il y a une autre raison, beaucoup plus importante que le fait de perdre dix francs. En ne respectant pas ce « Stop », vous risquez de rencontrer la mort.

Il serait tellement plus agréable d'appeler cet endroit carrefour de l'Ouest, plutôt que carrefour de la mort.

C'est par dizaine que les voitures n'ayant pas respecté le stop se voyaient « stoppées » quelque 50 mètres plus loin par des agents qui eurent du travail plein les bras à verbaliser.

(Photo Schmid)

Jambe cassée

HAUTE-NENDAZ (Fav). — Alors qu'il se livrait au plaisir du ski dans la région de Haute-Nendaz, M. Jean Schoeb, de Lausanne, a été victime d'une chute et s'est fracturé une jambe. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital de Sion.

Intense circulation

CONTHEY (Bz). — Le beau temps qui régnait hier et la température douce ont incité de nombreux automobilistes à prendre la clé des champs. C'est ainsi qu'on remarquait hier une intense circulation sur la route conduisant à Derborence, au-dessus de Conthey.

Motocycliste blessé

SION (FAV). — Hier, en début de soirée, un motocycliste circulait au pont du Rhône, à l'entrée de Sion. Soudain, il perdit l'équilibre et fut victime d'une violente chute au sol. On le transporta à l'hôpital de Sion, mais son état n'est pas alarmant. La police cantonale a procédé à un constat.

GRAIN DE SEL

Qu'on le dise...

— En voilà un qui n'est pas content... Bon sang!... Avez-vous lu sa lettre, Ménandre ?

— Ouais, je l'ai lue et je lui donne raison.

— Evidemment, on ne peut pas lui donner tort.

— Je trouve que certaines gens vont trop loin en ce domaine.

— Certes, il y a de l'abus.

— Oui, et cet abus, à mon avis, on devrait le dénoncer.

— Naturellement !

— Aux autorités, d'abord, puis aux journalistes si nécessaire, qui trouveraient là matière à quelques articles.

— Dans l'un ou l'autre cas, ça frise le scandale, ni plus ni moins.

— En effet... Et c'est l'opinion de celui qui nous écrit.

— Il serait temps que l'on dise au lecteur de quoi il s'agit.

— Il s'agit tout simplement du problème des loyers.

— Les propriétaires de maisons anciennes sont soumis au contrôle des loyers et ne peuvent pas augmenter le prix de location des appartements. Conséquences: il est impossible ou presque de procéder à des réparations et à des aménagements. Ces bâtiments se dégradent.

— En revanche, les propriétaires d'immeubles récents ne sont pas soumis à ce contrôle.

— Alors, ils en profitent pour augmenter sans cesse le prix demandé aux locataires. Tant et si bien que, dans certains cas, cette augmentation est nettement abusive pour ne pas dire scandaleuse. Elle intervient à tout moment et les prix montent d'une manière désordonnée. On spécule honteusement parfois sur le dos des locataires en sachant parfaitement qu'ils ont de la difficulté à trouver un logement ailleurs. Rien n'empêche ces propriétaires si gourmands à faire les prix qu'ils veulent. Mais il y a tout de même une limite à tout. Et les autorités se doivent d'intervenir. Si cela ne suffit pas, la presse peut s'emparer assez facilement de ce «scandale» pour le faire cesser en clouant certains «spéculateurs» au pilori. Et ça, je vous jure que ça fait mal... Notre correspondant nous signale un cas précis. Et il nous affirme qu'il y en a d'autres. Qu'on nous le dise !... Le moment est venu de passer quelques personnes à la poêle à frire. A qui le tour ?... Une bonne friture avant le pilori et quelques «grains de sel» par dessus...

Isandre.

Ensevelissement de Mme P. Vuignier

EVOLENE (Rg). — Evolène a fait vendredi d'imposantes funérailles à Mme Philomène Vuignier, institutrice aux Haudères. Les écoles de la comune avaient tenu à rendre un dernier hommage à celle qui, pendant 43 ans, se dépensa sans compter pour l'instruction de la jeunesse. Au cours de sa carrière, la défunte a enseigné pendant 2 ans à Evolène, 38 ans aux Haudères et 3 ans à La Tour.

Elle avait supporté chrétiennement la maladie qui devait l'emporter à l'âge de 74 ans.

Personne estimée de toute la population, Mme Vuignier laisse le souvenir d'une femme pieuse, charitable et d'une bonne maman.

A sa famille éplorée, nous présentons l'expression de toute notre sympathie.

THEATRE SION

Lundi 24 février à 20 h. 30

le Centre Dramatique Romand présente

LE BRAVE SOLDAT CHVEIK

de Iaroslav Hafek
Prix de Fr. 4.— à Fr. 12.—
Réduction bon No 10

Location : Revaz Tronchet
Tél. 2 15 52

Notre prochain spectacle :

Les Ballets de Serge Golovine
Samedi 7 mars
à la Matze

P 30309 S

SAISON ARTISTIQUE 1963/1964

Sierre et le Haut-Valais

Où en est l'autoroute Gênes-Simplon ?

BRIGUE (FAV). — On sait qu'il existe un projet d'autoroute Gênes-Alessandria-Simplon. Le président de Brigue, M. Maurice Kaempfen, conseiller national, a pris position en faveur de cette autoroute. A ce sujet, une réunion constitutive doit se tenir à Gênes prochainement. Cette autoroute, qui aurait l'avantage d'éviter la ville de Milan, permettrait aux automobilistes de se rendre rapidement au pied du Simplon, à Iselle.

Selon M. Kaempfen, la réalisation de cette autoroute revêt une grande importance pour le Valais, surtout le Haut-Valais, car la concurrence se fera sentir dans le trafic routier avec les tunnels du Grand-St-Bernard et du Mont-Blanc. Le président de Brigue estime par ailleurs que l'Etat du Valais devrait participer, de même que les communes intéressées, à la société en voie de création.

Le Cor des Alpes va inaugurer ses costumes

MONTANA (Jc). — Le Cor des Alpes, cette sympathique société de musique de Montana, qui s'est distinguée dans de nombreux festivals valaisans, va inaugurer ses nouveaux costumes. La date de cette manifestation, qui s'annonce d'ores et déjà comme une réussite lorsqu'on connaît le dynamisme et l'esprit d'initiative de ses membres, a été fixée au 3 mai prochain.

Début d'incendie dans un chalet

MONTANA (Fav). — Un début d'incendie s'est déclaré samedi, en début d'après-midi, dans un chalet de Montana, situé au-dessus du sanatorium bernois, appartenant à Me Guy Zwissig. Le chalet était occupé par des locataires qui utilisaient une friteuse.

Soudain, l'huile prit feu. Le sinistre menaçait de s'étendre à tout le chalet et l'on fit aussitôt appel aux pompiers qui se rendirent rapidement sur les lieux et parvinrent à enrayer l'incendie. Celui-ci a néanmoins causé pour quelques milliers de francs de dégâts.

Il glisse sur une boîte d'allumettes et se brûle

BRIGUE (FAV). — Un agriculteur de Blatten, au-dessus de Naters, âgé de 66 ans, M. Franz Zenklusen, a été victime d'une chute après avoir glissé sur une boîte d'allumettes. Celles-ci s'enflammèrent et quelques instants plus tard, M. Zenklusen se trouvait entouré de flammes. Il a dû être transporté souffrant de brûlures à l'hôpital de Brigue.

Match humoristique

VISSOIE (Fy). — Hier après-midi, pour le plus grand amusement de la population, un match de hockey un peu humoristique s'est déroulé sur la patinoire de Vissoie. Il opposait les classes d'âge de 1931 et 1932. A l'issue de cette joute, une corrida avec « mise à mort » fut simulée, deux patineurs figurant le taureau.

Petit portrait

« Julot » des Violettes...

Il était une fois un petit gars en ville de Sion.

On l'aimait bien.

Un petit gars déluré, débonnaire et toujours souriant.

Et gentil par-dessus le marché.

C'était le copain à tout le monde. Aux grands parce qu'il était costaud et aux petits parce qu'il les protégeait.

Il fut toujours rondouillard. Oh, plus ou moins suivant les saisons. En été, un peu moins qu'en hiver. Les courses en montagne sont amaigrissantes.

Déjà populaire lorsqu'il était petit, il le devint davantage depuis la mobilisation de guerre.

Car, Julot — oui, il s'agit bien de Julot Tichelli — a su se faire adopter par tous les soldats.

D'abord par ses camarades de l'école de recrues, puis par ceux des cours de répétition.

A la forteresse, par exemple.

On ne faisait rien sans l'ami Julot.

Jovial, bon enfant et rieur, franc comme de l'or, il savait animer un groupe.

En montagne, les journées sont longues, les soirées aussi. Certains soldats avaient du vague à l'âme. Ils se laissaient envahir par les papillons noirs... Julot les chassait et, d'une chanson ou d'une blague, leur faisait revoir la vie en rose.

De la forteresse... Julot s'en alla.

Il prit ses quartiers à la cabane des Violettes.

Il y est toujours. Toujours souriant. Toujours jeune et cordial, dévoué et sympathique.

Les alpins le connaissent bien. Ils gardent tous un bon souvenir de Julot, le gardien. Un peu ermite, un peu gastronome, un peu philantrope, un peu mysanthrope, toujours de bonne humeur, c'est bien lui, Julot l'ami des hommes et des bêtes, bon type et bon prince du royaume des Violettes.

f.-g. g.

Provins à la «Grüne Woche» à Berlin

Durant la période de la « Grüne Woche », Berlin fut pendant 10 jours le plus grand village d'Allemagne. C'est ce que l'on entend de la bouche des joyeux Berlinois lorsqu'ils disent, une fois par année à la Grüne Woche: « Berlin est un village ». Et ceci, malgré les 2,2 millions d'habitants qui résident à Berlin-Ouest. Depuis quelques années, tous les produits de l'agriculture et en partie ceux de l'industrie sont représentés d'une façon toujours plus importante et plus internationale, à l'occasion de ce « Marché vert ».

Cette annéee, plus de 20 pays ont participé à la « Grüne Woche ». Après 3 ans d'interruption, la Suisse a présenté un stand commun officiel. Par le slogan « Voyagez à travers l'Europe, séjournez en Suisse », notre pays fut représenté par des Organisations et des Maisons privées qui offraient à la dégustation des fromages suisses, des fruits du pays, du chocolat ainsi que des vins valaisans.

Le stand de l'Association suisse du commerce du fromage de Berne ainsi que le stand de la Maison PROVINS de Sion formaient le centre du Pavillon Suisse. Durant toute l'Exposition, les stands suisses ont été très fréquentés et les vins dégustés ont obtenu un vif succès auprès du consommateur berlinois. Parmi les vins de PROVINS, ce sont les Fendants et les Johannisberg qui ont été spécialement appréciés.

Les organisateurs des stands suisses ont tout mis en œuvre pour présenter leur pays et les produits d'une façon impeccable au consommateur berlinois. En effet, pendant toute la durée de l'Exposition, les produits suisses tels que fromages, Fendant, Johannisberg et Dôle, ont été exposés dans plusieurs vitrines et magasins de Berlin.

L'office central suisse du tourisme occupait également un stand et a été agréablement surpris de constater le nombre important de prospectus qui ont été demandés pour le Valais.

A la suite de la participation officielle de la Suisse à la « Grüne Woche » une double conférence eut lieu dans le grand auditoire de l'Institut Otto Suhr pour sciences politiques à l'Université libre de Berlin. Le Conseiller National, M. le Prof. Dr Walter Hofer de Berne, parla du maintien de la Suisse dans un monde en transformation et M. Peter

Un collaborateur de Provins remet au bourgmestre Willy Brandt les bons produits du Valais.

Dürrenmatt, rédacteur en chef des « Basler-Nachrichten » de la position de la Suisse face à l'intégration européenne. La délégation suisse de Berlin organisa pendant l'Exposition une réception officielle à laquelle prirent part le Corps Consulaire, les membres des Autorités, les représentants de l'Organisation de l'Exposition ainsi que des journalistes.

Au point culminant de cette manifestation, il ne faut pas manquer de signaler la traditionnelle Fête-Fondue qui a eu lieu au Pavillon Suisse. A cette occasion, le quotidien berlinois « DER KURIER » écrit : « Tous les invités, parmi lesquels se trouvaient le sénateur Theuner et son épouse, reçurent une blouse de berger des Alpes. La célèbre fondue, l'excellent Fendant et la bonne humeur contribuèrent à donner à cette soirée une joyeuse ambiance ».

Le Maire de Berlin, Monsieur Willy Brandt, accompagné de sa famille, accorda une visite spéciale à titre privé au Pavillon Suisse.

C'est ainsi que par sa participation à l'Exposition, la Suisse a prouvé une fois de plus sa sympathie aux Berlinois en offrant à cette occasion ses produits de qualité aux nombreux visiteurs.

Ouvrier brûlé

FIESCH (FAV). — Un ouvrier de Fiesch, M. Grégoire Imhof, qui travaillait pour le compte d'une entreprise haut-valaisanne à la construction d'une centrale, à Fiesch, était occupé à manipuler un récipient contenant de l'huile. Celle-ci s'enflamma soudain et le malheureux fut vite transformé en torche vivante. On l'a transporté à l'hôpital de Brigue, souffrant de graves brûlures

†

La Chorale Sédunoise a le regret de faire part du décès de

MADAME

Marie GAILLAND

belle-mère de leur membre actif.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu le mardi 18 février en l'église du Sacré-Cœur, à 11 heures.

P 3087 S

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de

MADAME

Victorine BRUTTIN

à Grône

remercie bien sincèrement toute les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, lui ont apporté un précieux réconfort dans sa douloureuse épreuve.

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, la famille de

MONSIEUR

Alfred DEBONS

de Joseph de Jean

ainsi que les familles parentes et alliées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, les ont réconfortées dans leur douloureuse épreuve et les prient de trouver ici l'expression de leur sincère gratitude.

†

Madame Elisabeth **Métry-Studer,** à Sion ;

Madame et Monsieur Albert **Egger-Métry** et leur fille Alberte ;

Monsieur et Madame Raphy **Métry-Cina** et leurs enfants Annelise, Bernard et Jean-Michel ;

Monsieur et Madame Charles **Métry-Mariéthod** et leur fils Charles-Benoît ;

Monsieur et Madame Raymond **Métry-Pfefferlé** et leur fille Anne ;

Monsieur Otto **Métry ;**

Monsieur et Madame Jean **Métry-Vadi ;**

Madame et Monsieur Martial **Gaillard-Métry** et leurs enfants Viviane, Gérald, Christian et Anick ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph METRY

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection le 16 février 1964, à l'âge de 78 ans, après une maladie chrétiennement supportée, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en la cathédrale de Sion mercredi 19 février à 11 heures.

Départ du cortège funèbre : Place du Midi.

On est prié de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P 3089 S

†

Le Chœur Mixte du Sacré-Cœur a le regret d'annoncer le décès de

MADAME

Marie GAILLAND

mère de Mademoiselle Gaby, son membre fondateur fidèle.

Ensevelissement Eglise du Sacré-Cœur, mardi 18 février 1964.

P 3086 S

†

Monsieur Maurice **Gailland,** à Sion ;

Madame et Monsieur Michel **Roh-Gailland** et leurs enfants Marie-Françoise et Jean-Michel, à Sion ;

Mademoiselle Gaby **Gailland,** à Sion ;

Mademoiselle Marie-Thérèse **Gailland,** en religion Sœur Marie-Maurice, à Sierre ;

Monsieur et Madame Bernard **Gailland-Ritz** et leur fils Raphaël, à Sion ;

Monsieur Adrien **Sartoretti,** ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Armand **Sartoretti-Gaspoz,** leurs enfants et petits-enfants ;

Mademoiselle Clémence **Sartoretti ;**

Mademoiselle Laurentine **Sartoretti ;**

Monsieur et Madame Jules **Sartoretti-Spahr,** leurs enfants et petits-enfants ;

Mademoiselle Adélaïde **Sartoretti,** en religion, Sœur Marie-Etienne ;

Mademoiselle Jeanne **Sartoretti,** en religion Sœur Monique (Algérie) ;

Monsieur Laurent **Sartoretti,** en religion Rd P. Etienne de Ste-Marie (Belgique);

Mademoiselle Berthe **Sartoretti ;**

Madame Veuve Louise **Sartoretti-Magail,** ses enfants et petits-enfants (France);

Madame Veuve Valérie **Gailland-Vouillamoz,** ses enfants et petits-enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées ;

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Marie GAILLAND

née SARTORETTI

décédée à Sion, le 15 février 1964, à l'âge de 75 ans, munie des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 18 février 1964, à 11 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Sion.

Domicile mortuaire : rue des Arcades 22.

PRIEZ POUR ELLE

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dans une interview, Dean Rusk parle des difficultés du Sud-est asiatique

WASHINGTON (Afp). — Le sud-est asiatique est, à l'heure actuelle, le point du monde où existent les plus grandes possibilités de difficultés sérieuses en raison de l'attitude de Hanoï et de Pékin à l'égard de leurs voisins du sud, a déclaré en substance le secrétaire d'Etat Dean Rusk au cours d'une interview diffusée sur les ondes de la « Voix de l'Amérique » samedi dans le cadre du programme « Conférence USA ».

Le chef de la diplomatie américaine, qui a été interrogé sur les principaux problèmes internationaux de l'heure par trois correspondants diplomatiques, affirme notamment que « les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ainsi que de nombreux autres pays, sont très préoccupés par le danger pour la paix qui existe clairement dans le Sud-Est asiatique. Depuis quelque temps, il est évident que la sécurité du Sud-Est asiatique est menacée par des pressions du Nord, violant les accords les plus solennels sur cette région signés à Genève en 1954 et 1962.

» Je pense que, pour le moment, les plus grandes possibilités de troubles sérieux dans le monde se trouvent en Asie du sud-est à la suite du refus des capitales comme Hanoï et Pékin de laisser leurs voisins tranquilles et de vivre en paix avec eux ».

Le secrétaire d'Etat a également affirmé qu'à son avis la politique agressive de Pékin et de Hanoï « recevra certainement des encouragements à la suite de la reconnaissance de Pékin par Paris », ce qui entraînera « une situation plus dangereuse et rendra plus difficile les prévisions sur l'avenir de la paix dans cette partie du monde ».

Toujours à propos du Sud-Est asiatique, le secrétaire d'Etat a refusé de voir un lien entre la réaffirmation par Hanoï de son appui aux guérillas du Nord Vietnam et la reconnaissance de Pékin par la France. Il a toutefois exprimé l'espoir qu'à la longue le Sud-Vietnam parviendra à assurer son indépendance car « nous sommes déterminés, a-t-il dit, à empêcher le Sud-Est asiatique de tomber sous le joug communiste ».

Quant au problème de la neutralisation, M. Rusk a déclaré que les Etats-Unis n'étaient pas opposés à cette idée si elle signifie le non-alignement et le non-engagement envers le bloc OTAN ou le bloc communiste.

M. Rusk a réaffirmé que parler de la neutralisation du Sud-Est Vietnam « dans le contexte actuel, signifiait en réalité le départ des Américains ». Puisque le Nord-Vietnam ne sera pas neutralisé et restera dans le camp communiste, a ajouté M. Rusk, « si quiconque a l'idée que le Sud-Vietnam devrait être neutralisé, c'est-à-dire que les Américains devraient simplement rentrer chez eux et laisser ce pays exposé à un contrôle venu du nord, alors cela ne se produira pas ».

Le cessez-le-feu ne serait pas respecté

ADDIS ABEBA (AFP). — Les Somaliens ne respectent pas le cessez-le-feu qui devait être effectif à midi (heure locale) à la frontière somalo-éthiopienne, affirmait-on hier soir au ministère éthiopien de l'Information.

De nouveaux renforts somaliens ont été amenés à Dolo, dans l'extrême-sud de l'Ogaden, ajoute-t-on de même source. Les troupes somaliennes sont arrivées en force à Yett, poste frontalier à 80 km. au nord-est de Dolo. Des combats ont été engagés dans les deux secteurs au canon et à la mitrailleuse. Ils se poursuivent actuellement, précise-t-on.

Les Somaliens ont subi des pertes sévères et ils ont dû abandonner de l'armement sur le terrain, ajoute-t-on de source éthiopienne. Trois policiers et quatre soldats éthiopiens auraient été grièvement blessés.

Famine à Java

SEMARANG (Java) - (Reuter). — Dans la ville portuaire de Semerang, des enfants vêtus de haillons mendient. La nuit, ils volent des denrées alimentaires. Une distribution de vêtements par la Croix-Rouge a provoqué une émeute.

C'est le résultat de la terrible disette qui règne dans le centre de java, à la suite de la mauvaise récolte de riz et d'une invasion de rats.

Les raisons qui ont poussé Makarios à rejeter les propositions anglo-américaines

NICOSIE (Afp). — « Le rejet par Mgr Makarios des propositions anglo-américaines concernant l'envoi à Chypre d'une force internationale de maintien de l'ordre et sa décision d'en appeler au Conseil de sécurité ont pour origine deux motifs inavouables », a déclaré M. Kutchuk, vice-président de la République cypriote et chef de la communauté turque, à l'envoyé spécial de l'AFP.

« L'archevêque, a-t-il ajouté, cherche tout d'abord à gagner du temps pour permettre à ses prétendues forces légales de forger de nouvelles attaques contre la communauté turque. Il tente ensuite de faire retirer à la Turquie le droit qui lui est reconnu de rétablir l'ordre à Chypre ».

M. Kutchuk estime qu'Ankara se trouve désormais dans l'obligation morale de venir au secours des Turcs de l'île, sous peine de vouer ceux-ci au génocide. Sur sa table se trouve un album dans lequel sont conservées les preuves photographiques des atrocités commises par les Grecs. On y voit des enfants assassinés dans une baignoire éclaboussée de sang, des vieillards, des infirmes, des femmes tués au cours des incidents de décembre dernier. Le nombre des victimes, selon lui, n'est pas inférieur à deux mille. Vingt-cinq mille Turcs, déclare-t-il, ont du abandonner leur foyer pour se regrouper en des lieux plus sûrs.

« Des décennies seront nécessaires, a poursuivi M. Kutchuk, avant que s'estompe le souvenir de telles atrocités ».

Une fois encore, le vice-président cypriote a réaffirmé que toute cohabitation entre les deux communautés est devenue impossible et que seule une partition de l'île peut constituer une solution viable. S'il maintient pour le moment ses prétentions territoriales en fonction d'un partage qui s'effectuerait à partir du 35me parallèle et qui attribuerait à sa communauté la partie nord de Chypre, la plus proche de la Turquie, il ne refuserait pas la discussion sur d'autres modalités de partage. Les Turcs se montreront toutefois intraitables, a-t-il affirmé, sur le principe de la partition elle-même.

« Les vrais propriétaires de l'île — l'histoire suffit amplement à le prouver — sont les Turcs et non pas les Grecs comme ceux-ci le prétendent », a conclu M. Kutchuk.

La lutte entre la population grecque et la population turque à Chypre devient de jour en jour plus grave. Tandis que les responsables se querellent pour savoir si l'OTAN ou bien l'ONU doit mettre fin à la guerre, la population se tue dans les rues. Notre photo montre des Cypriotes grecs à l'assaut contre un édifice turc dans la ville de Limassol.

La « Vénus de Milo » est partie faire un voyage de 20 000 kilomètres et sera exposée au Japon

PARIS (AFP) — La « Vénus de Milo » a quitté le musée du Louvre hier matin pour entreprendre le voyage qui la conduira au Japon. Ce voyage de 20 000 kilomètres est le plus long jamais effectué par une statue appartenant aux collections nationales françaises.

La célèbre statue a été placée dans une double caisse dans laquelle des feuilles d'amiante ont été clouées pour la protéger contre un éventuel incendie. Cette caisse pèse 1 500 kilos alors que le poids de la statue n'est que de 950 kilos. Les opérations de chargement n'ont pas demandé moins d'une heure. Hier soir, le wagon où elle a été déposée, sera accroché au train pour Marseille et ce matin la « Vénus de Milo » sera transportée à bord du paquebot « Vietnam » où elle sera placée dans une cale spécialement aménagée pour elle. Durant tout le voyage, la statue sera accompagnée par le marbrier en chef du musée du Louvre et surveillée par des policiers.

Elle arrivera à Tokyo dans trois semaines et sera exposée au musée d'art occidental où une salle lui est spécialement réservée.

Déclarations du prince Norodom Sihanouk

PNOM PENH (Afp). — « Si à la fin du mois d'avril les Etats-Unis et leurs amis continuent à refuser une conférence sur la neutralisation du Cambodge, j'enverrai à Hanoi une délégation gouvernementale pour négocier un accord qui reconnaisse notre intégrité territoriale », a déclaré hier matin le prince Norodom Sihanouk, au cours d'une conférence de presse.

Le chef de l'Etat cambodgien a précisé que si cet accord était signé, son pays établirait des relations diplomatiques avec la République du Vietnam Nord qu'il reconnaîtrait comme le gouvernement de tout le Vietnam.

« Si, à la fin du mois de mai, a ajouté le prince Norodom Sihanouk, cette conférence n'est toujours pas réunie, nous romprons les relations avec les Etats-Unis et avec toutes les puissances qui se sont rangées à leurs côtés ». Il a ajouté que dans ce cas il se rendrait personnellement à Hanoï et à Pékin pour négocier un pacte d'alliance militaire défensif. « Au cas où le Nord-Vietnam serait attaqué, a-t-il précisé, le Cambodge entrerait en guerre à ses côtés ».

Auparavant, le chef de l'Etat cambodgien avait souligné que la proposition de Saigon d'entreprendre une enquête bilatérale sur le récent incident à la frontière vietnamo-cambodgienne (bombardement du village de Mong), était « une injure intolérable à la mémoire de nos morts ».

La situation est tendue à Chypre Il y a toujours des fusillades

NICOSIE (Afp). — Un Cypriote grec a été tué au cours d'une fusillade, dans le village d'Ayios Theodoros, non loin de la route principale Nicosie-Limassol, a annoncé samedi un porte-parole britannique.

La situation demeure tendue dans cette localité aussi bien qu'à Polis, près de Paphos, où des échauffourées se sont produites vendredi, et où des Grecs détiennent toujours des Turcs comme otages, a ajouté le porte-parole.

Un communiqué du général Young, commandant des forces de trêve, indique, d'autre part, qu'il n'y a pratiquement pas eu d'incidents à signaler au cours de la journée à Ktima et à Limassol. Des troupes britanniques patrouillent dans les rues de ces deux villes.

Un deuxième communiqué du QG du général Young annonce qu'au cours du déchargement du vapeur grec « Dimitrios », dans le port de Famagouste (à l'extrémité orientale de Chypre), une caisse s'est brisée accidentellement, et il est apparu qu'elle contenait des bombes et des munitions. Une grande confusion a aussitôt régné autour du navire, qui était amarré non loin du quartier turc. Le « Dimitrios » a en définitive levé l'ancre, sans avoir, semble-t-il, déchargé toute sa cargaison.

On annonce, enfin, un échange de coups de feu entre Grecs et Turcs, près du village turc de Pergamos.

Une mère tue ses deux enfants puis se fait justice

ITZEHOE (Allemagne de l'Ouest) - (Reuter). — Vendredi, lorsqu'un ouvrier espagnol, M. Enrique Caracha, 35 ans, rentra de son travail à son domicile, il trouva sa femme et ses deux enfants morts. D'après une enquête de la police, la mère avait étranglé ses deux enfants : une fillette de 6 ans et une de 18 mois, puis s'était fait justice en se coupant les veines du poignet.

George Ball espère trouver une solution

LONDRES (AFP) — « J'ai confiance que nous trouverons une solution », a déclaré M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat américain en quittant Londres hier après-midi pour New York.

« Les entretiens que j'ai eus avec MM. Butler et Sandys ont été très satisfaisants et très utiles, a poursuivi le diplomae américain. Je peux dire que les points de vue des gouvernements américains et britannique sont en complet accord sur le problème très compliqué de Chypre. C'est un problème sur lequel nous devons travailler et chercher une solution dans la collaboration la plus étroite. En ce qui concerne mon gouvernement, nous ferons notre possible dans cette situation tragique et dangereuse ».

M. George Ball a révélé, d'autre part, qu'au cours des entretiens qu'il avait eus à Ankara, le gouvernement turc avait agi « avec un sens aigu de ses responsabilités ».

Elections en Grèce

ATHENES (AFP). — A 20 h. 30 (heure suisse), les résultats officiels des élections portant sur 500 000 votes environ (sur 5 600 000) étaient en pourcentages les suivants :

Union du Centre 54,74 % ;
Union nationale radicale progressistes 35,58 % ;
E.D.A. 9,33 %.

Le 3 novembre dernier, les pourcentages définitifs avaient été les suivants :

Union du Centre 42,04 % ;
Union nationale radicale 39,37 % ;
E.D.A. 14.34 % ;
Parti progressiste (alors indépendant) 3,73 %.

Horrible mort d'un couple

WURZBOURG (Dpa). — Un couple a trouvé une mort horrible, samedi, dans un puits de 15 mètres de profondeur, près de Wurzbourg.

La femme, âgée de 25 ans, s'affairait près du puits quand elle tomba à l'intérieur. Son mari, âgé de 32 ans, se fit aussitôt attacher à une corde et descendit pour la secourir. Mais après quelques mètres, il cria pour dire qu'il n'avait plus d'air, et tomba lui aussi au fond du puits.

Un pompier équipé d'un appareil respiratoire put remonter les deux corps ; ils avaient cessé de vivre. A six mètres de profondeur déjà, il n'y avait plus d'oxygène.

KADUNA (Nigeria du Nord) (Reuter). — La police de Kaduna annonce que des désordres se sont produits à Tiv, à 480 km à l'est de Kaduna, faisant six morts et huit blessés graves. Des renforts de police ont été dépêchés sur les lieux. La situation reste toutefois assez confuse, et les nouvelles sont difficiles à obtenir étant donné la distance.

KARACHI (Reuter). — Un camion transportant 35 enfants âgés de 5 à 15 ans, qui faisaient une excursion, est tombé dimanche dans un lac près de Sargoda, au Pakistan occidental. Neuf enfants et le chauffeur ont pu se sauver avant que le véhicule ne s'enfonce dans les flots. Tous les autres ont péri noyés.

La Jeunesse radicale suisse s'est réunie

CHAMPERY (FAV). — Le comité de travail de la Jeunesse radicale suisse s'est réuni en cette fin de semaine à Champéry. Il a adopté l'attitude suivante à l'égard des mesures prises par le Conseil fédéral pour lutter contre la surchauffe :

Le comité appuie les propositions dans le domaine du marché de l'argent et des capitaux et le crédit. Il est d'avis que ces mesures auraient dû être prises depuis longtemps étant donné que la dépréciation de la monnaie ne cesse de se faire sentir depuis des années déjà. Il espère que la Banque nationale pourra disposer d'un instrument efficace pour la stabilisation du pouvoir d'achat, notamment en ce qui concerne la politique des réserves et une politique plus large des marchés. Les jeunes radicaux demandent de plus en plus que les petits épargnants soient mis au bénéfice d'allègements fiscaux plus grands. Le comité s'élève d'autre part à la majorité contre les interventions dans le secteur du bâtiment, du moins dans la forme proposée.

Les jeunes radicaux lancent un appel urgent aux membres des chambres fédérales pour qu'ils relèguent à l'arrière-plan leurs intérêts personnels dans ces questions d'importance vitale pour l'avenir de la Suisse.

Le Conseil fédéral est invité à sauvegarder les droits populaires et soumettre le plus rapidement possible les projets en votation.

EN VALAIS • EN VALAIS

Une voiture dévale un ravin de 250 mètres

VISSOIE (Fy). — Dans la soirée de samedi, une voiture conduite par un ressortissant genevois descendait la route du Val d'Anniviers. Arrivée au-dessus du relais des Ponts, le véhicule sortit de la route dans un virage. Après avoir fait trois tonneaux, la voiture, un cabriolet de sport décapotable, continua à glisser sur la pente avant de venir s'écraser contre un arbre, après avoir dévalé environ 250 m. Les deux occupants, dont M. Charly Zufferey, de Veyras s Sierre, se tirent miraculeusement d'affaire sans aucune blessure. En revanche, la voiture est complètement démolie.

Viégeois tué en Italie

VIEGE (Mr). — M. Lorenz Della Bianca, né en 1929, installateur à Viège, a été victime d'un grave accident de la circulation samedi matin vers 5 heures en Italie à proximité de Stresa. Alors qu'il se dirigeait vers la Suisse au volant de sa voiture, cette dernière a subitement dérapé et s'est jetée de plein fouet contre un camion. De la voiture entièrement démolie on devait retirer M. Della Bianca gravement blessé et qui devait rendre le dernier soupir pendant son transfert à l'hôpital.

Cette mort subite a jeté la consternation à Viège, où M. Della Bianca dirigeait une entreprise d'installations sanitaires. Le défunt était père de deux enfants âgés de 2 et 3 ans.

A son épouse si cruellement touchée et à ses parents également dans la peine, nous présentons l'expression de notre profonde sympathie.